



Rapport de Gestion 2012

de la Municipalité au Conseil communal



AU CONSEIL COMMUNAL DE GLAND

Monsieur le président,
Mesdames,
Messieurs les conseillers,

En vertu des dispositions de la Loi sur les communes et du règlement du conseil communal, la municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice 2012.

Conseil Communal

RÉPARTITION DES SIÈGES

Issue des élections du 13 mars 2011, les 75 sièges se répartissent comme suit :

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Groupe des démocrates de Gland | 28 sièges |
| Les Libéraux - Radicaux | 17 sièges |
| Parti socialiste | 15 sièges |
| Les Verts | 8 sièges |
| Union Démocratique du Centre | 7 sièges |

PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2012

BUREAU

Au 1er janvier 2012, le bureau du conseil communal est constitué comme suit :

| | | |
|-------------------------------|--------------------|-------|
| Président | JAQUIER Jean-Marc | PLR |
| 1er vice-président | ROHRER Michael | SOC |
| 2ème vice-président | de HADELN Moritz | VERTS |
| Scrutateurs | DI FELICE Maurizio | UDC |
| | MAYER David | GDG |
| Scrutateurs suppléants | BEUTLER Anna | PLR |
| | SENN Marc-Antoine | SOC |
| Secrétaire | TACHERON Mireille | |
| Secrétaire suppléante | PETRAGLIO Sara | |
| Huissier | BRUGGER Pierre | |
| Huissier suppléant | DEMONT Roger | |

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission des finances

| | | |
|-------------------|------------------------|-------|
| Président | MAWJEE Rasul | PLR |
| Rapporteur | BARIONI René | SOC |
| Membres | ANNEN Katia | GDG |
| | BACHELARD Laurent | GDG |
| | VERNEX Christian | GDG |
| | BOVET Claudine | PLR |
| | BOVET Régina | SOC |
| | CORNAZ-ROVELLI Valérie | VERTS |
| | DI FELICE Maurizio | UDC |

Commission de gestion

| | | |
|------------------|----------------------|-------|
| Président | GABRIEL Charlotte | SOC |
| Membres | VILLAINÉ Véronique | SOC |
| | BUFFAT Ahimara | GDG |
| | MAYER David | GDG |
| | WEBER Jeannette | PLR |
| | MARANDOLA David | VERTS |
| | PALLOTTA LADISA Anna | UDC |

Commission du plan de zones

| | | |
|-------------------|-------------------------|-------|
| Président | GRANDJEAN Georges | GDG |
| Rapporteur | ROHRER Michael | SOC |
| Membres | GILLIAND Line | GDG |
| | GANDER Christian | PLR |
| | FAVEZ Jean-Michel | SOC |
| | AMADO RIBEIRO M. Fulvio | VERTS |
| | REGAZZONI Pascal | UDC |
| | LABOUCHERE Guillaume | PLR |
| | SCHUMACHER Manfred | GDG |

Délégués à l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la côte (APEC)

| | | |
|----------------|------------------------|-------|
| Membres | ANNEN Katia | GDG |
| | DORAND Laurent | GDG |
| | PITTET Jean-Gabriel | GDG |
| | RICHARD Daniel | GDG |
| | BRAUCH Marcel | SOC |
| | DA SILVA PINHEIRO José | SOC |
| | WAEGER Jean-Marc | SOC |
| | CELA Claudia | PLR |
| | TACHERON Jacques | PLR |
| | TURRETTINI Hubert | PLR |
| | COSANDIER Martial | VERTS |
| | GUIBERT Jean-Marc | UDC |

PÉRIODE DU 1ER JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2012**BUREAU**

Au cours de la séance du 21 juin 2012, le bureau du conseil communal est constitué comme suit :

| | | |
|-------------------------------|--------------------|-------|
| Président | ROHRER Michael | SOC |
| 1er vice-président | de HADELN Moritz | VERTS |
| 2ème vice-président | DI FELICE Maurizio | UDC |
| Scrutateurs | BEUTLER Anna | PLR |
| | KAUFMANN Anne | GDG |
| Scrutateurs suppléants | MAEDER Célia | VERTS |
| | CARPENTIER Jacques | SOC |
| Secrétaire | TACHERON Mireille | |
| Secrétaire suppléante | Vacant | |
| Huissier | BRUGGER Pierre | |
| Huissier suppléant | DEMONT Roger | |

COMPOSITION DES COMMISSIONS**Commission des finances**

| | | |
|-------------------|------------------------|-------|
| Président | MAWJEE Rasul | PLR |
| Rapporteur | BARIONI René | SOC |
| Membres | ANNEN Katia | GDG |
| | BACHELARD Laurent | GDG |
| | VERNEX Christian | GDG |
| | BOVET Claudine | PLR |
| | BOVET Régina | SOC |
| | CORNAZ-ROVELLI Valérie | VERTS |
| | DI FELICE Maurizio | UDC |

Commission de gestion

| | | |
|------------------|----------------------|-------|
| Président | GABRIEL Charlotte | SOC |
| Membres | VILLAINÉ Véronique | SOC |
| | BUFFAT Ahimara | GDG |
| | MAYER David | GDG |
| | WEBER Jeannette | PLR |
| | MARANDOLA David | VERTS |
| | PALLOTTA LADISA Anna | UDC |

Commission du plan de zones

| | | |
|-------------------|-------------------------|-------|
| Président | GRANDJEAN Georges | GDG |
| Rapporteur | LABOUCHERE Guillaume | PLR |
| Membres | GILLIAND Line | GDG |
| | SCHUMACHER Manfred | GDG |
| | FAVEZ Jean-Michel | SOC |
| | WAEBER Anita | SOC |
| | GANDER Christian | PLR |
| | AMADO RIBEIRO M. Fulvio | VERTS |
| | REGAZZONI Pascal | UDC |

Délégués à l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la côte (APEC)

| | | |
|----------------|------------------------|-------|
| Membres | ANNEN Katia | GDG |
| | DORAND Laurent | GDG |
| | RICHARD Daniel | GDG |
| | SCHUMACHER Manfred | GDG |
| | BRAUCH Marcel | SOC |
| | DA SILVA PINHEIRO José | SOC |
| | WAEGER Jean-Marc | SOC |
| | GANDER Christian | PLR |
| | TACHERON Jacques | PLR |
| | TURRETTINI Hubert | PLR |
| | COSANDIER Martial | VERTS |
| | GUIBERT Jean-Marc | UDC |

Délégués au conseil d'établissement primaire et secondaire

| | | |
|----------------|-----------------|-------|
| Membres | FREULER Samuel | GDG |
| | CHITRA Emilie | PLR |
| | BRAUCH Marcel | SOC |
| | RICCIO Cristian | VERTS |

Représentants au Conseil Intercommunal du Conseil Régional

| | | |
|----------------|-----------------------|-------|
| Membres | RICHARD Daniel | GDG |
| | GIRARDET Michel | PLR |
| | CARPENTIER Jacques | SOC |
| | UEBELHART Patrick | VERTS |
| | GRANDJEAN Jean-Daniel | UDC |

Délégués auprès de l'Association Intercommunale d'accueil «Réseau des Toblerones»

| | | |
|----------------|------------------|-----|
| Membres | CALABRESE Daniel | GDG |
| | GRANDJEAN Myriam | GDG |
| | FININI Lino | PLR |
| | MAWJEE Rasul | PLR |
| | WAEBER Anita | SOC |

Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

| | | |
|----------------|----------------------|-------|
| Membres | GENOUD Jean-Philippe | GDG |
| | WAEGER Jean-Marc | SOC |
| | LABOUCHERE Catherine | PLR |
| | MAEDER Célia | VERTS |
| | GUIBERT Jean-Marc | UDC |

Mutations au 31 décembre 2012

ANCIENS MEMBRES

| | |
|---------------------|-----|
| HILL Christopher | SOC |
| PITTET Jean-Gabriel | GDG |
| PETRAGLIO Sara | SOC |
| CELA Claudia | PLR |
| GENEVAZ Olivier | GDG |
| WAEGER Jean-Marc | SOC |
| BIAGGIO Christine | PLR |

REPLACÉS PAR

| | |
|------------------------|-----|
| VILLAINÉ Véronique | SOC |
| DEVINCENTI Nicolas | GDG |
| MOTTA LARRIVE Stella | SOC |
| BEUTLER Heinz | PLR |
| MOULIN Olivier | GDG |
| DA SILVA PINHEIRO José | SOC |
| DEPREZ Claudine | PLR |

Séances du conseil communal

Le conseil communal a siégé à 4 reprises en séances ordinaires jusqu'au 21 juin 2012 et à 4 reprises du 1er juillet 2012 au 31 décembre 2012 :

- s'est prononcé sur 25 préavis
- a enregistré :

- 1 Motion
- 4 Interpellations
- 4 Postulats

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2012

Préavis municipal no 12 relatif à la demande de crédit pour la réalisation du Plan partiel d'affectation (PPA) « Falaise – Plage » pour les parcelles Nos 941, 942 et 943 du Plan cadastral de la commune de Gland.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 67'600 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre cette étude.

Rapport de la commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Martial Cosandier intitulé « Pour une politique énergétique responsable ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Martial Cosandier et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de M. Michaël Rohrer « Concernant l'inventaire de l'état du réseau routier de la ville de Gland et la planification de son entretien ».

Le conseil communal refuse de prendre en considération le postulat de M. Michaël Rohrer.

Postulat de M. Jean-Michel Favez demandant à la municipalité de présenter au conseil communal un rapport sur les démarches en cours ou futures devant conduire à une réalisation concrète et dans les meilleurs délais de la volonté populaire exprimée ce week-end à propos des rives glandoises du lac.

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Jean-Michel Favez et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Michael Rohrer « Concernant la mise en place de la zone de rencontre à la place de la Gare ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Interpellation de M. Jean-Marc Waeger intitulée « Pour quand une gare adaptée au trafic actuel ? ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Interpellation de M. Patrick Uebelhart « Demandant à la municipalité de faire appliquer et respecter sur le territoire de la commune la loi sur le marchepied de 1926 ainsi que son règlement d'application de 1956 ».

La municipalité répondra à cette interpellation à la prochaine séance.

SÉANCE DU 22 MARS 2012

Préavis municipal no 15 relatif à une demande de crédit pour la réfection partielle de la rue de la Combe, y compris pose d'un éclairage public et le remplacement de la conduite d'eau potable.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 153'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 153'000 fr.

Préavis municipal no 16 relatif :

- à une participation de 300'000 fr. en faveur de la Fondation Belle Saison destinée au financement partiel de la préparation d'un concours d'architecture pour la construction d'un EMS sur la parcelle no 573 sise au lieu-dit « Bochet Dessus »;
- à l'octroi d'un droit de superficie en faveur de la Fondation Belle Saison à constituer sur la parcelle communale no 573.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 300'000 fr. et d'autoriser la municipalité à participer au financement partiel de la préparation d'un concours d'architecture pour la construction d'un EMS sur la parcelle communale no 573 sise au lieu-dit « Bochet-Dessus »;
- d'autoriser la municipalité à constituer, gratuitement, en faveur de la Fondation Belle Saison, un droit de superficie de 7'833 m² représentant le solde disponible de la parcelle communale no 573 pour la construction d'un établissement médico-social.

Préavis municipal no 17 relatif à l'octroi d'un crédit pour la rénovation du skatepark sis au Centre sportif « En Bord ».

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 369'000 fr. et d'autoriser la municipalité à rénover le skatepark sis au centre sportif « En Bord »;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 369'000 fr.

Préavis municipal no 18 relatif au Plan partiel d'affectation (PPA) « En Vertelin » et son règlement.

Le conseil communal décide :

- d'adopter le Plan partiel d'affectation (PPA) « En Vertelin » et son règlement;
- de donner à la municipalité tous les pouvoirs de plaider, transiger, d'approprier en relation avec l'adoption des présents plan et règlement;
- de transmettre ce dossier au Département des Institutions et des Relations extérieures pour approbation.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Waltraud Casson « Bien vivre à Gland ou comment créer un espace public mieux adapté à la mobilité de tous ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité au postulat de Mme Waltraud Casson.

Réponse de la municipalité à l'interpellation de M. Patrick Uebelhart « Demandant à la municipalité de faire appliquer et respecter sur le territoire de la commune la loi sur le marchepied de 1926 ainsi que son règlement d'application de 1956 ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

SÉANCE DU 3 MAI 2012

Préavis municipal no 19 relatif à la motion de M. Marco Fulvio Amado Ribeiro « Pour une révision du Plan directeur communal ».

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 145'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre cette révision du Plan directeur communal.

Préavis municipal no 20 relatif à la modification des statuts de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon et demande d'adhésion à la nouvelle Organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC).

Le conseil communal décide :

- d'autoriser la municipalité à adhérer à la nouvelle Organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC);
- d'accepter les statuts de la nouvelle Association à buts multiples des communes du district de Nyon.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Emilie Chitra « Demandant d'étudier la ou les possibilités d'accueillir un marché hebdomadaire à Gland ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité au postulat de Mme Emilie Chitra.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. David Mayer « Et si on jumelait Gland ? ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité au postulat de M. David Mayer.

Motion de M. Jean-Marc Guibert « Demandant à la municipalité une installation ciblée de caméras de vidéosurveillance dans le périmètre de la nouvelle place de rencontre de la gare, afin de rassurer et d'augmenter la sécurité de nos citoyens et d'éviter les déprédations récurrentes du mobilier urbain ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération la motion de M. Jean-Marc Guibert et de la renvoyer à une commission pour prise en considération.

Postulat de M. Evan Lock intitulé « Pour une gestion raisonnable et raisonnée de la consommation de l'eau à Gland ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de M. Evan Lock et de le transmettre à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mme Muriel Favez « Demandant d'étudier la possibilité d'installer une buvette saisonnière sur la place de la Gare ».

Le conseil communal refuse le postulat de Mme Muriel Favez.

SÉANCE DU 21 JUIN 2012

Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2011.

Le conseil communal décide :

- de décharger la municipalité de son mandat pour l'exercice 2011 ;
- d'adopter les comptes de l'exercice 2011 tels que présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

Préavis municipal no 21 relatif à l'octroi d'un crédit pour la réalisation de la première phase des aménagements nécessaires à la réorganisation des lignes de transports publics régionaux et du TUG.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 297'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 297'000 fr. ;
- de donner à la municipalité tous les pouvoirs de plaider, transiger, s'approprier en relation avec cette réalisation.

Préavis municipal no 22 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour la construction d'une piscine couverte sur la parcelle no 91 au lieu-dit « Montoly ».

Ce préavis est renvoyé à la prochaine séance du conseil communal.

Préavis municipal no 23 relatif à la motion de M. Jean-Michel Favez intitulée « Pour donner une impulsion forte aux projets de réalisation d'un cheminement piétonnier le long des rives du lac ».

Le conseil communal décide :

- de refuser la planification proposée pour rendre accessible au public les rives glandoises.

Préavis municipal no 26 relatif à l'octroi d'un crédit pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression située au chemin de la Perroude.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 374'400.- fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 374'400 fr.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Charlotte Gabriel intitulé « Pour un cinéma open air durant la période estivale ».

Le conseil communal accepte la réponse municipale au postulat de Mme Charlotte Gabriel.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2012

Préavis municipal no 22 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour la construction d'une piscine couverte sur la parcelle no 91 au lieu-dit « Montoly ».

Le conseil communal décide :

- d'accepter l'amendement suivant: « La variante retenue pour la piscine est la proposition no 6, avec en sus, des jeux d'eau sur le deck extérieur, ainsi qu'une clôture extérieure afin de limiter l'accès au site. Le bassin d'apprentissage est séparé du bassin principal de manière à ce que le bassin d'apprentissage puisse avoir une température plus élevée que le bassin principal » ;
- d'accorder le crédit de 1'375'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre cette étude ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 1'375'000 fr.

Préavis municipal no 24 relatif à l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la Coopérative d'utilité publique Cité Derrière à constituer sur la parcelle communale no 614 au lieu-dit « Chemin de la Chavanne » pour la construction d'un bâtiment locatif plurigénérationnel.

Le conseil communal décide :

- d'autoriser la municipalité à constituer sur la parcelle communale no 614 au lieu-dit « Chemin de la Chavanne » un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la Coopérative d'utilité publique Cité Derrière pour la construction d'un bâtiment locatif plurigénérationnel.

Préavis municipal no 25 relatif à l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à constituer sur la parcelle communale no 4233 (Plan de quartier « Communet-Borgeaud ») pour la construction d'un bâtiment d'habitations collective (B2.4).

Le conseil communal décide de renvoyer le préavis no 25 à la prochaine séance.

Préavis municipal no 33 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour la relocalisation partielle de certaines activités au lieu-dit « La Ballastière »

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 95'580 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre cette étude.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération de la motion de M. Jean-Marc Guibert « Demandant à la municipalité une installation ciblée de caméras de vidéosurveillance dans le périmètre de la nouvelle place de rencontre de la gare, afin de rassurer et d'augmenter la sécurité de nos citoyens et d'éviter les déprédations récurrentes du mobilier urbain ».

Le conseil communal décide d'accepter la prise en considération de la motion de M. Jean-Marc Guibert. Suite à ce rapport, M. Guibert accepte de changer sa motion en postulat.

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2012

Préavis municipal no 25 relatif à l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à constituer sur la parcelle communale no 4233 (Plan de quartier « Communet-Borgeaud ») pour la construction d'un bâtiment d'habitations collective (B2.4).

Le conseil communal décide :

- d'autoriser la municipalité à constituer sur la parcelle communale no 4233 un droit distinct et permanent de superficie en faveur d'un investisseur à désigner par la municipalité pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives B2.4 (PPA Le Communet-Borgeaud).

Préavis municipal no 27 relatif aux modifications du Plan d'extension partiel (PEP) « Villa-Prangins – La Crique » et son règlement.

Le conseil communal décide :

- d'accepter la modification de l'art. 13.7 du Règlement : « Un cheminement piétonnier partiellement existant, sera réalisé sur la parcelle no 903 (sur Gland) entre le club house et le practice du golf. Ce chemin aura une largeur maximale de 3 m. et sera revêtu de matériaux perméables » ;
- d'adopter les modifications du plan d'extension partiel « Villa-Prangins – La Crique » et son règlement amendé ;
- d'approuver les réponses aux oppositions décrites dans le présent préavis ;
- de donner à la municipalité tous les pouvoirs de plaider, transiger, s'approprier en relation avec l'adoption des présents plan et règlement ;
- de transmettre ce dossier au Département de l'Intérieur pour approbation.

Préavis municipal no 28 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'étude d'avant-projet du nouveau passage inférieur piétons – deux roues légers à la gare CFF.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 162'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre cette étude ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 162'000 fr.

Préavis municipal no 30 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2013

Le conseil communal décide :

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2013 tel que proposé par la municipalité ;
- de transmettre cet arrêté au Conseil d'Etat pour approbation.

Préavis municipal no 31 relatif à l'initiative communale demandant «La gratuité des transports publics pour tous les enfants scolarisés à Gland».

Le conseil communal décide :

- de refuser l'initiative communale demandant «La gratuité des transports publics pour tous les enfants scolarisés à Gland» ;
- de soumettre dans les six mois l'initiative communale demandant « La gratuité des transports publics pour tous les enfants scolarisés à Gland » au vote du peuple, avec une recommandation de rejet.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Martial Cosandier « Pour une politique énergétique responsable ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

Interpellation de M. Patrick Uebelhart demandant à la municipalité « Quelle stratégie et action peut-elle ou compte-t-elle mettre en place pour soutenir et encourager le commerce de détail et de proximité? ».

Une réponse sera apportée lors du prochain conseil.

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2012

Préavis municipal no 29 relatif au nouveau règlement communal sur la gestion des déchets et à l'introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets.

Le conseil communal décide :

- D'adopter le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets et ses amendements concernant les articles suivants :

4, al.2 Elle veille à l'efficacité de l'organisation, à la protection de l'environnement, à l'économie de l'énergie et à la récupération des matières premières et des objets réutilisables.

4, al.7 Elle informe et conseille la population et les entreprises sur les questions relatives aux déchets et prend, lors de la 1ère année de l'entrée en vigueur du Règlement, toutes les mesures utiles pour les aider dans cette tâche (notamment des formations et des achats groupés de matériel).

6, al.4a nouveau Les magasins de grande distribution, centres commerciaux et entreprises analogues, sont tenus de mettre à disposition de leurs clients, à leurs frais, dans la mesure où le droit fédéral le prévoit, les installations nécessaires à la collecte et au tri des déchets issus des produits qu'ils proposent dans leur assortiment notamment pour le tri des emballages, du papier, du verre, des métaux, du plastique et du PET. Elle veille à ce que les conteneurs soient inaccessibles les dimanches et dès 20 h. les autres jours.

6, al.6 Les entreprises peuvent être tenue d'éliminer elles-mêmes les quantités importantes de déchets valorisables et les autres déchets urbains qu'elles détiennent.

7, al.2 Tous les immeubles doivent être équipés de conteneurs d'un type défini par la municipalité. Les propriétaires sont tenus d'acquiescer les conteneurs nécessaires à la collecte séparée des déchets incinérables et valorisables ramassés en porte-à-porte. Si un immeuble ne peut être équipé ou si le coût d'un tel équipement s'avère disproportionné, la municipalité peut en dispenser le propriétaire, totalement ou partiellement aux conditions qu'elle fixe. Dans ce cas, les occupants et usagers de l'immeuble restent tenus de respecter les autres dispositions du présent règlement et les directives municipales.

7, al.3 nouveau Des écopoints communaux performants seront progressivement mis à disposition dans chaque quartier en complément à la déchèterie pour faciliter le tri de proximité.

7, al.4 nouveau Les conteneurs en mauvais état ou non conformes sont retirés après avertissement au contrevenant.

11, B al.1 120 francs par an (TVA non comprise) au maximum par habitant dès qu'il atteint l'année de ses 18 ans ou pour les jeunes en formation (étudiants et apprentis) dès l'année des 25 ans.

11, C al.3 nouveau En cas de naissance lors de l'inscription au Contrôle des habitants, le représentant légal peut retirer gracieusement à l'Administration communale 160 sacs taxés de 17 litres ou 80 sacs taxés de 35 litres pour chaque enfant, l'année de sa naissance;

- d'autoriser la municipalité à mettre en application le concept de la taxe au sac sur le territoire communal dès le 1er janvier 2013;
- d'annuler tous les précédents règlements concernant la gestion des déchets et la couverture des frais y relatifs.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération de la motion de M. de Hadeln et consorts intitulée « Mesure contre l'augmentation du coût de la vie par la taxe au sac ».

Le conseil communal décide d'accepter la prise en considération de la motion de M. de Hadeln et consorts et de la renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Préavis municipal no 34 relatif à l'octroi d'un crédit pour financer la remise aux normes de l'installation de détection incendie et à la réfection des sols en résine du hall d'entrée du Complexe de Grand-Champ.

Le conseil communal décide:

- d'accorder le crédit de 123'163 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 123'163 fr.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Evan Lock intitulé « Pour une gestion raisonnable et raisonnée de la consommation d'eau à Gland ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2012

Préavis municipal no 35 relatif au financement d'achat d'actions de TRIDEL SA par la SADEC SA.

Le conseil communal décide:

- d'accorder le crédit de 170'000 fr. pour financer le rachat des actions de TRIDEL SA par la SADEC SA.

Préavis municipal no 36 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'organisation d'un concours pour le développement urbanistique du lieu-dit « Gare sud ».

Le conseil communal décide:

- d'accorder le crédit de 328'860 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre l'organisation du concours;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 328'860 fr.

Préavis municipal no 37 relatif au projet de budget pour l'exercice 2013.

Le conseil communal décide:

- d'accepter l'amendement, rubrique 720.3515.80, réduisant de 195'253 fr. les charges et ramenant l'excédent de charges à 1'048'889 fr.;
- d'accepter le projet de budget amendé de l'exercice 2013, présenté par la municipalité, prévoyant un excédent de charges de 1'048'889 fr.

Interpellation de M. Patrick Uebelhart demandant à la municipalité « Quelle stratégie et action peut-elle ou compte-t-elle mettre en place pour soutenir et encourager le commerce de détail et de proximité? ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Municipalité

| | | |
|-----------------------------|------------------|-------------------------------------|
| Syndic | CRETEGNY Gérald | GDG |
| Municipaux | GOLAZ Florence | SOC |
| | MONNEY Isabelle | GDG |
| | GIROD Christine | PLR |
| | COLLAUD Daniel | GDG |
| | GENOUD Thierry | GDG |
| | FARGEON Olivier | PLR |
| Vice-syndic | COLLAUD Daniel | du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012 |
| | GOLAZ Florence | du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013 |
| Secrétaire municipal | GAIANI Dominique | |

ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Les fonctions d'un membre de l'exécutif se subdivisent comme suit :

- les activités collégiales
- la gestion d'un dicastère
- les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales

LES ACTIVITÉS COLLÉGIALES

Les activités collégiales correspondent :

- aux séances hebdomadaires de la municipalité, soit 45 séances en 2012 qui débutent le lundi à 14 h. et se terminent en règle générale à 19 h.
- aux séances extraordinaires consacrées pour traiter des sujets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, l'aménagement du territoire, la révision d'un règlement, du site internet, etc.

De gauche à droite :

Thierry Genoud, Isabelle Monney,
Christine Girod, Gérald Cretegny,
Olivier Fargeon, Florence Golaz,
Dominique Gaiani, Daniel Collaud.



DICASTÈRES

| | | |
|---|---|---|
| Administration générale Ressources Humaines Relations publiques | Gérald Cretegny Remplaçant Olivier Fargeon | Secrétariat municipal Greffé municipal, location des salles Personnel communal Archives, Informatique Relations publiques Communications - site internet, Gland Cité, etc. Conseil régional |
| Sécurité publique Population Transports publics | Florence Golaz Remplaçant Gérald Cretegny | Service de la population, Contrôle des habitants, Naturalisations, EVAM Inhumation Gendarmerie Commission de police SDIS Gland région, Protection civile, ORPC Transports urbains, régionaux |
| Bâtiments et Urbanisme | Thierry Genoud Remplaçant Daniel Collaud | SBU Bâtiments communaux, Service de conciergerie Cité de l'énergie et développement durable Aménagement du territoire, police des constructions, salubrité |
| Equipements et espaces verts Gestion des déchets | Olivier Fargeon Remplaçant Thierry Genoud | SIE Eaux usées, APEC, Eaux claires Eau sous pression, SAPAN, réseau, défense incendie Service de voirie, espaces verts, cimetière Installations sportives extérieures Routes, ponts, giratoires, éclairage public Mobilité douce Gestion des déchets, déchèterie Rives du lac et cours d'eau |
| Finances Promotion économique Sports - Santé Domaines & Forêts | Daniel Collaud Remplaçante Isabelle Monney | Service des finances, Impôts Promotion économique, accueil et rencontres avec les entreprises, SEIC Sports, sociétés sportives, fête du sport, Mérites sportifs Santé - 3ème âge - Etablissement médico-social (EMS) Patrimoine communal |
| Affaires sociales Culture Cultes | Isabelle Monney Remplaçante Christine Girod | Affaires sociales: ARAS, Fondation de La Côte (CMS) Avasad, repas à domicile Logements, immeubles à loyers modérés, Aide individuelle au logement Affaires culturelles, commission culturelle, Relations avec les sociétés et associations culturelles, Commission d'intégration, fête multiculturelle Fête de la musique, fête des voisins, Open Air, Théâtre, location, régie & technique Tourisme Relations paroisses |
| Accueil enfance Jeunesse Ecole | Christine Girod Remplaçante Florence Golaz | Structure d'accueil de l'enfance, Pause-Dèj. Places de jeux Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur de proximité Enseignement secondaire & primaire, conseil d'établissement Activités parascolaires, centre aéré, passeports vacances, Fête du Chêne Clinique dentaire Bibliothèques |

LA GESTION D'UN DICASTÈRE

Le municipal consacre une part très importante de son temps à la conduite des affaires de son dicastère en collaboration avec les chefs de service et leurs collaborateurs, les instances intercommunales ou régionales ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- d'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de municipalité, au conseil communal;
- de participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités ou l'administration des instances régionales ou intercommunales, les autorités ou les services cantonaux, des citoyens, des promoteurs, des architectes, des urbanistes, des ingénieurs, etc.;
- de conduire la réalisation d'un projet;
- de contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

SYNDIC

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, le syndic:

- préside la municipalité;
- veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux;
- contrôle l'administration;
- engage la commune par sa signature, conjointement avec le secrétaire municipal;
- représente la ville lors de manifestations d'intérêt général.

Il exerce le rôle de porte-parole de la municipalité.

LES REPRÉSENTATIONS AU SEIN DES ORGANISATIONS INTERCOMMUNALES ET RÉGIONALES

Les relations extérieures de la commune prennent de plus en plus d'importance. Pour de nombreuses tâches d'intérêt public, la commune vaudoise prise dans sa réalité géopolitique d'aujourd'hui n'est plus l'unité de réalisation la plus efficiente. Elle doit envisager de s'allier avec ses voisines, parfois sur de larges périmètres, pour concrétiser des projets ou mettre à disposition de ses habitants des services.

De plus, la Ville de Gland est située au cœur d'une région économique forte, à croissance constante. Les collaborations intercommunales y sont nombreuses et l'apport d'une ville de 12'000 habitants est important. Il est impératif que Gland puisse faire entendre sa voix dans chacune des institutions dans lesquelles elle est représentée et participe pleinement au développement de toute la région.

Ainsi, la commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la municipalité, au sein de multiples commissions, comités ou associations intercommunales, sociétés anonymes, etc., dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétences. Ces participations municipales sont listées ci-dessous. De plus, les membres de l'exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des commissions et des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales, par la préfecture ou par les départements cantonaux.

Celles-ci sont les suivantes :

M. GÉRALD CRETEGNY, SYNDIC

- Président du comité de direction de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre du groupe des Villes de l'Union des communes vaudoises
- Membre de l'assemblée des syndics du district de Nyon
- Membre du groupe des syndics du district de Nyon - secteur «Lac – Vignoble»
- Membre du conseil intercommunal de l'association régionale pour l'action sociale «région Nyon-Rolle»
- Membre de la commission de naturalisation
- Représentant de la municipalité à l'assemblée générale de l'association vaudoise des communes déléгатrices (AVCD)

M^{me} FLORENCE GOLAZ

- Membre du comité de direction de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre de la commission d'intégration
- Membre du conseil d'établissement
- Membre du comité de direction de l'association vaudoise des communes délégatrices (AVCD)
- Membre du réseau jeunesse
- Présidente de la commission de police
- Présidente de la commission de naturalisation
- Vice-présidente de la commission intercommunale du feu

M^{me} ISABELLE MONNEY

- Déléguée de la fondation de la Côte à l'AVASAD
- Membre du comité de direction de la fondation de la Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention
- Membre du comité de direction de l'association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »
- Membre du conseil de la fondation pour le logement de familles glandoises
- Membre du conseil d'administration de la copropriété du Bochet Gland
- Membre du conseil de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Membre du comité d'organisation de la fête multiculturelle
- Membre du comité d'organisation de la réception du président du Grand Conseil
- Présidente du comité d'organisation de la fête de la musique
- Présidente du comité d'organisation de l'Open air
- Présidente de la commission d'intégration
- Présidente de la commission culturelle

M^{me} CHRISTINE GIROD

- Déléguée de la municipalité à l'assemblée générale de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Membre du conseil de fondation des centres de vie infantine La Ruche
- Membre du comité de l'association du Colibri
- Présidente du comité d'organisation de la fête du Chêne
- Représentante de la municipalité au comité du centre de rencontres et de loisirs (CRL)
- Présidente du comité de direction de la clinique dentaire
- Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre du comité de direction de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Présidente du réseau jeunesse
- Présidente du conseil d'établissement
- Présidente du comité de la clinique dentaire
- Présidente du comité d'organisation de la réception du président du Grand Conseil
- Présidente du comité d'organisation de la fête du Chêne
- Suppléante au conseil intercommunal de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Suppléante au conseil intercommunal de l'association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »

M. DANIEL COLLAUD

- Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de Télé-Dôle
- Membre du conseil de la fondation Belle Saison « EMS »
- Membre du comité de l'association de l'hôpital de zone de Nyon
- Membre du conseil intercommunal pour l'association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Président du conseil d'administration de la société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC)
- Président du conseil d'administration du groupement hospitalier de l'ouest lémanique (GHOL)
- Membre du jury pour le mérite sportif

M. THIERRY GENOUD

- Délégué de la municipalité à la commission d'estimation fiscale du district
- Membre de la commission de salubrité
- Membre du conseil d'administration de Télé-Dôle
- Membre du jury pour le mérite sportif
- Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)
- Président du conseil intercommunal de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Président de la commission de l'énergie

M. OLIVIER FARGEON

- Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société électrique inter-communale de la Côte (SEIC)
- Membre du comité de direction de l'entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes
- Membre du conseil intercommunal pour l'association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Membre du conseil d'administration de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)
- Président du conseil d'administration de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Président du conseil de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Remplaçant du représentant de la municipalité à l'association de l'hôpital de zone de Nyon

LA VISITE DU PRÉFET

Le 12 novembre 2012, conformément aux dispositions de la loi sur les communes, Mme le Préfet Nelly de Tscharner a procédé à la visite de l'administration. Elle a examiné les documents, registres et procès-verbaux. Elle a reçu également M. le président du conseil communal et la secrétaire.

RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES

Une excellente entente règne entre les municipalités des communes voisines. Ainsi, il est devenu coutume de rencontrer, une fois par année, les membres des exécutifs de Begnins, Coinsins, Duillier, Luins, Nyon, Rolle et Vich. D'autre part, les municipalités des villes du district à savoir: Morges, Aubonne, Cossonay, Nyon, Rolle et Gland se rencontrent également une fois par année.

RÉCEPTION DU PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL LE 4 SEPTEMBRE 2012

La Ville de Gland a l'honneur de compter dans ses rangs le premier citoyen vaudois jusqu'en juin 2013. Brillamment réélu au Grand Conseil le dimanche 11 mars 2012, M. Philippe Martinet a accédé à la plus haute marche du législatif cantonal le 26 juin 2012.

Comme le veut la tradition, la commune de domicile se devait de le recevoir dignement. Dans cette optique la municipalité a constitué un comité d'organisation pour la préparation de cette réception. La composition de celui-ci est la suivante :

| | |
|------------------|--|
| Président | Mme Christine Girod, municipale |
| Membres | Mme Isabelle Monney, municipale |
| | Mme Christine Etienne, secrétariat municipal |
| | M. François-Xavier Paccaud, délégué à la communication |
| | M. Dominique Gaiani, secrétaire municipal |

Ainsi, le 4 septembre 2012, la Ville de Gland s'est retrouvée en fête et sous les feux de la rampe faisant l'objet de toutes les attentions des autorités locales aux plus hauts dignitaires du canton, soit plus de 800 invités qui se sont rassemblés, l'espace d'une journée, dans notre ville.

C'est un événement rarissime dans la vie régionale. Il faut remonter à 1976 pour trouver le nom du dernier président du Grand conseil issu du district de Nyon en la personne de M. David Blanchoud de Coppet et en 1956 pour la présidence de M. James Berlie de Crassier.

Le programme de cette journée fut le suivant :



16h30: Partie officielle au Collège des Tuillières



18h00: cortège



19h00: Apéritif offert aux invités et à la population.



20h00: Banquet officiel, à la Salle omnisports de Grand-Champ.



Les diverses allocutions ont été agrémentées de moments musicaux par le Chœur des Ecoles Primaires de Gland et par le Conservatoire de Musique de l'Ouest vaudois.

La réception du Président du Grand Conseil a été un temps fort de la vie glandoise en 2012 et nous sommes certains que nos hôtes en garderont un excellent souvenir. Ils ont pu découvrir l'image d'une ville active et généreuse.

Toutefois, la réussite d'une manifestation d'une telle ampleur n'aurait pu se dérouler sans la précieuse et efficace collaboration de nombreuses personnes dont notamment celle du personnel communal, des enfants et des enseignants de l'établissement primaire, des paysannes vaudoises, des milices vaudoises, des fanfares de Gland, Gilly-Bursins et de Nyon.

PRÉOCCUPATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

PISCINE COUVERTE DE MONTOLY

Ce projet a fait l'objet du préavis municipal no 22. Le projet retenu figure dans le chapitre bâtiment - urbanisme.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ce chapitre est dorénavant traité dans le chapitre bâtiment - urbanisme.

INITIATIVE COMMUNALE «LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS POUR TOUS LES ENFANTS SCOLARISÉS À GLAND»

En date du 31 mars 2011 et conformément aux dispositions de l'art. 106 f de la loi sur l'exercice des droits politiques, la municipalité prenait acte du dépôt de l'initiative communale citée en titre et autorisait la récolte de signatures. Cette initiative en matière communale a recueilli dans le délai, le nombre requis de signatures valables, à savoir 1'126 signatures alors que le nombre minimal était de 1'114.

Ayant abouti, l'initiative a été transmise au conseil communal par la municipalité pour validation (art. 106 m LEDP). Dans sa séance du 15 décembre 2011, le conseil communal a constaté la validité de l'initiative par 32 oui, 16 avis contraires et 17 abstentions significatives.

Conformément à la procédure en la matière, la municipalité déposait le préavis no 31 demandant au conseil communal de:

- refuser l'initiative communale demandant « la gratuité des transports publics pour tous les enfants scolarisés à Gland »;
- soumettre dans les six mois l'initiative communale demandant « la gratuité des transports publics pour tous les enfants scolarisés à Gland » au vote du peuple, avec une recommandation de rejet.

Dans sa séance du 11 octobre 2012, et par une très large majorité, sans avis contraire et 3 abstentions, le conseil communal acceptait les conclusions municipales.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2012, les électrices et les électeurs de la commune de Gland seront convoqués le dimanche 3 mars 2013 pour répondre à la question suivante :

Acceptez-vous l'initiative communale demandant « la gratuité des transports publics pour tous les enfants scolarisés à Gland » ?

SÉANCE HEBDOMADAIRE - UNE MUNICIPALITÉ SANS PAPIER

Les séances hebdomadaires de la municipalité sont dorénavant gérées par l'intermédiaire d'un programme informatique, Xpert Meeting, qui permet de travailler pratiquement sans papier.

Chaque membre de l'exécutif reçoit l'ordre du jour, les informations et documents nécessaires par le biais du web. Lors de la séance hebdomadaire, ces documents sont projetés sur un écran au fur et à mesure de l'évolution de cet ordre du jour.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Dans son programme de législature, la municipalité citait parmi les besoins l'eau, l'énergie et le logement. Au chapitre du logement, la municipalité se veut proactive en regard des difficultés actuelles en matière d'offres.

A la demande du conseil communal une étude nommée « Objectif Logement » a été commandée à la société I-Consulting. Cette étude, prise en charge à raison de 40 % par le canton et 60 % par la commune, se veut un outil de planification qui repose sur le postulat qu'il est possible de déterminer et potentiellement d'influencer le type de ménages qui peupleront les nouveaux quartiers en adaptant la nature des logements qui y seront proposés aux désirs et capacités des types de ménages visés, l'objectif étant de respecter une certaine mixité sociale sur l'ensemble du territoire communal.

Certes le potentiel d'influence est très différent selon les périmètres et ceux qui ne le sont que faiblement en raison d'une non-maîtrise du foncier. Concrètement, la commune peut agir sur trois variables pour contrôler les impacts de son développement. Elle peut influencer les types de ménages à accueillir, faire varier les coûts et leur imputation et modifier le phasage de réalisation des quartiers qu'elle maîtrise. Combinées, ces variables permettent d'aboutir à des options qui seront substantiellement différentes de ce que le marché ferait si on le laissait agir. Les résultats de cette étude seront connus dans le courant de 2013.

En 2012, l'arc lémanique est la région de Suisse qui souffre le plus de la pénurie de logements. Selon le dernier recensement des logements vacants réalisé par l'office fédéral de la statistique, la région lémanique comptabilise le nombre de logements vacants le plus faible par rapport au parc de logements existants, avec un taux de 0.47 % (voir 24heures Immobilier du 3.10.2012).

En choisissant de ne pas influencer son développement, la commune verrait alors peu de logements à loyers modérés se construire sur son territoire et la population qui a besoin de ce genre de logements irait se loger ailleurs. Il s'en suivrait alors une perte de la mixité de notre population et un manque de dynamisme plus que dommageable.

Afin d'inverser cette tendance fort prévisible, plusieurs projets sont en cours par le biais de l'octroi de droits distincts et permanents de superficie à des investisseurs. L'instrument du droit de superficie permet de concilier la maîtrise du terrain à long terme avec sa rentabilisation grâce à l'intervention de tiers.

Parcelle communale no 614 sise au lieu dit « chemin de la Chavanne » - construction d'un bâtiment locatif plurigénérationnel - préavis no 24

- 1 studio
- 13 logements de 2 pièces
- 3 logements de 3 pièces
- 2 logements de 4 pièces.

Les appartements de deux pièces et de trois pièces seront de type « appartement protégé ». Ils seront donc aménagés sans seuil, avec des largeurs de portes et des portes-fenêtres adéquates permettant aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite de se déplacer dans un espace exempt d'obstacles, de barrières architecturales. Ce concept sera également appliqué pour les 4 pièces et le studio.

Parcelle communale no 4233 (plan de quartier Communet-Borgeaud) pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives (B2.4) - préavis no 25

- 11 logements protégés de 2,5 pièces
- 5 logements protégés de 3,5 pièces
- 11 logements libres de 3,5 pièces
- 6 logements libres de 4,5 pièces



Dans ce cas, c'est avec La Immobilière Suisse Asset Management SA que la commune a choisi de mettre en place un partenariat public-privé pour la construction des logements susmentionnés.

Il s'agit d'une part de 16 logements protégés et d'autre part de 17 appartements pour la classe moyenne qui n'entre pas dans les critères du logement subventionné. Ces appartements permettront à des familles glandoises ou travaillant sur notre commune de pouvoir se loger à des prix au-dessous de ceux pratiqués dans le marché libre. A noter également, la mixité mise en place entre les familles et les personnes âgées qui occuperont les appartements protégés.

Parcelle communale no 4240 (plan de quartier Communet - Borgeaud pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives à loyers modérés (A2) - préavis en 2013

- 4 logements à loyers modérés de 1,5 pièces
- 18 logements à loyers modérés de 2,5 pièces
- 16 logements à loyers modérés de 3,5 pièces
- 12 logements à loyers modérés de 4,5 pièces

La municipalité a mis en place une procédure pour la recherche d'une coopérative d'utilité publique qui serait prête à construire ce bâtiment. Les résultats seront connus en 2013.

ACCUEIL DE L'ENFANCE

Au-delà de ces demandes, la population attend de ses autorités qu'elles lui facilitent la vie. A ce chapitre l'on peut citer, par exemple, la mise en adéquation de l'offre et la demande tant en matière d'accueil de l'enfance que des prestations parascolaires. L'évolution de notre société en fait une nécessité pour beaucoup de familles.

Les organisations en place:

La fondation de vie infantine La Ruche

Elle accueille 259 enfants répartis dans les diverses structures suivantes :

Pré-scolaire : le Pas'Sage, les P'tites Pattes, le Nid d'Abeilles gardent les enfants de 2 mois à 4 ans.

Parascolaire UAPE : le collège de la Dôle (pour les enfants des Perrerets) et l'Entr'Acte (pour les enfants de Mauverney) reçoivent les enfants le matin avant l'école, à midi et l'après-midi.

Le Colibri

Le Colibri accueille 44 enfants de 2 mois à 4 ans. Depuis février 2012, le Colibri a créé une Nursery et accueille 10 bébés.

La Pause Déj'

Cet objet est traité dans le chapitre Ecole - Accueil Enfance – Jeunesse.

Les projets en cours :

Unité d'Accueil Pour les Ecoliers (UAPE) Mauverney

Cette UAPE pouvant accueillir 120 enfants répartis dans 2 structures différentes (la Pause Déj' et l'UAPE de la fondation La Ruche) sera disponible en mai 2013.

Parcelle communale no 614 sis au lieu dit « chemin de la Chavanne » - construction d'un bâtiment locatif plurigénérationnel

Construction d'une crèche-garderie de 29 places d'une surface de 271 m²

Quartier Eikenott

1 crèche de 44 places est en construction dans le nouveau quartier d'Eikenott.



AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER

En 2012, les recours suivants étaient en attente de décision auprès de la Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal :

Recours interjeté par la Ville de Gland c/ l'arrêt du Tribunal cantonal du canton de Vaud, Cour de droit administratif et public du 20 octobre 2011 du 25 février 2011 (annulant la décision rendue par la Municipalité le 25 février 2011 refusant l'autorisation de construire un centre de tri et de transfert des déchets sur la parcelle n° 447 DDP 1047 du cadastre de la commune de Gland).

Le recours constitutionnel subsidiaire est déclaré irrecevable. Le recours en matière de droit public est rejeté. Il n'est pas perçu de frais judiciaires. Une indemnité de 2'000.- francs est allouée aux intimées à titre de dépens, à la charge de la commune de Gland.

Recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/ décision de la Municipalité de Gland du 03 avril 2009 (refusant la construction d'un garage couvert, d'une piscine extérieure et reconstruction d'un hangar à bateau).

Le Département des infrastructures et des ressources humaines, centrale des autorisations CAMAC, a rendu le 23 novembre 2012 une synthèse annulant et remplaçant celle du 17 mars 2009, refusant d'accorder l'autorisation spéciale requise dans le cadre de l'enquête visant la construction d'un garage couvert, d'une piscine extérieure et reconstruction d'un hangar à bateau, ceci en vertu des articles 113, 120 et 121 LATC, précisant que la municipalité ne pouvait délivrer le permis de construire sollicité.

Le 18 décembre 2012, la municipalité confirmait cette décision à la SI VERS LE LAC SA.

Administration générale

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

L'administration communale est dirigée par un secrétariat municipal, distinct du greffe municipal. Celui-ci est composé du secrétaire municipal, de la responsable des ressources humaines (80%), d'une secrétaire de direction (90%), d'une secrétaire (50%) et d'un délégué à la communication (50%).

La fonction principale du secrétaire municipal est étroitement liée à l'action de la municipalité. Il participe aux séances de l'exécutif, protocalise les décisions qui y sont prises, les communique aux services et aux personnes concernées et s'assure qu'elles sont appliquées. Il est à disposition du syndic et de la municipalité pour la conduite d'études documentaires et l'élaboration de projets spécifiques. Son rôle faitier et transversal permet en particulier la circulation de l'information dans l'ensemble de l'administration communale et assure la coordination entre les services communaux.

Ses autres tâches sont les suivantes:

- Gestion de l'approvisionnement économique du pays (organisation de la distribution des cartes rationnement en cas de crise)
- Contrôler les aspects juridiques - étudier les nouvelles lois entrées en vigueur
- Etablir des rapports sur divers objets sollicités par la municipalité
- Etablir la correspondance de la municipalité
- Etablir le rapport de gestion annuel en collaboration avec les services communaux
- Etablir les ordres du jour des séances du conseil communal
- Etablir les préavis, les réponses aux postulats, motions, interpellations étant de sa compétence
- Gérer et établir l'ordre du jour des séances de la municipalité
- Gestion des baux à loyers des bâtiments et parcelles communales
- Gestion des archives en collaboration avec l'archiviste communal
- Membre du comité d'organisation de la fête de la musique et de l'open air
- Organisation des votations communales, élections (Votelec)
- Organisation des réceptions de la municipalité
- Participer aux séances des secrétaires des villes
- Programme de législature - Etat des suspens
- Réception et distribution du courrier
- Réservations des salles de sports
- Service du logement - gestion des appartements communaux subventionnés, aide individuelle au logement, tenue de la liste d'attente, autorisation d'aliénation d'appartements

GREFFE MUNICIPAL

Le greffe municipal est un service communal. Son activité est clairement distincte de celle du secrétariat municipal. Le chef de service du greffe municipal est également secrétaire municipal adjoint et remplace le secrétaire municipal lorsque celui-ci est absent. Les attributions et responsabilités du greffe municipal peuvent être résumées de la manière suivante :

- Accueil du public et renseignements généraux (centrale téléphonique)
- Agenda des manifestations
- Bureautique et achats machines
- Cimetière, actes de concession
- Contrôle du domicile fiscal
- Correspondance du greffe municipal

- Etablissement des actes officiels (actes de mœurs)
- Etablissement des autorisations de loterie, tombolas, lotos
- Envoi des diplômes aux 18 ans et réception des 20 ans
- Gestion de la caisse du greffe municipal et du service de la population
- Gestion de la taxe régionale de séjour
- Gestion de l'utilisation des bus de la commune
- Gestion et actualisation du site Internet
- Gestion et vente des cartes journalières des CFF
- Gestion du parc informatique
- Octroi des patentes temporaires de ventes d'alcool
- Organisation des manifestations officielles, fête du 1er août, réception des nouveaux habitants
- Organisation de la fête des voisins
- Organisation des mérites sportifs et de la fête des sports
- Organisation des votations (Votelec)
- Préparation des anniversaires 90 ans, 100 ans, 50 et 60 ans de mariage
- Publications d'imprimés et documents généraux
- Repas à domicile
- Réservations des salles communales (Montoly, refuge, salle communale, salles de conférence)
- Réservations des locaux du complexe de Grand-Champ (théâtre, foyer, etc.)
- Tenue du registre civique

SERVICE: GREFFE MUNICIPAL

RÉSERVATION DES LOCAUX COMMUNAUX

Cette tâche requiert beaucoup de disponibilité. En effet, les demandes de location sont très nombreuses, ceci certainement en raison de la qualité des locaux et infrastructures mis à disposition. Voici, pour 2012, le nombre de jours d'utilisation des principaux locaux communaux :

| | 2011 | 2012 |
|--|--------------|------|
| | Nombre jours | |
| Bâtiment administratif – salle communale | 161 | 155 |
| Complexe de Grand-Champ – restaurant scolaire | 38 | 51 |
| Complexe de Grand-Champ – salle des expositions | 97 | 76 |
| Complexe de Grand-Champ – théâtre | 98 | 103 |
| Complexe de Grand-Champ – salle omnisports - samedi/dimanche | 57 | 92 |
| Complexe de Montoly – salle polyvalente | 253 | 193 |
| Refuge (ouvert 9 mois) | 129 | 139 |
| Total | 833 | 809 |

- La salle communale a été fermée pendant les travaux de réfection du 15 au 28 avril 2011 - du 9 juin au 15 juillet 2011 - le 28 juin 2012 - du 11 au 12 septembre 2012
- Le théâtre de Grand-Champ a été fermé pour des travaux de réfection – du 1er au 21 janvier 2011 – du 25 février au 4 mars 2011 - du 11 au 22 mars 2011 – du 30 avril au 4 mai 2012 – du 16 au 22 août 2012
- Le restaurant scolaire a été fermé pour des travaux de réfection du 19 au 29 avril 2011
- La salle polyvalente de Montoly a été fermée pour des travaux de réfection du 22 au 26 octobre 2012

En dehors des horaires scolaires, les salles de gymnastique sont occupées par les sociétés sportives de 17h00 à 22h30, ceci y compris le samedi et le dimanche.

SERVICE: GREFFE MUNICIPAL

SITE INTERNET - WWW.GLAND.CH

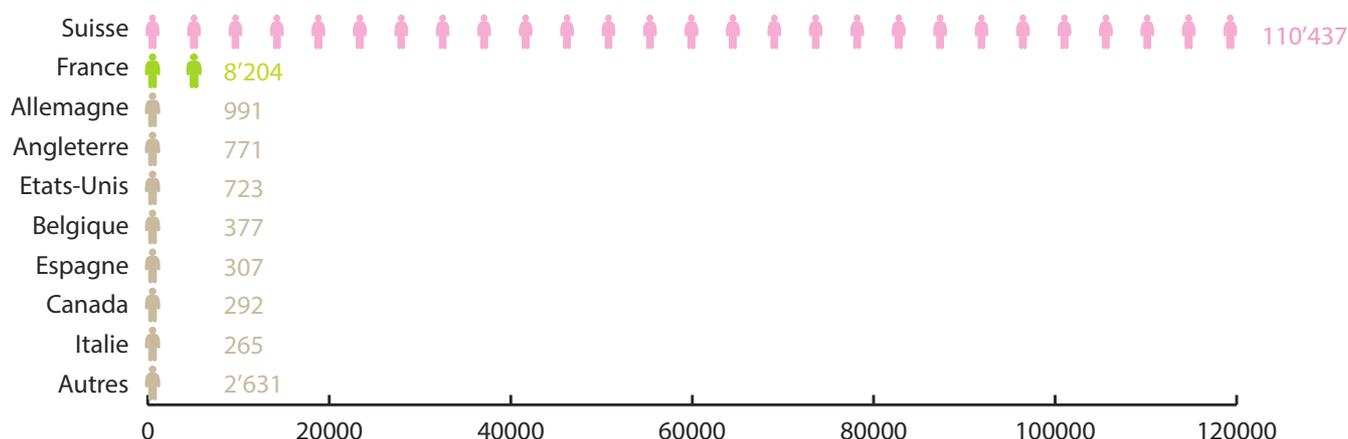
Le contenu du site internet communal est développé et complété régulièrement. On remarque l'importance de ce vecteur de communication auprès des administrés, mais aussi auprès d'autres personnes ou d'entreprises recherchant des informations sur la ville.

Statistiques des visites

Nombre total de visites en 2012 : 124'998
 Nombre total de pages vues en 2012 : 371'888
 Temps moyen passé sur le site : 2 min 29 secondes

PROVENANCE DES VISITEURS

Projet de nouveau site



Débuté au printemps 2012, le projet du nouveau site internet a été stoppé au début de l'automne pour des raisons indépendantes de celles de la municipalité et de l'administration.

SERVICE: GREFFE MUNICIPAL

CARTES JOURNALIÈRES CFF « COMMUNE »

La Ville de Gland met à disposition de ses habitants dix cartes journalières « Commune » valables sur les réseaux CFF et des cars postaux, les bateaux, la plupart des transports urbains et de nombreux chemins de fer privés.

Les cartes journalières pouvaient être obtenues jusqu'au 1er juin 2012 aux tarifs suivants

| | |
|--------------------------------------|---------------------------|
| Lundi – vendredi | Fr. 40.- / jour par carte |
| Samedi – dimanche et jours fériés | Fr. 45.- / jour par carte |
| Forfait samedi – dimanche | Fr. 80.- |
| Forfait vendredi – samedi – dimanche | Fr. 105.- |



Les cartes journalières peuvent être obtenues depuis le 1er juin 2012 aux tarifs suivants

| | |
|--------------------------------------|---------------------------|
| Lundi – dimanche et jours fériés | Fr. 44.- / jour par carte |
| Forfait samedi – dimanche | Fr. 80.- |
| Forfait vendredi – samedi – dimanche | Fr. 120.- |

Les ventes totales de 116'086 fr. n'ont pas été à la hauteur espérée et ne permettent pas de couvrir le coût d'acquisition des cartes, qui a augmenté à 123'000 fr. en 2012.

| MOIS | NOMBRE DE JOURS | VENDUS | INVENDUS | % DES VENDUS |
|--------------|-----------------|--------------|------------|--------------|
| janvier | 10 x 31 = 310 | 164 | 146 | 52,90 |
| février | 10 x 29 = 290 | 231 | 59 | 79,65 |
| mars | 10 x 31 = 310 | 212 | 98 | 68,38 |
| avril | 10 x 30 = 300 | 218 | 82 | 72,66 |
| mai | 10 x 31 = 310 | 211 | 99 | 68,06 |
| juin | 10 x 30 = 300 | 226 | 74 | 75,33 |
| juillet | 10 x 31 = 310 | 276 | 34 | 89,03 |
| août | 10 x 31 = 310 | 286 | 24 | 92,25 |
| septembre | 10 x 30 = 300 | 239 | 61 | 79,66 |
| octobre | 10 x 31 = 310 | 218 | 92 | 70,33 |
| novembre | 10 x 30 = 300 | 216 | 84 | 72 |
| décembre | 10 X 31 = 310 | 216 | 94 | 69,67 |
| TOTAL | 3'660 | 2'713 | 947 | 74,12 |

SERVICE: GREFFE MUNICIPAL REPAS À DOMICILE

Cette année, 3'690 repas (3'189 en 2011) ont été livrés à tour de rôle par nos livreurs.

Ci-dessous, la liste des bénévoles :

Mmes

- Marinette Moor
- Huguette Genier
- Pierrette Musy
- Jacqueline Reymond
- Marinette Morellon

Au 31 décembre, 25 personnes étaient au bénéfice de ces prestations.

Appréciée de tous les bénéficiaires pour la qualité des mets proposés par la clinique La Lignière et l'efficacité du réseau de distribution, cette prestation contribue au maintien des personnes âgées ou convalescentes dans leur domicile respectif.

SERVICE: GREFFE MUNICIPAL

FÊTE DES VOISINS - ÉDITION 2012

La fête des voisins s'est déroulée le 29 mai 2012.

Cette fête a été annoncée par l'intermédiaire d'un tout ménage, d'informations sur le site Internet de la commune et des affiches apposées dans toute la ville. 200 affiches A3+ ont été distribuées aux personnes organisant cette fête dans leur quartier, leur immeuble.

A cette occasion, la ville a mis gracieusement à disposition de la population: 83 tables de 3 mètres (pour 12 personnes) et 22 tables de 4 mètres (pour 16 personnes); 1000 cartes d'invitation, 100 t-shirts et 500 ballons.

SERVICE: SECRÉTARIAT MUNICIPAL

SERVICE DU LOGEMENT

Recherche d'appartements subventionnés - liste d'attente

L'administration communale dispose d'une liste d'attente qui évolue constamment. La situation est la suivante:

| Nombre de pièces | Nombre de demandes |
|------------------|--------------------|
| 1 pièce | 8 |
| 2 pièces | 51 |
| 3 pièces | 56 |
| 4 pièces | 68 |
| 5 pièces | 13 |
| TOTAL | 196 |

Dans la majorité des cas, il s'agit de personnes au bénéfice d'un emploi mais dont les ressources financières demeurent précaires en regard du coût du loyer libre pratiqué dans notre région.

Les conditions liées à l'obtention d'un appartement à loyer modéré sont définies par le règlement can-tonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics. Les éléments déterminants sont: le revenu, la fortune, le nombre de personnes par logement (degré d'occupation).

Aide individuelle au logement (AIL)

La ville de Gland propose une aide individuelle au logement aux familles à revenus modestes.

Qu'est-ce que l'aide individuelle au logement ?

L'AIL est une aide financière directe donnant la possibilité à des familles glandoises de bénéficier, sous certaines conditions, d'une participation au paiement du loyer.

Cette aide s'adresse uniquement à des familles avec enfants à charge qui ne bénéficient pas d'une autre forme d'aide comprenant déjà une contribution au logement.

Pour qui ?

Pour les familles résidant depuis plus de 3 ans sur le territoire communal et indépendantes financièrement (voir conditions).

Pour quoi ?

L'AIL est un soutien personnalisé dont le but est de rendre abordable le loyer de familles glandoises financièrement indépendantes mais dont la charge locative est trop importante.

Statistiques

Au 31 décembre 2012, 36 dossiers ont été déposés auprès du service du logement. Sur ceux-ci :

- 20 ont aboutis à une aide
- 16 ont été refusés

SERVICE: SECRÉTARIAT MUNICIPAL RESSOURCES HUMAINES

Nouveau règlement du personnel communal et Directives de la municipalité

Adopté par le Conseil communal le 15 septembre 2011, le règlement du personnel communal remplace depuis le 1er janvier 2012 l'ancien statut du personnel. Accompagné des Directives de la municipalité, il contribue à une gestion actualisée du personnel.

Gestion de la compétence et lien salarial

Introduite avec le soutien d'un mandataire en 2011, la gestion de la compétence, appelée plus communément «processus d'évaluation du personnel», est entrée en 2012 dans une phase d'amélioration visant à une bonne compréhension de la démarche par les collaborateurs, à une vision partagée des évaluateurs pour des résultats efficaces. Des séances de formation réunissent les évaluateurs d'une part, les collaborateurs de l'autre, et l'ensemble du personnel deux fois par année.

De manière générale, le processus est bien perçu par les collaborateurs et collaboratrices.

A la gestion de la compétence est venu s'ajouter en 2012 le processus salarial qui complète la gestion des ressources humaines de l'administration communale.

Personnel communal – situation au 31 décembre 2012

| | | | |
|---|---|---|----|
| SECRÉTARIAT MUNICIPAL | | BÂTIMENTS ET URBANISME | |
| Secrétaire municipal | 1 | Technicien en bâtiment | 1 |
| Secrétaire de direction 90% | 1 | Secrétaire 50% | 1 |
| Secrétaire 50% | 1 | SERVICE DE CONCIERGERIE | |
| Délégué à la communication 50% | 1 | Responsable | 1 |
| Apprentis | 2 | Concierges | 8 |
| RESSOURCES HUMAINES | | Apprenti agent d'exploitation | 1 |
| Responsable 80% | 1 | INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT | |
| GREFFE MUNICIPAL | | Chef de service | 1 |
| Secrétaire municipal adjoint | 1 | Ingénieur ETS | 1 |
| Employé d'administration | 1 | Ingénieur EPF | 1 |
| Secrétaire | 1 | Dessinateur en génie civil 50% | 1 |
| Secrétaire 50% | 1 | Secrétaire | 1 |
| Secrétaire-affaires scolaires et jeunesse 70% | 1 | SERVICE DE VOIRIE | |
| Conseillère Ecole-Famille 40% | 1 | Contremaître | 1 |
| PAUSE-DÉJ | | Collaborateurs | 10 |
| Responsable 40% | 1 | Apprenti | 1 |

| BOURSE COMMUNALE | | SERVICE PARCS ET JARDINS | |
|---------------------------------|---|---|---|
| Boursier communal | 1 | Chef espaces verts | 1 |
| Aide comptable | 1 | Jardinier-horticulteur | 1 |
| Secrétaire 70% | 1 | Collaborateur | 1 |
| Aide-comptable 50% | 1 | Collaborateur 50% | 1 |
| BÂTIMENTS ET URBANISME | | DÉCHÈTERIE | |
| Chef de service | 1 | Surveillant 75% | 1 |
| Déléguée à l'urbanisme | 1 | Ouvrier à 50% | 1 |
| Dessinateur en bâtiment | 1 | SERVICE DE LA POPULATION | |
| Déléguée à l'énergie 80% | 1 | Chef de service | 1 |
| SERVICE DE LA POPULATION | | BIBLIOTHÉCAIRES | |
| Secrétaire 50% | 1 | Responsable | 1 |
| ASP | 4 | Bibliothécaire 85% | 1 |
| CONTRÔLE DES HABITANTS | | Bibliothécaire 50 % | 1 |
| Préposée | 1 | Assistante en information documentaire | 1 |
| Employé d'administration | 2 | Auxiliaire 40% | 1 |
| Secrétaire 70% | 1 | Récapitulatif 2012 | |
| THÉÂTRE | | 74 personnes soit l'équivalent de 64.90 postes dont 4 apprentis | |
| Régisseur 80% | 1 | Situation 2011 | |
| Collaborateur 70% | 1 | 72 personnes soit l'équivalent de 63.85 postes dont 6 apprentis | |

| AUXILIAIRES | | | |
|--|----------------|---------------------|---------------------|
| Décompte annuel des heures effectuées | | | |
| Services | Collaborateurs | Nbre heures en 2011 | Nbre heures en 2012 |
| Auxiliaires-concierges | 20 | 14222 | 15643 |
| Archiviste communal | 1 | 206.5 | 274 |
| Patrouilleuses scolaires | 18 | 3824 | 3463.25 |
| Pause-Déj | 15 | 4336 | 4706 |
| Centre aéré | 11 | 970 | 631.50 |
| Théâtre | 22 | 435 | 812.75 |

ENGAGEMENTS

| | | |
|------------|--|--------------|
| 01.01.2012 | M. Gilles Guinand - service des espaces verts | SIE |
| 01.02.2012 | Mme Nathalie Hentschel - secrétaire (emploi en CDD) | SPOP |
| 01.03.2012 | Mme Marie-Josée Corthay - aide-comptable | Bourse |
| 05.03.2012 | Mme Lysiane Wehrly - AID (emploi en CDD) | Bibliothèque |
| 01.04.2012 | M. Jean-Paul Garcia Zielinski - ASP | SPOP |
| 01.04.2012 | M. Fabrice Blanchard - collaborateur voirie | SIE |
| 01.06.2012 | Mme Céline Jaquemet - employée de commerce au greffe | Greffe |

| | | |
|------------|--|--------------|
| 01.06.2012 | M. Sébastien Thillier - technicien en bâtiment | SBU |
| 01.07.2012 | Mme Viviane Pernet - employée commerce | Secrét. Mun. |
| 01.07.2012 | Mme Marine Venturi - bibliothécaire | Bibliothèque |
| 16.07.2012 | M. José de Jésus - employé espaces verts (emploi en CDD) | SIE |
| 13.08.2012 | M. Jonathan Watts - apprenti agent d'exploitation | SBU |
| 20.08.2012 | M. Daniel Das Neves - apprenti employé de commerce | Secrét. Mun. |
| 20.08.2012 | Mme Juliette Pythoud - employée de commerce (CDD) | SPOP |
| 01.10.2012 | Mme Patricia Grégoire - ASP | SPOP |
| 01.10.2012 | M. Christophe Vallar - concierge auxiliaire | SBU |

DÉPARTS

| | | | |
|------------|---|-------------------|--------|
| 31.03.2012 | M. Alain Jotterand - collaborateur voirie | retraite | SIE |
| 31.05.2012 | Mme Elisabeth Henny - secrétaire | retraite | Greffé |
| 30.06.2012 | Mme Nathalie Hentschel - secrétaire | fin CDD | SPOP |
| 30.06.2012 | M. Carlos De Oliveira - ASP | démission | SPOP |
| 01.08.2012 | M. Marc-André Loup - chef des espaces verts | décédé | SIE |
| 24.08.2012 | M. Joao Moreira - apprenti agent d'exploitation | fin apprentissage | SBU |
| 31.12.2012 | Mme Juliette Pythoud - employée de commerce | fin CDD | SPOP |
| 31.12.2012 | M. José de Jésus - employé espaces verts | fin CDD | SIE |
| 31.12.2012 | M. Gérald Vuichard - responsable déchèterie | retraite | SIE |

| POSTES RECHERCHÉS | DOSSIERS REÇUS |
|--|----------------|
| Apprenti agent d'exploitation en voie domestique | 5 |
| Apprenti AID | 5 |
| Apprenti employé de commerce | 41 |
| Bibliothécaire à 50 % | 45 |
| ASP | 67 |
| Employée de commerce au greffe municipal | 121 |
| Chef espaces verts | 13 |
| Concierge à 100 % | 43 |
| Employé de voirie | 75 |
| Employée de commerce au secrétariat municipal | 123 |
| Jardinier-horticulteur | 44 |
| Responsable déchèterie | 88 |
| Surveillant déchèterie | 74 |
| Technicien en bâtiment | 55 |
| Total 14 postes | 799 |

Hommage à M. Marc-André Loup

Marc-André Loup nous a quittés sur la pointe des pieds, en paix, le 1er août 2012. Ces quelques mots expriment notre chagrin et tout à la fois décrivent cette personne attachante à laquelle la municipalité et l'administration communale tiennent à rendre hommage.

Marc-André Loup est entré en fonction au sein du service de la voirie le 1er mars 1986. Les autorités l'avaient choisi pour ses qualités de jardinier. Dès 1987 déjà, il devient chef du service des espaces verts. Il en assumera la responsabilité jusqu'à son regretté départ.

Si Marc-André Loup nous a tous autant marqués, c'est parce que son goût pour le décor, pour les fleurs et la nature habillait un cœur immense et généreux, sensible à une certaine vision de la justice sociale. Il ne pesait pas sur ses collaborateurs, il les accompagnait dans leur travail. Précis dans l'accomplissement de ses tâches, rigoureux, il cultivait la discrétion et favorisait le dialogue. Il aimait donner des conseils qu'il prodiguait à chacun même pendant les derniers mois alors que la maladie lui tenait compagnie.

Il s'était mis au service de l'ensemble du personnel communal en présidant la commission du personnel de la commune dans un travail sensible lié à l'élaboration d'un nouveau règlement du personnel, en vigueur depuis le 1er janvier 2012. Sa sensibilité particulière à la vie des gens et aux moments difficiles que l'existence peut leur réserver lui ont permis d'assumer sereinement depuis le 3 mars 1989 la tâche de "préposé aux inhumations et à la police du cimetière".



Nous garderons longtemps dans nos cœurs le souvenir heureux, attachant, de notre bien aimé Marc-André Loup.

SERVICE: SECRETARIAT MUNICIPAL ARCHIVES

Personnel

L'archiviste de la Commune a œuvré en collaboration avec un archiviste professionnel HES de la société Pro Archives Conseils à raison respectivement d'une demi-journée et un jour par semaine pour ce dernier.

Locaux et équipement

Les archives communales de Gland ont été l'objet d'un cours de répétition de l'Organisation de la Protection Civile du district de Nyon (ORPC), Service de la Protection des biens culturels (PBC) qui s'est déroulé au mois d'avril en collaboration avec les archivistes communaux.

Ce cours consiste à réaliser des inventaires et plans d'évacuation pour les biens culturels ainsi que les archives communales dans chaque commune du district de Nyon. L'objectif est de protéger, lors d'un sinistre, les archives et les biens culturels afin de sauvegarder leur aspect premier, de les stocker provisoirement en collaboration avec d'autres services notamment celui des pompiers. Une vingtaine d'astreints ont ainsi réalisé un plan d'évacuation au cours de deux journées de travail.



La parcelle du quartier Eikenøtt au lieu-dit « Derrière le Borgeaud » sur le plan cadastral de 1908

Accroissement des fonds d'archives et place à disposition

Les services de l'administration communale ont procédé à des versements totalisant plus de 20 mètres linéaires, en particulier:

Secrétariat municipal (dossiers de correspondance de la législature 2006-2011) représentant 226 dossiers suspendus;

Services Bâtiments et Urbanisme (SBU) et Infrastructures et Environnement (SIE) dont le déménagement sur le site de Montoly a généré un important versement de documents.

Les archives communales occupent actuellement environ 430 mètres de rayonnages pour une capacité d'accueil totale de 557 mètres répartis entre les locaux de la Grand-Rue et Montoly, soit un taux d'occupation d'un peu plus de 80 %. A noter que 55 mètres linéaires d'arriérés de documents restent à inventorier.

Archivage électronique

Une réflexion portant sur la gestion des documents électroniques (GED) a été initiée suite au déménagement des SIE et du SBU. Un groupe de travail composé des chefs de ces services, du secrétaire municipal, du boursier et des archivistes a été mis sur pied. Premier pas vers la mise en place d'une GED à moyen terme, le but de cette démarche consiste mettre en œuvre:

- Une arborescence électronique conforme au plan de classement papier de l'administration communale;
- Mettre en œuvre une procédure de dénomination des répertoires, des fichiers et des versions de documents;
- Gérer les accès aux répertoires électroniques afin de tendre vers une gestion et un partage efficient des documents générés électroniquement;
- Accompagner les collaborateurs dans cette démarche grâce à des cours de formation et un guide pratique de gestion des documents.

Cette démarche sera vraisemblablement étendue aux autres services de l'administration en 2013.

Traitement des documents

Plus d'une vingtaine de mètres linéaires de documents ont été inventoriés et conditionnés selon les normes archivistiques en vigueur. 8 mètres (4.5 en 2011) linéaires de documents ne prêtant pas un intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation ont été éliminés de manière confidentielle. Ces éliminations sont protocolées dans le calendrier de conservation des archives communales.

La protection des documents et de leur contenant est nécessaire afin de garantir leur pérennité. Les archives communales ont procédé à l'acquisition de boîtes d'archives non-acides conformes à la norme ISO 9705 (prescriptions pour la permanence). Ces boîtes sont fournies par une entreprise Suisse qui emploie des personnes en situation de handicap.

175 unités de description (notices) ont été ajoutées dans l'inventaire des archives historiques qui est progressivement adapté à la norme générale internationale de description archivistique (ISAD-G). Au 31 décembre 2012, l'inventaire des archives comprenait:

- 3478 unités de description (archives historiques 1500 environ à nos jours);
- 876 unités de description (archives intermédiaires, documents conservés afin de satisfaire aux exigences légales puis éliminés à la fin de leur durée d'utilité administrative et/ou légale);
- 549 unités de description (archives éliminées).

Revue de presse

Les archivistes dépouillent la presse suisse et régionale afin d'enrichir une revue de presse. Celle-ci se compose de plusieurs milliers d'articles concernant la ville de Gland (Commune, sociétés locales, manifestations, personnalités, etc.). Ces dossiers sont librement consultables sur rendez-vous et permettent de s'informer sur l'un des sujets traités. L'informatisation de l'inventaire de ces dossiers a débuté en 2012.

Recherches

La consultation des documents est demeurée stable. Les archivistes ont été sollicitées à un peu plus de 25 reprises par des collaborateurs de l'administration ou des personnes externes à la Commune souhaitant obtenir des renseignements figurant dans les archives. Les réponses ont été données sur place, par courrier, courriel ou téléphone.

SERVICE: SECRÉTARIAT MUNICIPAL CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Contrairement à 2011, au vu des conditions climatiques, la flore fongique, s'est éteinte plus tôt, soit fin novembre.

Mais précédemment, ce fut intense. En mai le généreux et très olfactif tricholome de la Saint-George, ou simplement Saint-George s'est bien montré et a été trouvé tout au long du cinquième mois, bien que, comme son nom vernaculaire le laisse entendre, il devrait poindre deux semaines plus tôt. Sa période d'apparition coïncide le plus souvent avec le Saint-George du calendrier que nous fêtons le 23 avril.

La période estivale fut propice aux bolets. Comme les années précédentes les cueillettes furent belles et soignées.

Quelques confusions ont émaillé la saison, l'agaric jaunissant a poussé en grande quantité dans les prairies de la Côte. Les gens se baladant volontiers à travers la campagne; la vue de ces champignons blancs et charnus, a stimulé le réflexe ancestral du cueilleur qui sommeille en chacun de nous. La ressemblance avec les agarics champêtres a donné quelques erreurs de détermination, heureusement sans conséquence. Il faut dire que les agarics jaunissants sont parfois trompeurs même pour un initié.

Au milieu d'un splendide panier contenant trois espèces de bolets et de nébuleux se trouvaient quelques exemplaires d'entolome livide, la confusion classique de notre région. Ces deux espèces croissent dans un même habitat, à une même période et se ressemblent. Quand le nébuleux et l'entolome sont pris l'un pour l'autre, et qu'il y a consommation, c'est l'accident.

C'est pour éviter cela qu'il y a des contrôleurs.

L'année en chiffres :

- 123 contrôles
- 1196.3 kilos contrôlés
- 90.4 kilos consommables
- 28.9 kilos détruits
- 106 espèces reconnues



Sécurité publique

Service de la population

GENDARMERIE

PRÉAMBULE

Le lundi 20 février 2012, les responsables du poste de gendarmerie ont présenté le bilan de l'année 2011 à la municipalité en présence du Cdt de la gendarmerie, le Lt-col Botteron, et du Chef de la région Ouest, le capitaine Hausermann.

PERSONNEL

L'effectif du poste de Gland au 31 décembre 2012 est le suivant :

| | |
|---------------------------------|---|
| Adj Daniel Ehinger | chef de poste |
| Sgtm Vicente Bornay | remplaçant du chef de poste |
| Sgt Marc-Antoine Perrin | responsable secteur |
| Sgt émérite Charles Scheidegger | responsable secteur depuis le 12.03.2012 |
| Sgt Stephan Valenta | répondant police de proximité |
| Cpl Sébastien Wirz | collaborateur secteur (muté au CIR Bursins le 12.03.2012) |
| App. Alain Ruchti | collaborateur secteur |
| Appe Mélanie Favez | collaboratrice secteur |
| Gdm Anthony Laffely | collaborateur secteur |
| Gdm François Meylan | collaborateur secteur (muté CIR Lausanne) le 12.03.2012) |
| Gdme Isabelle Thévoz | collaboratrice secteur |
| Gdm Pascal Piemontési | collaborateur secteur |
| Gdm Sébastien Badel | collaborateur secteur depuis le 01.03.2012 |
| Gdm Julien Stulz | collaborateur secteur depuis le 01.03.2012 |
| Sgt émérite Charles Scheidegger | responsable secteur depuis le 12.03.2012 |

Environ 848 heures ont été consacrées à la formation du personnel.



ACTIVITÉS

La gendarmerie assure l'ordre et la tranquillité publics sur le territoire communal et une présence à la réception du lundi au vendredi de 07h30 à 12h00 puis de 13h00 à 17h00, sauf le jeudi jusqu'à 18 h.

Elle effectue des contrôles de circulation et participe à des missions de reconnaissance et de surveillance. Elle enregistre les plaintes et recueille les éléments nécessaires pour l'ouverture d'une enquête. Par la suite, elle prend en charge cette dernière, sur réquisition d'un magistrat, auditionne les personnes impliquées, effectue des visites domiciliaires puis établit les rapports finaux. Lors des patrouilles, elle contrôle l'état physique des conducteurs et dénonce ceux qui sont sous l'influence de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments. Elle dénonce également toutes les infractions aux règles de la circulation. Elle mène également des actions de police de proximité et de prévention.

APPRÉHENSION - ARRESTATION

Le 18 janvier, un requérant d'asile géorgien attribué à l'abri de Gland a été interpellé à la Grand'Rue porteur d'objets de provenance douteuse (appareils informatiques, parfums et bijoux). L'intéressé a été auditionné avec un interprète. Il a été gardé pour la nuit en cellule à Bursins. Perquisition effectuée le lendemain et enquête reprise par la police de sûreté.

Le 15 février, le comportement suspect de deux mineurs gitans (1 garçon et 1 fille) est signalé à la rue de l'Abbaye. La patrouille de Gland a pu être rapidement sur place et interpellé les deux adolescents de 15 et 16 ans qui étaient recherchés par d'autres cantons. Au terme des opérations, ils ont été conduits à la zone carcérale du CB à disposition de la police de sûreté.

Le 23 mars, un ressortissant portugais domicilié à Gland s'est rendu dans un établissement public de la rue du Borgeaud où il a été reconnu par la tenancière pour avoir écopé une fausse coupure de 20.- frs. L'intéressé a pu être appréhendé et conduit au CIR Bursins. Deux inspecteurs de la brigade financière ont procédé à son audition.

Le 29 mars, lors d'une surveillance, les inspecteurs du groupe judiciaire de Nyon ont appréhendé un requérant d'asile algérien en flagrant délit de vol. Ce requérant avait dissimulé le produit de son délit dans un buisson. L'affaire a été reprise par la sûreté.

Le 2 avril, un requérant d'asile marocain a été appréhendé par une patrouille de Bursins à la rue de la Gare. Ce requérant venait d'être mis en fuite par un citoyen alors qu'il tentait de pénétrer chez lui par le balcon.

Le 4 mai, trois requérants d'asile ont été contrôlés par une patrouille de Bursins. L'un d'entre eux, tunisien, était recherché pour vols par effraction dans les villas et les commerces. Il a donc été placé en cellule pour la nuit à la disposition de la sûreté.

Le 23 juin, une habitante nous a signalé que deux personnes venaient de s'introduire chez sa voisine à la rue de l'Abbaye. Après avoir effectué un bouclage extérieur, trois collègues ont pénétré dans la villa et interpellé deux jeunes gitanes en flagrant délit de vol. Elles ont été conduites au CIR Bursins et remises à la police de sûreté pour la suite de l'enquête.

Le 3 juillet, un requérant d'asile tunisien a été interpellé à la Grand'Rue en possession d'une valise qui ne lui appartenait pas. De plus, il était sous mandat d'arrêt du canton de Genève. Il a été placé en cellule à Bursins pour la nuit et transféré sur le canton de Genève sur ordre du procureur.

Le 7 juillet, 2 hommes ont été signalés au bancomat de l'UBS à la rue du Borgeaud. Les intéressés ont pu être appréhendés alors qu'ils quittaient les lieux à bord de leur véhicule. Ils ont été conduits à Bursins. Plusieurs milliers de francs suisses et d'euros ont été découverts cachés dans la voiture. L'affaire a été reprise par la sûreté et les auteurs incarcérés.

Le 28 août, la patrouille de Gland a interpellé trois roumains qui avaient un comportement suspect à la route de Cité-Ouest. Un peu plus tard, les collègues ont découvert leur voiture immatriculée en France. D'importantes sommes d'argent ont été retrouvées sur eux et du matériel suspect dans le véhicule. Ils ont été conduits à Bursins et l'enquête a été traitée par la police de sûreté.

Le 13 septembre, suite à des renseignements obtenus d'un citoyen, une surveillance a été mise en place dans le quartier de la rue de Malagny où deux hommes venaient de quitter un véhicule immatriculé en France pour pénétrer dans un immeuble. Quelques dizaines de minutes plus tard, ces deux ressortissants géorgien et ukrainien ont pu être appréhendés. Une grosse somme d'argent et des bijoux ont été découverts sur eux. Nous avons pu établir que ce butin provenait d'un cambriolage d'appartement par arrachage de cylindre. Le géorgien était sous mandat d'arrêt en Valais. L'enquête a été traitée par la police de sûreté.

Le 15 octobre, la pharmacie AMAVITA nous informe que deux hommes ont quitté leur établissement en emportant des parfums. Deux maghrébins ont été appréhendés à bord d'un véhicule français peu après. Un sac cartonné rempli de parfums a été découvert à l'intérieur de l'habitacle. Il s'agit d'un algérien de passage et d'un requérant d'asile marocain logé au Mont-sur-Lausanne. Le procureur a ordonné de les conduire à son audience le lendemain matin.

Le 5 décembre, la patrouille de Gland a appréhendé un requérant d'asile tunisien à la route de Begnins qui était recherché par la police de sûreté pour des vols à l'étalage et des vols par effraction. Il a été mis à la disposition du procureur.

STUPÉFIANTS

Le 18 janvier, un requérant d'asile gambien, logé à Gland, a été appréhendé à sa descente de train en provenance de Lausanne. Dans ses affaires, il a été trouvé 16 grammes d'herba cannabis conditionnés en 11 sachets minigrip.

Le 22 février, opération CHENAS BIS mise sur pied par la police de sûreté. Fouille des locaux EVAM avec appui de deux conducteurs de chiens. Deux requérants d'asile porteurs de petites quantités d'herbe ont été dénoncés. Plusieurs casiers ont été fouillés avec l'accord du répondant EVAM. Cette fouille s'est révélée négative. Une vingtaine de migrants étaient présents lors de cette opération qui s'est déroulée sans incident.

Le 5 juin, un requérant d'asile somalien a été interpellé devant l'entrée de l'abri EVAM. Celui-ci était porteur de 10 boulettes de cocaïne.

Le 7 octobre, avec un mandat de perquisition et un mandat d'amener, nous nous sommes rendus chez un habitant de la rue des Alpes suspecté de faire du trafic d'herba cannabis. Sur place, nous avons pu identifier 4 personnes. Dans l'appartement, il a été découvert 307 grammes d'herba cannabis prêts à la consommation et deux plantes sur le balcon, ainsi qu'une installation indoor contenant 15 plants de chanvre. L'auteur principal a reconnu consommation et trafic de ce produit. Les produits et le matériel ont été saisis et le prévenu dénoncé au ministère public de La Côte. Les autres personnes présentes ont été dénoncées comme consommateur uniquement.

Durant toute l'année, en plus des événements ci-dessus, il a été traité une quinzaine d'affaires de stupéfiant principalement pour de la consommation d'herba-cannabis avec saisies de petites quantités de marchandise.

L'effectif ne permettant pas d'avoir une patrouille 24 / 24, le personnel du CIR Bursins assure les interventions le reste du temps.

| | |
|------------|---|
| 830 | plaintes enregistrées (vols divers, dommages à la propriété, voies de fait, blessures corporelles, menaces, etc.) |
| 491 | réquisitions traitées pour les différentes instances judiciaires ou civiles (Juge, TM, Préfet, OP, Justice de Paix, SAN, bureau du radar, autres cantons, etc.) |
| 214 | amendes d'ordre délivrées |
| 320 | interventions police secours de tout genre |
| 112 | personnes arrêtées ou identifiées en cours d'enquête |
| 29 | accidents de la circulation |
| 55 | rapports pour dénonciation ivresse au volant (accidents compris) |
| 14 | rapports de dénonciation pour les stupéfiants |

La gendarmerie ayant changé de logiciels, certains chiffres disponibles en 2011 ne le sont plus dès 2012. Pour les détails, il faut se référer aux statistiques émises par l'Office cantonal.

Quelques manifestations ou événements particuliers

| | |
|------------------|--|
| 5 juillet | Fête du Chêne. Deux gendarmes engagés à vélo pour garantir le bon déroulement de la manifestation et assurer la sécurité du cortège. |
| 1er août | Ouverture accueil de jour EVAM. Mise en place d'un dispositif de surveillance avec création d'un périmètre de patrouille à pied autour de la Gare CFF. Dans un premier temps, des passages à pied ont été effectués toutes les heures puis le dispositif a été allégé vu le peu d'interventions relevées |
| 1er août | Fête nationale. Une patrouille engagée pour le bon déroulement de la manifestation |
| 4 sept. | Réception du Président du Grand Conseil (5 gdm de Gland et 4 gdm de Bursins pour le dispositif circulation mis en place) |
| 24 sept. | Réception des nouveaux habitants à Montoly |

CONTRÔLES DE VITESSE

Avenue du Mont-Blanc (limitation à 50 km/h)

| Nombre de contrôles | Durée totale des contrôles | Véhicules contrôlés | Véhicules dénoncés | % |
|---------------------|----------------------------|---------------------|--------------------|---|
| 6 | 11heures 55 | 1'205 | 75 | 6 |

Rte de Nyon (limitation à 50 km/h)

| Nombre de contrôles | Durée totale des contrôles | Véhicules contrôlés | Véhicules dénoncés | % |
|---------------------|----------------------------|---------------------|--------------------|---|
| 6 | 11heures 55 | 1'205 | 75 | 6 |

PRÉVENTIONS, MINEURS, ÉCOLIERS ET INTERVENTIONS À L'ENDROIT DES JEUNES

Du 27 août au 7 septembre, le personnel du poste de Gland a effectué des contrôles devant les établissements scolaires dans le cadre de la campagne de sécurité routière «Rentrée scolaire» à la demande du chef de la Prévention routière à Lausanne.

Le personnel de la brigade de la prévention routière de la police cantonale a visité une partie des élèves des classes primaires et secondaires.

Des patrouilles préventives ont été mises sur pied par le personnel de la brigade des mineurs - mœurs de la police de sûreté aux abords des collèges.

SURVEILLANCE MUTUELLE DES HABITATIONS

En 2011, année du 20ème anniversaire, le terme Surveillance Mutuelle des Habitations (SMHab) a été abandonné au profit de «Police Population». Le canton compte 113 communes membres (12'000 personnes).

Ce concept est en place à Gland depuis 1994. Il compte 142 partenaires, dont 9 correspondants qui fonctionnent comme responsables de quartier. L'adjudant Etienne Genton, de la gendarmerie vaudoise au CIR de Bursins, est le gérant de la sécurité pour la région Ouest. Il établit régulièrement un relevé des délits dans notre ville accompagné de conseils qu'il fait parvenir directement aux 9 correspondants et par cascade aux partenaires du concept.



Le concept a évolué pour s'adapter aux technologies modernes que sont les messageries électroniques et Internet, mais les fondamentaux du concept restent les mêmes, soit la solidarité, le partenariat, la responsabilité et le civisme. Le terme de «surveillance mutuelle» est supprimé pour ne garder que «Police-Population». Car c'est bien de cela qu'il s'agit, un partenariat entre nous tous, qui doit englober d'autres aspects de la délinquance et ne plus se limiter aux seuls cambriolages.

SERVICE DE LA POPULATION - SPOP

Le service de la population, plus communément nommé SPOP, englobe les activités du contrôle des habitants (CH) et celles liées à la police du commerce ou administrative et à la commission de police, à la gestion des places de parc, à la signalisation, à l'affichage et aux patrouilleurs scolaires.

ACTIVITÉS

4 assistants de sécurité publique, communément appelés ASP, assurent le service externe, M. Jean-Paul Garcia Zielinski a suivi avec succès la formation d'assistant de sécurité publique dispensé sur le site de Savatan.

Les activités des ASP sont très variées. Ils procèdent aux notifications, assurent le contrôle du stationnement ou le respect de la signalisation routière, l'affichage aux piliers publics, la prise en charge et la gestion des vélos trouvés, le contrôle des haies, les vérifications et recherches d'adresses sollicitées par le bureau du contrôle des habitants ou des autres bureaux communaux.

Les assistants de sécurité publique posent la signalisation, organisent le stationnement lors des services funèbres, régulent la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplacent si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assurent une présence proche des établissements scolaires ou encore dans les parcs et jardins, contrôlent l'inscription des chiens.

Une présence régulière en rue permet également à ces collaborateurs de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Ils sont parfois également appelés à aider les policiers cantonaux lors d'accidents ou d'engagements particuliers afin de sécuriser un endroit ou dévier la circulation. Les renseignements communiqués par les ASP sont appréciés des gendarmes.

Au niveau administratif, le service de la population établit divers rapports à l'intention de la municipalité, des services communaux ou cantonaux. Ces écrits concernent en particulier les commerces au bénéfice de licences, le changement de tenancier des établissements publics, les demandes de prolongations d'ouverture, les autorisations pour les appareils automatiques ou la vente sur la voie publique, ainsi que pour les procédés de réclame ou les publicités temporaires.

Le chef de service est présent lors des expulsions de locaux loués ordonnées par la Justice de Paix. Les effets des locataires peuvent être stockés au garde-meubles communal.

MANIFESTATIONS DIVERSES

De nombreuses manifestations publiques ont jalonné cette année 2012. Elles ont nécessité des mesures particulières de circulation ou un encadrement adéquat, allant de la pose de signaux ou barrières à la mise en place d'un concept de circulation avec une prise en charge des usagers dès la sortie de l'autoroute.

La réception du Président du Grand-Conseil, le 4 septembre, a impliqué l'engagement du personnel communal, de la PCi, du service du feu, de la gendarmerie, du service des routes dans le cadre des mesures de circulation prises à l'occasion de cette réception.

D'autres manifestations telles que la Fête du Chêne, la Fête de la musique, l'Open Air, l'inauguration du bâtiment des infrastructures de Montoly ont également nécessité des mesures particulières.

PATROUILLEURS SCOLAIRES

L'effectif des patrouilleurs scolaires se compose au 31.12.2012 de 23 personnes, dont 19 femmes et 4 hommes. Ils assurent la sécurité à 9 endroits spécifiques de la commune.

Une personne a été maintenue sur la place de la gare malgré la suppression du passage pour piétons. Cette patrouille assure ainsi une aide à la traversée pour les enfants des classes primaires.

Le Pédibus a mis en service 2 lignes au début septembre, à la suite d'une campagne de recrutement menée conjointement avec les écoles primaires à la suite du souhait de l'association glandoise des parents d'élèves de cesser leur activité dans ce domaine.

La première ligne permet un accompagnement des écoliers entre le quartier de Riant-Coteau jusqu'au collège de Mauverney. La seconde relie la rue de la Gare au collège des Perrerets.

SIGNALISATION, STATIONNEMENT

L'entretien des marquages et la signalisation sur le domaine public sont réalisés en étroite collaboration avec le service de voirie.

Le balisage des places de parc du type zone bleue s'est généralisé dans nos rues. La création de nouvelles places de stationnement réservées aux personnes handicapées, pour les 2 roues, les taxis, en zone bleue a été effectuées sur la place de la Gare.

Le stationnement a été réglementé sur la route de Luins et sur le chemin des Grands-Champs. La signalisation relative aux ronds-points du Communet et des Courbes a été légalisée tout comme le signal « Interdiction d'obliquer à droite » placé sur la route de Luins, au droit de la rue du Borgeaud.

En outre, de la signalisation a été mise en place dans le cadre de l'aménagement des arrêts de bus et certaines places de parc ont été supprimées afin de faciliter l'arrêt des transports publics.

La vente d'autorisations journalières, hebdomadaires ou mensuelles, communément appelées « macarons » est de plus en plus connue et appréciée par les utilisateurs. Les entreprises venant travailler à Gland ou rencontrées sur les chantiers sont informées de cette prestation pour faciliter le parage de leurs véhicules.

En 2012, 425 autorisations mensuelles (macarons) ont été établies. Ce nombre est stable par rapport à 2011. Par contre le bureau a délivré également 266 autorisations hebdomadaires ou journalières, ce qui représente une augmentation de plus de 70 autorisations de ce type par rapport à 2011, démontrant une meilleure connaissance de ce mode de parage temporaire, très apprécié des utilisateurs.

ETABLISSEMENTS PUBLICS, COMMERCE

Les établissements publics de la localité présentent de nombreuses spécificités allant du tea-room, café-restaurant, café-bar, salon de jeux, ou cabaret, soit 36 licences d'établissements publics. La gestion et le contrôle de ces licences délivrées par la Police cantonale du commerce sont en partie de compétence communale.

Nous recensons à fin décembre 2012, 21 cafés-restaurants, 1 salon de jeux, 2 établissements de nuit, 3 buvettes (tir, football et pour la patinoire saisonnière), 1 restaurant d'entreprise et 1 centre de sports (Fitness) et 7 tea-rooms ou bar à café. Nous comptons également 3 licences de traiteurs et 12 commerces au bénéfice d'une autorisation cantonale pour la vente de boissons alcooliques à l'emporter. En 2012, nous avons enregistré sur l'ensemble des commerces soumis à une autorisation de la police du commerce, 2 fermetures pour cessations d'activité, 3 changements de tenanciers et 1 changement de catégorie.

Les tenanciers peuvent obtenir de la municipalité des prolongations des heures d'ouverture. Ils doivent dès lors indiquer ces prolongations dans des carnets spécifiques que le SPOP contrôle afin que la bourse communale puisse facturer ces redevances.

En 2012, nous avons également enregistré l'ouverture d'un salon de massage érotique. Cet établissement est soumis à la loi sur la prostitution et il appartient à la police de sûreté avec l'appui de la gendarmerie et la police du commerce de contrôler ce type d'établissement afin de s'assurer que les personnes qui pratiquent cette activité bénéficient des autorisations nécessaires.

AMENDES D'ORDRE

Sur l'ensemble de l'année 2012, 1624 contraventions de circulation ont été sanctionnées par une amende d'ordre.

Ces contraventions sont composées principalement des infractions suivantes:

| | |
|-------------|--|
| 1031 | infractions commises dans les zones de stationnement, dont principalement pour défaut de disque ou dépassement du temps prescrit |
| 556 | infractions suite à un stationnement hors des cases balisées ou une infraction relative au non-respect d'un signal de prescription |

COMMISSION DE POLICE

Pour 2012, la commission de police a établi 426 ordonnances pénales appelées anciennement sentences municipales. Elles sont réparties comme suit:

| | |
|------------|--|
| 365 | dénonciations de privés, régies ou gérances pour usage abusif d'un fonds mis à ban |
| 31 | usages abusifs d'un fonds privé communal mis à ban (parking scolaire ou d'un bâtiment communal) |
| 23 | infractions au règlement de police, portant en particulier sur des nuisances sonores, batteries – scandales, ou chiens errants |
| 4 | infractions liées à la gestion des déchets |

La gestion administrative des contraventions est assurée par le SPOP qui s'occupe du secrétariat de la commission de police et, par conséquence, établit de très nombreux courriers notamment lorsqu'il s'agit de dénonciations pour stationnement abusif dénoncé par une régie ou une société de surveillance mandatée par un propriétaire.

La gestion des amendes d'ordre est assurée par la bourse communale qui est équipée d'un logiciel informatique spécifique.

La commission de police a également ordonné du travail d'utilité publique à 3 jeunes de moins de 16 ans surpris par la gendarmerie en rue après 23h00. Ces jeunes ont été convoqués, avec leurs parents, devant la commission de police. Ils ont accompli quelques heures de nettoyage encadrés par le personnel de conciergerie.

La commission de police répond aux demandes de compléments d'informations ou aux oppositions. Les décisions sont communiquées par pli avec accusé de réception. Elle a également transmis des dossiers au Ministère public afin qu'une instruction soit ouverte par le Tribunal de police. Un dossier a été transmis à l'Office d'exécution des peines afin de convertir une amende en jours de privation de liberté.

NOTIFICATION POUR L'OFFICE DES POURSUITES (OP)

1'834 (1'737 en 2011) commandements de payer ou comminations de faillite ont été notifiés par les agents du SPOP.

Certaines notifications sont effectuées rapidement mais pour d'autres, il est nécessaire de se rendre à plusieurs reprises chez le débiteur pour lui remettre le document de l'office des poursuites. Une visite à son domicile tôt le matin ou en début de soirée, ou encore le samedi est parfois nécessaire.

Parfois les notifications ne sont pas possibles, le débiteur ayant quitté la commune ou s'est sous-trait à toutes les tentatives de notification, ou encore est momentanément « introuvable ». Dès lors, les agents du SPOP retournent à l'OP les documents à notifier avec un rapport circonstancié, ce qui permet à l'office cantonal de diriger sa requête auprès d'une autre commune ou de délivrer, via la Préfecture, un mandat d'amener et ainsi requérir la gendarmerie pour appréhender et conduire un débiteur à l'Office des poursuites du district.

RAILFAIR - GARE DE GLAND

Le concept de parrains et de marraines en gare, initié par les CFF, et soutenue par la municipalité de Gland depuis 2011 a pu être mis en place à la Gare de Gland au printemps 2012.

Cinq personnes formées par les CFF et, par groupe de 2, sont présentes sur le territoire des CFF en fin de journée selon des tranches horaires convenues entre les partenaires. Les CFF ont étendu ce concept à la Gare de Nyon, en automne 2012, ce qui a permis de former d'autres personnes et ainsi permettre des présences, toujours par groupes de 2, sur les 2 gares. Les parrains et marraines prennent leur service sur l'une ou l'autre de gares puis se déplacent en train sur la gare voisine, augmentant ainsi le nombre de services et leur présence sur le domaine CFF.

La présence des parrains pacifie l'endroit et permet de diminuer le sentiment de crainte que certains usagers peuvent avoir. Les CFF souhaitent étendre le concept sur d'autres gares du bassin lémanique et une conférence de presse s'est tenue à Gland en novembre afin de présenter ce premier partenariat entre les parrains de 2 gares voisines.

POINT I / TOURISME

Le présentoir de Nyon Région Tourisme (NRT) est installé dans le hall de la maison de commune. Il permet aux habitants comme aux personnes de passage de trouver des informations touristiques. Le présentoir est régulièrement approvisionné par le personnel du bureau touristique de Nyon. Le personnel communal est également à même de renseigner ou de diriger les demandeurs sur certains sites en cas de demandes particulières. Certains pèlerins qui empruntent le parcours de Saint-Jacques de Compostelle viennent y chercher des informations ou le tampon communal pour valider leur «crédence» ou journal de marche.

CONTRÔLE DES HABITANTS (C.H.)

Ce bureau communal a pour mission de gérer le registre des habitants, d'inscrire les arrivées, les départs, les changements d'adresse dans la commune ou d'état civil des personnes résidants à Gland.

Les personnes ont l'obligation d'annoncer systématiquement tous les changements de ce type au bureau communal. Malheureusement, de nombreuses personnes oublient et ne viennent pas spontanément. Dès lors, sur la base des avis de mutation des autres communes ainsi que des avis des régies ou propriétaires, le contrôle des habitants a mis en place un système de contrôles journaliers qui permet de convoquer les gens afin qu'ils se présentent au bureau du C.H. et ainsi puissent répondre aux obligations légales. Il est parfois nécessaire de relancer des personnes qui oublient ce rappel et dans des cas ultimes, le collaborateur du C.H. demande l'aide des assistants de sécurité publique (ASP) de la commune pour intimier l'ordre à ces gens de se présenter au bureau communal. Cette présence au bureau communal est nécessaire car les informations contenues dans les avis des régies ou les avis de mutations des communes ne contiennent pas toutes les informations nécessaires à la tenue du registre communal des habitants. Sur l'ensemble de l'année ces rappels et autres courriers de suivis représentent plus de 1'000 envois.

Il a enregistré l'arrivée de 1'174 personnes y compris les naissances et le départ de 1'147 personnes y compris les décès. La population a augmenté de 15 personnes.

L'ensemble des saisies, modifications, mises à jour et autres interventions sur le logiciel propre du C.H. de Gland ont généré 16'338 opérations informatiques, communément appelées «mutations».

Il s'occupe également des demandes de prolongement d'une autorisation de séjour, du dépôt d'une demande de carte d'identité suisse, de l'établissement d'une attestation de domicile, des demandes de naturalisation, etc.

L'accueil des personnes venant au guichet pour des démarches administratives ou tout simplement pour un renseignement est très important car ce premier contact doit demeurer une des cartes de visite de notre ville. Il est à noter que les demandes deviennent de plus en plus complexes et que les personnes attendent beaucoup des collaborateurs du contrôle des habitants. En effet, ceux-ci s'efforcent de répondre de manière optimale.

HARMONISATION DES REGISTRES

Le contrôle des habitants a œuvré durant l'année 2012 dans le cadre de l'harmonisation des registres. Toute personne inscrite auprès d'un registre des habitants (RdH) s'est vu attribuer un identificateur fédéral de bâtiment (EGID) et un identificateur fédéral de logement (EWID), correspondant respectivement au bâtiment et au logement où elle réside. L'EGID et l'EWID sont attribués par le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Ils permettent d'identifier clairement chaque bâtiment et chaque logement en Suisse.

Grâce à ces identificateurs, il est possible de déterminer pour chaque personne, sur la base des registres, le ménage auquel elle appartient. Toutes les personnes qui ont la même combinaison EGID-EWID partagent le même logement et forment donc un ménage. L'échéance pour l'attribution de ces références était le 31 décembre 2012.

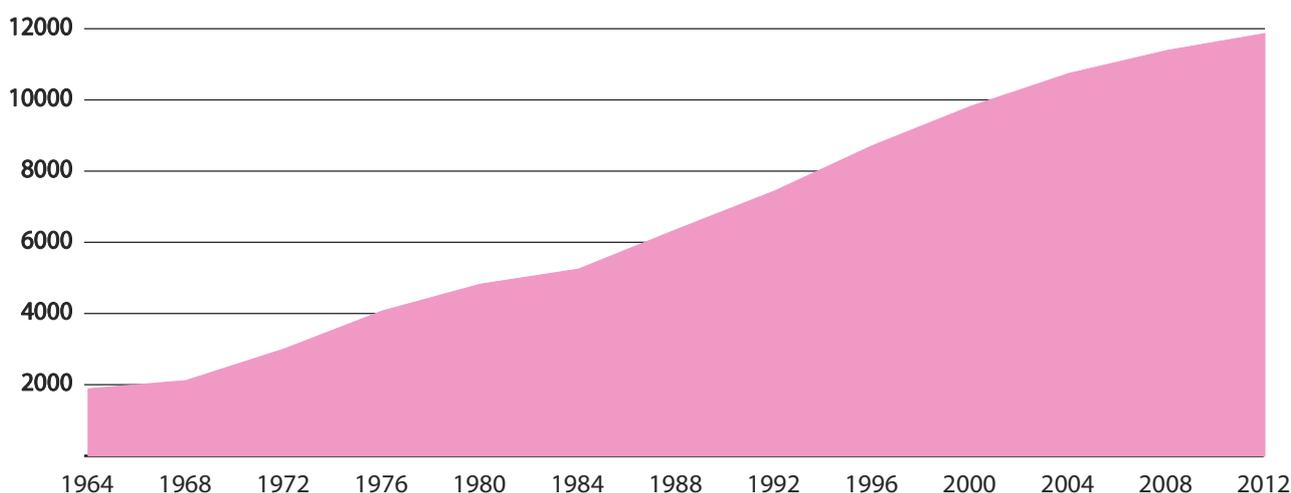
Le contrôle des habitants a mené à bien et dans les temps ce travail qui doit se poursuivre à chaque nouvelle inscription ou changement d'adresse sur la base des baux à loyer ou des actes de cessions des habitations.

LA POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 2012

La population au 31.12.2012 est de 11'867 habitants répartie comme suit:

| | Hommes 16 ans et + | Femmes 16 ans et + | Garçons moins de 16 ans | Filles moins de 16 ans | Total hommes | Total femmes | Total par catégorie |
|--------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------|------------------------------|-----------------|-----------------|------------------------|
| Bourgeois | 211 | 261 | 51 | 47 | 262 | 308 | 570 |
| Vaudois | 907 | 1063 | 215 | 263 | 1122 | 1326 | 2448 |
| Confédérés | 1808 | 2030 | 480 | 469 | 2288 | 2499 | 4787 |
| Permis B | 486 | 467 | 120 | 119 | 606 | 586 | 1192 |
| Permis C | 1127 | 1004 | 281 | 261 | 1408 | 1265 | 2673 |
| Permis L | 13 | 13 | | | 13 | 13 | 26 |
| Fonct. internat. | 41 | 44 | 16 | 16 | 57 | 60 | 117 |
| Permis CI | 2 | 3 | | | 2 | 3 | 5 |
| Permis F | | 1 | 1 | | 1 | 1 | 2 |
| Permis G | 2 | 2 | | | 2 | 2 | 4 |
| En attente d'auto. | 14 | 15 | 6 | 8 | 20 | 23 | 43 |
| | 4611 | 4903 | 1170 | 1183 | 5781 | 6086 | 11867 |

Evolution de la population des années 1964 à 2012



Pyramide des Ages 2012



Registre civique

Au 31 décembre 2012, le rôle se présente comme suit:

Votations & élections cantonales et fédérales 5'941
Votations & élections communales 7'522

Quelques chiffres

Naissances: 140 naissances, soit 64 filles et 76 garçons.

Décès: 47 décès, soit 22 femmes et 25 hommes.

Frontaliers: 956 permis frontaliers ont été traités au cours de l'année.

Pièces d'identité: 543 cartes d'identité ont été demandées tout au long de l'année 2012.

Recensement des chiens: 518 chiens sont inscrits dans notre commune.

NATURALISATIONS

Conformément aux dispositions en la matière, l'exécutif a délégué la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire à une commission municipale de naturalisation. Sa composition est la suivante:

Présidente Mme Florence Golaz, municipale
Membres M. Gérald Creteigny, syndic
 Mme Claudia Cela remplacée par Mme Marion Wahlen
 Mme Charlotte Gabriel
 Mme Célia Maeder
 M. Cyril Gallay
 M. Jean-Daniel Grandjean

Cette commission s'est réunie à 13 reprises. A l'issue de ces séances, elle établit des propositions de décisions d'octroi de bourgeoisie à l'intention de la municipalité pour validation.

Les décisions d'octroi ainsi accordées sont déposées au service cantonal en charge des naturalisations pour l'obtention du droit de cité vaudois. Ce n'est qu'après avoir obtenu une autorisation au niveau fédéral et avoir participé à la cérémonie de prestation de serment devant le conseil d'Etat que les demandeurs obtiennent la nationalité suisse et l'origine de Gland.

La commission de naturalisation émet un préavis négatif lorsque le requérant présente des lacunes importantes dans le cadre de la maîtrise de la langue française ou de son intégration.

Si les connaissances de base en histoire, géographie, civisme et culture suisses semblent insuffisantes, la requête peut être suspendue pour une période d'une année maximum pendant laquelle le candidat peut demander à être à nouveau entendu. En général, la municipalité décide de l'octroi ou non de la bourgeoisie lors de la séance qui suit celle de la commission.

Les candidats à la naturalisation facilitée bénéficient pour l'octroi de la bourgeoisie d'une décision administrative rendue par la municipalité. Ils ne sont pas entendus par la commission de naturalisation.

Le contrôle des habitants établit les rapports destinés à la commission et à la municipalité ainsi que tous les courriers y relatifs.

Durant l'année 2012, la municipalité a accordé la bourgeoisie aux personnes suivantes :

Naturalisations ordinaires :

| Nom | Prénom | Date de naissance | Origine |
|---------------------|----------------|-------------------|----------------|
| Grandjean | Didier | 08.06.1965 | France |
| Grandjean | Giuseppina | 15.06.1963 | Italie |
| Gasser | Jeanne | 12.07.1957 | Haïti |
| Damiano | Maria | 13.04.1963 | Italie |
| Lopo | Marcello | 08.02.1960 | Italie |
| Da Silva Pinheiro | José | 14.04.1971 | Portugal |
| Da Silva Pinheiro | Laura | 22.07.1969 | Portugal |
| Pinto da Silva | Tamara | 29.07.1999 | Portugal |
| Bour | Jacques | 20.05.1958 | Pays-Bas |
| Bour | Adele | 14.09.1969 | Philippines |
| Bour | Jacques Robert | 29.04.1999 | Pays-Bas |
| Bour | Maxine | 01.02.2005 | Pays-Bas |
| Prados Doña | Rosalía | 01.07.1969 | Espagne |
| Ricci | Claudio | 27.11.1951 | Italie |
| Chindenko Farescour | Nadine | 01.09.1972 | France |
| Farescour | Michel | 25.05.1972 | France |
| Farescour | Yédidya | 25.04.2001 | France |
| Farescour | Alen | 28.12.2006 | France |
| Abbattista | Nicola | 18.05.1975 | Italie |
| Meuris | Jean-Pierre | 24.12.1957 | Belgique |
| Serpe | Anne-Françoise | 29.08.1957 | Belgique |
| Mouzakki | Saadia | 23.06.1947 | Maroc |
| Vermaak | Cornelis | 01.10.1968 | Afrique du Sud |
| Thiry | Jean-Marc | 01.02.1962 | France |
| Thiry | Claudie | 09.05.1964 | France |
| Thiry | Charlène | 29.08.1998 | France |
| Thiry | Maëlle | 25.01.2000 | France |
| Carrasco | Djana | 23.01.1983 | Etats-Unis |

| | | | |
|---------------------------|--------------|------------|----------------------|
| Vanucci | Kevyn | 01.11.2007 | France |
| Iamartino-Dhahri | Giuseppina | 24.04.1959 | Italie |
| Dhahri | Monia | 26.07.1999 | Italie |
| Sofia | Nunziatina | 08.05.1960 | Italie |
| Motta Larrivé | Stella | 19.10.1960 | Brésil |
| Larrivé | Stéphanie | 18.02.1999 | France |
| Larrivé | Jean-Jacques | 12.06.2002 | France |
| Gorgoni | Walter | 24.09.1963 | Italie |
| Gorgoni | Iulica | 13.08.1965 | Roumanie |
| Gorgoni | Sebastien | 09.06.1999 | Italie |
| Almeida da Silva | Antonio | 13.06.1963 | Portugal |
| Lopes Gomes da Silva | Eduarda | 01.01.1964 | Portugal |
| Gomes da Silva | Sara | 18.11.1995 | Portugal |
| Bensaad Beneyzzar | Saana | 27.08.1972 | Algérie |
| Halimi | Besim | 14.06.1974 | Kosovo |
| Halimi | Eljesa | 11.10.2011 | Kosovo |
| Schneider | Daniela | 01.04.1961 | Italie |
| Schneider | Thierry | 04.09.1959 | France |
| Schneider | Alessia | 08.12.1995 | France |
| Schneider | Julia | 24.03.2002 | France |
| Das | Anikath | 17.09.1957 | Inde |
| Das | Tara | 24.09.1963 | Inde |
| Pajaziti | Mexhid | 05.10.1977 | Serbie-et-Monténégro |
| Pajaziti | Kiljan | 13.06.2005 | Serbie-et-Monténégro |
| Rexhaj | Sejdi | 06.02.1975 | Kosovo |
| Rexhaj | Burbuqe | 14.04.1978 | Kosovo |
| Rexhaj | Dieliza | 04.10.1998 | Kosovo |
| Rexhaj | Deolda | 22.09.1999 | Kosovo |
| Rexhaj | Erijon | 28.01.2001 | Kosovo |
| Rexhaj | Erblin | 24.06.2006 | Kosovo |
| Fargues | Arnaud | 29.05.1968 | France |
| Stokic | Miki | 20.04.1979 | France |
| Alemayehu | Junko | 01.02.1958 | Japon |
| Pajaziti | Bashkim | 25.07.1981 | Serbie-et-Monténégro |
| De Kimpe | Jacques | 11.12.1948 | France |
| De Kimpe | Monique | 11.02.1950 | France |
| Da Costa Ferreira | Jorge | 15.08.1980 | Portugal |
| Martins Sarmiento | Manuel | 25.11.1955 | Portugal |
| Orfão Gonçalves Sarmiento | Maria | 12.08.1960 | Portugal |
| Riccio | Pasquale | 27.06.1959 | Italie |
| Riccio-Passarella | Anna | 30.05.1963 | Italie |
| Sicuranza | Libero | 22.08.1939 | Italie |

Naturalisations facilitées :

| Nom | Prénom | Date de naissance | Origine |
|----------------------|-----------|-------------------|----------------------|
| Lenoir | Cynthia | 27.05.1986 | Belgique |
| Cardoso Amaral | Sabrina | 17.05.1995 | Portugal |
| Iseni | Aghesa | 13.03.1994 | Kosovo |
| Iseni | Ergon | 03.06.1996 | Kosovo |
| Iseni | Shaip | 09.05.1997 | Kosovo |
| De Francesco | Mauro | 07.03.1968 | Italie |
| De Francesco | Steeve | 08.02.1999 | Italie |
| De Francesco | Veronica | 28.03.2004 | Italie |
| Mendonça Carvalho | Daniel | 18.07.1999 | Portugal |
| Riccio | Maurizio | 09.05.1984 | Italie |
| Sefji | Valon | 20.08.1989 | Serbie |
| Fonseca da Conceição | Hugo | 20.01.1993 | Portugal |
| Vidal-Gisler | Karin | 30.01.1993 | Suisse / Bourgeoisie |
| Vidal-Gisler | Léa | 08.06.1991 | Suisse / Bourgeoisie |
| Silva Pires da Rocha | Joana | 27.03.1998 | Portugal |
| Azzara | Sara | 16.11.1988 | Suède et Italie |
| Bouzenad | Amina | 26.03.1997 | Canada |
| Pereira Caçao | Mylena | 14.08.1998 | Portugal |
| Pereira Caçao | Dylan | 29.07.1994 | Portugal |
| Guerreiro Fernandes | Diana | 02.02.2000 | Portugal |
| Rexhaj | Agon | 28.09.1989 | Kosovo |
| Hosotte | Camille | 03.11.1996 | France |
| Hosotte | Pauline | 21.09.1994 | France |
| Velasco Alonso | Nathalie | 13.04.1975 | Espagne |
| Velasco Pannetier | Taïssa | 17.07.1998 | Espagne |
| Velasco Pannetier | Themis | 01.04.2000 | Espagne |
| Tasselli | Fabrizio | 01.04.1988 | Italie |
| Cassabier | Christine | 30.09.1991 | France |
| Hérissé | Charlotte | 13.08.1992 | France |
| Oliveira Silva | Nádia | 21.11.1991 | Portugal |

REGISTRE DES ENTREPRISES

Le bureau du contrôle des habitants effectue l'enregistrement et la mise à jour des données du registre des entreprises, commerces, PME, etc. ou raisons sociales inscrits sur le territoire de notre commune. De nombreux courriers sont adressés aux diverses raisons sociales annoncées ou dont nous avons connaissance au travers de la FAO ou d'autres publications ou qui s'annoncent. Ces courriers permettent de collecter des données utiles pour alimenter le registre des entreprises ou commerces situés sur Gland.

Sur l'ensemble de 2012, ce sont près de 800 interventions qui ont été effectuées sur le programme informatique spécifique. Les interventions les plus courantes portent tant sur l'inscription de nouvelles entreprises, que sur des radiations, des transferts, ou encore des changements de statuts actif – non actif par exemple.

Au 31.12.2012, ce registre comptait 882 entités et 5'873 emplois annoncés.

Il est possible de consulter ce registre sur le site communal ainsi que sur le site du Conseil régional [http://www.regionyon.ch/services/registre des entreprises/](http://www.regionyon.ch/services/registre%20des%20entreprises/), ce qui permet aux entreprises et autres commerces d'avoir une visibilité supplémentaire.

Nombre de commerces, d'entreprises et d'emplois à Gland :

| Années | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------|--------|--------|--------|--------|
| Population | 11'586 | 11'751 | 11'852 | 11'867 |
| Entreprises | 762 | 787 | 777 | 882 |
| Emplois | 4'521 | 4'547 | 4'555 | 5'873 |

Transports publics

NOUVELLES OFFRES

Avec le taux de motorisation le plus important du canton, le district de Nyon subit de plein fouet les nuisances liées à la surcharge de trafic. Pour y remédier, tous les moyens sont bons pour inciter nos habitants à expérimenter d'autres modes de déplacement : à chaque opportunité, la municipalité met en place de nouveaux trottoirs ou pistes cyclables, développe des zones où le trafic est modéré, met à disposition de nouveaux parkings pour les vélos, propose des voitures Mobility ou des vélos en libre service. Gland jouit d'une situation extrêmement favorable pour les déplacements doux puisque qu'elle développe la plupart de ses activités dans un rayon d'un kilomètre autour de la gare. Il arrive également que vos autorités agissent de façon plus contraignante au travers des nouveaux plans de quartier par exemple, en limitant la construction de places de parc.

Parallèlement à l'existence de ce parc motorisé conséquent, le district de Nyon accuse un réel retard en matière de transports publics. Un effort important au niveau de l'offre a été effectué en décembre 2012 avec notamment un transport urbain plus performant qui permet de relier plus efficacement les différents quartiers de notre ville et de favoriser les correspondances avec les horaires CFF depuis le nord de la ville.

En collaboration avec Régionyon, la municipalité a profité du changement des horaires CFF pour repenser complètement le Transport Urbain de Gland (TUG). D'une part, la boucle est abandonnée au profit d'un trajet en S, permettant une meilleure mise en relation des quartiers du haut et du bas de la commune. D'autre part, les horaires du TUG sont calés sur les horaires des trains afin de favoriser les transbordements pour les pendulaires. Autre nouveauté : les bus continueront de circuler pendant les vacances scolaires avec une cadence à la demi-heure. De plus, trois lignes de bus régionales complètent l'offre en ville de Gland.

HORAIRES DES TRAINS

Le dimanche 9 décembre 2012 les horaires des trains ont été modifiés. Notre gare est alors en relation directe deux fois par heure avec les gares de Genève, Coppet, Nyon, Allaman, Morges, Renens et Lausanne. Les trains en direction de l'est seront prolongés en alternance jusqu'à Vevey ou Palézieux et Romont. Ces trains RegioExpress (RE) seront exploités par les nouvelles rames à deux étages « Duplex Regio ».

En direction de Genève aux '18 et '48 (arrivée à Genève respectivement aux '39 et '09)

En direction de Lausanne aux '11 et '41 (arrivée à Lausanne respectivement aux '39 et '09)

TUG : DE NOUVEAUX ARRÊTS ET PARCOURS

Contrairement à l'existant, tous les arrêts seront bidirectionnels. Un arrêt « Communet » desservira le nouveau quartier d'habitations tandis que celui de « Gare sud » au chemin de la Chavanne sera agrandi et deviendra un des accès privilégiés pour rejoindre la gare. Le nouveau tracé, qui se veut plus direct, ne permettra plus de desservir un certain nombre d'arrêts dont par exemple ceux de la Rue du Perron, de la Rue de la Combe, de la Rue du Jura ou de la Grand-Rue.



TRANSPORTS SCOLAIRES

Les modifications des horaires du TUG nécessitent un réaménagement des horaires scolaires de l'établissement secondaire : ceux-ci seront avancés de 10 minutes en matinée. Par ailleurs, l'établissement en profitera pour accorder une récréation plus longue de 5 minutes l'après-midi.

Dès le lundi 10 décembre, les horaires de l'établissement secondaire sont les suivants : 8h15 à 11h45 et 13h35 à 15h10 (ou 16h10 ou 16h55).

BUS RÉGIONAUX

Trois lignes de bus régionales complètent l'offre dans notre ville :

La ligne 830 en provenance de Bassins dessert les arrêts des Tuillières, Mont-Blanc, Poste et termine sa course sur la place de la gare. Elle est particulièrement bien adaptée aux correspondances pour Lausanne (même quai).

La ligne 836 en provenance de Rolle via Dully-Bursinel dessert les arrêts de Lignière-Dullive, Riant-Coteau, Mauverney et Gare sud. Elle relie le sud de la ville aux trains de et pour Genève.

La ligne 835 en provenance de Rolle via Gilly dessert les arrêts de Communet, Sous-les-Vignes, Montoly et Gare sud. Elle est également en relation avec les trains de et pour Genève.

TRANSPORTS URBAINS DE GLAND

RECETTES - VERSEMENTS - STATISTIQUE DE VENTE

Les recettes ont atteint le montant de 179'641 fr. Cette somme représente la part du TUG dans les ventes de toutes les compagnies de transport intégrées à Mobilis.

| | Charges 2010 | Recettes 2010 | Charges 2011 | Recettes 2011 | Charges 2012 | Recettes 2012 |
|-------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|
| Total | 526'817.00 | 98'956.15 | 572'496.00 | 112'164.00 | 641'596.00 | 179'641.00 * |

*Les recettes comptabilisées en 2012 sont en forte progression. Toutefois, un montant de 55'689 fr. compris dans cette somme concerne l'année 2011. Il s'agit d'un ajustement à posteriori de la clé de répartition des recettes de la communauté tarifaire vaudoise.

LES VOYAGEURS

Le nombre de passagers transportés est de 122'144 voyageurs. Il s'agit du résultat des comptages effectués dans les bus du TUG. Les élèves transportés pour le compte des établissements primaires de Gland ont contribué à ce résultat à hauteur de 20'428 passagers. Par rapport à 2011, le nombre de voyageurs transportés est donc en baisse de 17% environ.

Comptes d'exploitation 2012 du TUG:

| MOIS | CHARGES | RECETTES | SOLDE VERSÉ À CARPOSTAL |
|---------------|-----------------------|-----------------------|----------------------------|
| Janvier | Fr. 53'259.00 | Fr. 3'728.40 | Fr. 49'530.60 |
| Février | Fr. 53'259.00 | Fr. 5'191.60 | Fr. 48'067.40 |
| Mars | Fr. 53'259.00 | Fr. 3'149.20 | Fr. 50'109.80 |
| Avril | Fr. 53'259.00 | Fr. 4'365.20 | Fr. 48'893.80 |
| Mai | Fr. 53'259.00 | Fr. 2'113.60 | Fr. 51'145.40 |
| Juin | Fr. 53'259.00 | Fr. 2'932.20 | Fr. 50'326.80 |
| Juillet | Fr. 53'259.00 | Fr. 8'976.55 | Fr. 44'282.45 |
| Août | Fr. 53'259.00 | Fr. 725.20 | Fr. 52'533.80 |
| Septembre | Fr. 53'259.00 | Fr. 55'413.00 | Fr. - 2'154.00 |
| Octobre | Fr. 53'259.00 | Fr. 6'588.00 | Fr. 46'671.00 |
| Novembre | Fr. 53'259.00 | Fr. 3'506.50 | Fr. 49'752.50 |
| Décembre | Fr. 53'259.00 | Fr. 3'605.70 | Fr. 49'653.30 |
| Total: | Fr. 639'108.00 | Fr. 100'295.15 | Fr. 538'812.85 |

KILOMÉTRAGE

Le kilométrage parcouru sur le TUG en 2012 est de 73'344 km, dont 15'470 km pour les doublures scolaires et 7'917 km pour les transports scolaires en minibus.

SEMAINE DE LA MOBILITÉ DU 18 AU 21 SEPTEMBRE 2012

La municipalité a organisé la 6ème édition de la semaine de la mobilité à Gland.

Outre une information générale diffusées par le biais d'un tous ménages, des actions ont été offertes aux élèves de l'établissement primaire afin de promouvoir les déplacements à pied pour se rendre à l'école. En début de semaine, ils ont reçu une casquette et le vendredi 21 septembre, journée « à pied à l'école » ils ont reçu à leur arrivée en classe un petit pain et une boisson.

Les élèves de 5ème de l'établissement secondaire ont reçu un podomètre permettant de compter les pas ou mètres effectués. Chaque classe avait la possibilité de reporter les distances parcourues sur une carte de l'Europe démontrant ainsi que des mètres ajoutées des uns aux autres permettaient de parcourir de grandes distances à pied en 1 semaine.

Le mardi 18 septembre, une action « vélopass » a été menée près de la Gare de Gland afin de faire la promotion de ce mode de déplacement à vélo. Une centaine de bons ont été offerts aux personnes intéressées afin de leur permettre de tester l'usage du vélo en libre service durant une journée.

Le jeudi 20 septembre un contrôle de l'état des cycles a été organisé pour les élèves des 2 établissements mais aussi pour la population. Un stand tenu par un mécanicien 2 roues était à disposition près du parking des cycles du collège de Grand-Champ. Quelque 15 cycles ont été vérifiés à cette occasion par le professionnel, qui pouvait ainsi régler un frein ou prodiguer des conseils quant à l'équipement minimum requis.

Tout au long de la semaine, un panneau indiquant la vitesse des usagers motorisés a été posé dans les rues de la commune. Cette action dénommée Inforadar « Slow Down - Vous roulez A » a été menée avec le concours du BPA.

Service du feu

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS DE GLAND-RÉGION

Le Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) Gland-Région est issu de la fusion des services du feu des communes de Begnins, Coinsins, Gland et Vich, situées dans le canton de Vaud. Opérationnel depuis le 1er janvier 2008, il est composé uniquement de volontaires qui interviennent tout au long de l'année 24h/24h pour les urgences suivantes :

Feu
Inondation
Pollution
Sauvetage

Il est engagé par le biais du Centre Cantonal de Traitement des Alarmes (CTA), auquel aboutit tout appel au numéro d'urgence 118 dans le Canton de Vaud.



La commission intercommunale du feu – composition

| | |
|---------------------------------------|--|
| Président | M. Alain Valentino, municipal, Coinsins |
| Vice-Présidente | Mme Florence Golaz, municipale, Gland |
| Membres | Mme Anne Stiefel, municipale, Begnins Mme Martine Guignard, municipale, Vich jusqu'au 27 juin 2012, remplacée par Mme Ipek Trigg, municipale, Vich M. Alexandre Molleyres, Cmdt du SDIS |
| Secrétaire hors commission | Mme Daisy Hamel, Four SDIS |

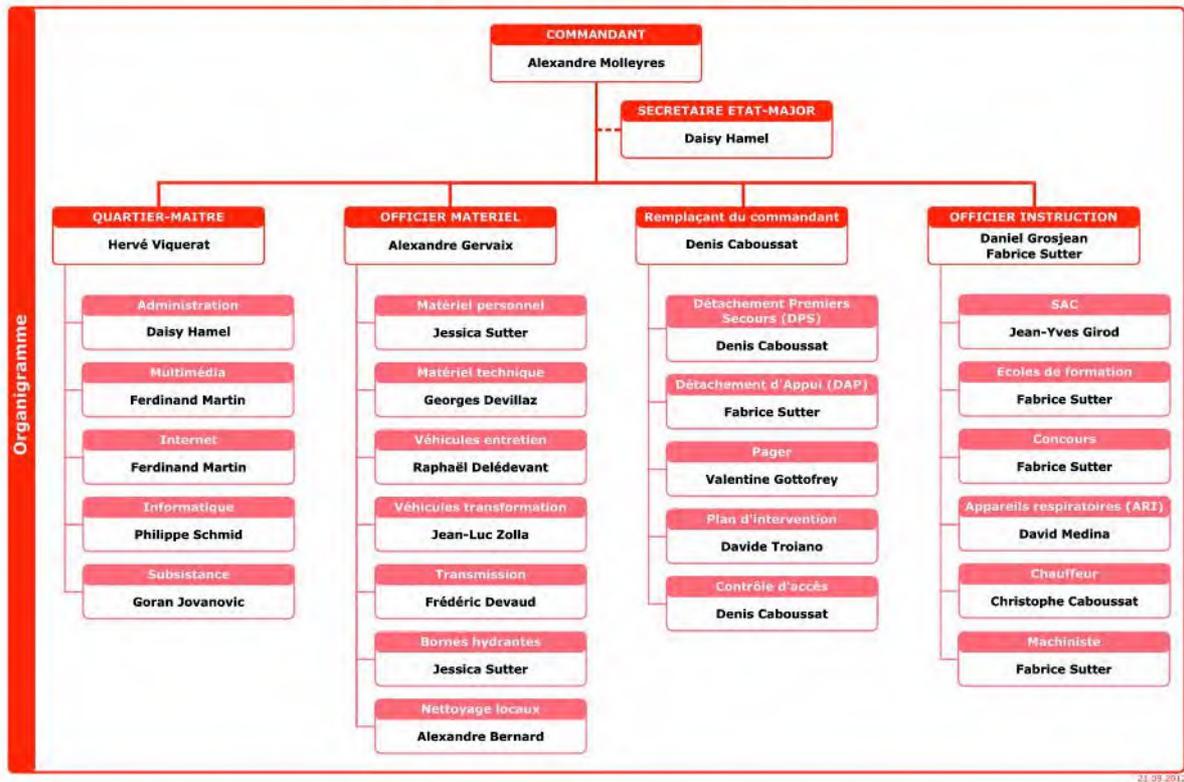
LES ACTIVITÉS

Cette année a été active et largement occupée pour bon nombre de sapeurs-pompiers. Ceux-ci doivent s'adapter et suivre l'évolution constante de la façon de travailler, du nouveau matériel mis à disposition, de l'évolution des constructions et des matériaux.

Cela demande de la part de chacun une grande disponibilité, non seulement à n'importe quel moment du jour et de la nuit pour un départ en intervention, mais également pour les nombreuses soirées, samedis ou dimanches dévolus à la formation.

L'ORGANISATION

Organisation du SDIS



LES INTERVENTIONS

91 interventions ont été effectuées en 2012 :

- 38 alarmes automatiques ou techniques
- 27 incendies
- 17 inondations - ruptures de conduites, canalisations bouchées, machines à laver
- 7 sauvetages
- 2 pollutions - accident de voiture - pollutions

Interventions par commune : 65 Gland - 7 Vich - 7 Begnins - 3 Le Vaud - 2 Bassins - 3 Prangins - 3 Coinsins - 1 Duillier

Ce sont au total 822 personnes engagées pour 1231 heures d'intervention.

La formation

Les membres du SDIS de Gland-Région ont suivi au total 125 jours de formation, cours cantonaux, exercices divers.

En sus, il a été consacré 2756 heures pour les services annexes à disposition des communes, tels les gardes feux et les services de parking et de circulation, ainsi que les exercices DAP - DPS - DPS CPR, école de Formation, préparation et suivi des exercices, exercices chauffeurs, rodages, exercices machinistes, concours cantonal, Jval, 1er août, administration, instruction, multi-médias, entretien des locaux, des véhicules et des bornes hydrantes.

Les effectifs

Avec un effectif de 73 sapeurs (dont 6 femmes) en début d'année, ce sont 9 personnes qui ont quitté le corps courant ou fin 2012 pour cause de déménagement, changement d'orientation, retraite, etc.

Par contre, 6 nouvelles recrues ont intégré le SDIS Gland-Région en début d'année.

LES PROMOTIONS

En 2012, les personnes suivantes ont été promues :

Au grade de caporal Valentine Gottefrey, Frédéric Corbaz, Michael Golay, Ferdinand Martin et Davide Troiano

Au grade de sergent Jessica Sutter, Alexandre Bernard et Sébastien Cupelin

Au grade d'adjudant Georges Devillaz, Lucien Grangier et Jean-Luc Zolla

Au grade de premier-lieutenant Alexandre Gervais

INVENTAIRE DU PARC DES VEHICULES DE LA COMMUNE

| SERVICES | PLAQUES | VÉHICULES | TYPE | MARQUE |
|------------------|------------|------------------|-----------------------|---------------------|
| Pause-Déj' | VD 562'654 | Transport | Minibus | Peugeot Boxer |
| | VD 312'559 | Transport | Minibus | Peugeot Boxer |
| Voirie | VD 503'863 | Voirie | Fourgon | Piaggio Porter 1.3 |
| | VD 354'558 | Voirie | Camionnette | Citroën Jumper |
| | VD 489'112 | Voirie | Camionnette | Daihatsu |
| | VD 256'789 | Voirie | Camionnette | VW |
| | VD 248'034 | Voirie | Camion | Unimog Mercedes |
| | VD 690'391 | Voirie | Tracteur | New Holland |
| | VD 690'182 | Voirie | Tracteur/tond. | John Deere 3520 |
| | VD 562'400 | Voirie | Tracteur/tond. | John Deere X595 |
| | VD 8'197 | Voirie | Chariot élévateur | Toyota |
| | VD 7'331 | Voirie | Balayeuse | Bucher CityCAT 2020 |
| | VD 4'225 | Voirie | Chariot dévidoir | Antifeu |
| | VD 2'286 | Voirie | Remorque pour rouleau | Amman |
| | VD 403'861 | Voirie | Remorque surbaissée | Humbaur |
| | VD 27'153 | Voirie | Bateau alu | Ulysse 4.70 |
| | | Voirie | Faucheuse | Rapid Euro |
| | VD 403'861 | Voirie | Remorque bateau | RSA B091 |
| | VD 2'869 | Voirie | Groupe Electrogène | Massey-Ferguson MF |
| | VD 1'309 | Voirie | Remorque à tuyaux | Vogt 03.715 D |
| Service des Eaux | VD 249'832 | Service des eaux | Camionnette | Citroën C15 |
| | VD 524'143 | Service des eaux | Camionnette | Citroën C15 |
| | VD 323'914 | Service des eaux | Pick-up cabine double | Nissan Navara |
| Espaces verts | VD 343'035 | Parcs & Jardins | Camionnette | Daihatsu |
| | VD 464'025 | Parcs & Jardins | Camionnette | Piaggio |
| | VD 472'232 | Parcs & Jardins | Camionnette | Piaggio Porter 1.3 |
| | VD 690'909 | Parcs & Jardins | Tracteur/tond. | John Deere 955 |
| | VD 472'738 | Parcs & Jardins | Tracteur/tond. | John Deere 1565 |
| | VD 60'659 | Parcs & Jardins | Véhicule électrique | Goupil G3S |
| SERVICES | PLAQUES | VÉHICULES | TYPE | MARQUE |
| SPOP | VD 49'038 | Moto 125 cc | Scoter C1 | Moto BMW |
| | VD 362'508 | | Fourgon | Opel Combo 1.6 |

| | | | | |
|--------------------------|------------|------------------------|---------------------|-------------------|
| SPOP | VD 150'923 | Fourgon de transport | Fourgon | Citroën Jumper |
| Service du feu | VD 505'963 | Transport de personnes | Minibus | Mercedes-Benz 413 |
| | VD 8'645 | Camion échelle | Camion | Iveco 120-25 AN |
| | VD 360'118 | Véhicule intervention | Voiture | Ford Focus |
| | VD 377'071 | Véhicule intervention | Voiture | VW Tiguan 2.0 TDI |
| | VD 8'029 | Tonne Pompe | Camion | Mercedes 1429 |
| | VD 503'117 | | Transport matériel | Renault Mascott |
| | VD 5'280 | Remorque | Echelle mécanique | Ehram Alm 22 M |
| | VD 4'287 | Remorque | Chariot dévidoirs | Ehram 561 322 |
| | VD 31'249 | Remorque | Motopompe type 3 | Pfander |
| | VD 708 | Remorque | Matériel inondation | Humbaur HT 2000 |
| | VD 738 | Remorque | Motopompe type 2 | BZS |
| | VD 2'394 | Remorque | Porte-échelle | Morier Rsf 55 |
| | VD 2'914 | Remorque | Dévidoirs | Morier RS F55 |
| | VD 30'243 | Remorque | Motopompe type 2 | BZS MSP 2 |
| | | Véhicule matériel | Minibus | VW 1600 |
| Déchèterie | VD 2'042 | Pelle mécanique | | Mecalac 12 MSX |
| CRL | VD 325'985 | Transport | Minibus | Toyota Hiace |
| Clinique dentaire | VD 417'256 | | Remorque | Sensa Zk 42 T |

Finances

SERVICE DES FINANCES

L'activité d'un service des finances communales comprend de multiples tâches que l'on peut résumer comme suit :

- gestion de la comptabilité générale de la commune
- gestion des bilans financiers et d'investissements
- facturation diverse (taxes communales, eau, procédés de réclame, etc.)
- tenue du contentieux
- suivi des emprunts
- élaboration du budget en collaboration avec la municipalité et les services communaux
- gestion des salaires
- gestion financières des camps scolaires
- gestion de la trésorerie

En sus, la bourse communale est responsable de la tenue des comptes :

- du service de défense incendie et secours (SDIS Gland Région)
- de la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon
- du service psychopédagogique
- du PPLS, psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire, la plate-forme administrative et financière de la région « Dôle »

Sports

MÉRITES SPORTIFS 2012 DE LA VILLE DE GLAND

Le Mérite sportif de la Ville de Gland est attribué chaque année par un jury de 5 membres nommés par la municipalité. Les candidats doivent être domiciliés à Gland ou être membres d'une association ou d'une société ayant son siège à Gland.

Le jury, désigné pour la durée de la législature se compose comme suit :

- M. Daniel Collaud, municipal
- M. Thierry Genoud, municipal
- M. Christophe Bachofen, président de l'USLG
- M. Michel Girardet, ancien sportif d'élite
- M. Dominique Gaiani, secrétaire municipal

MÉRITES SPORTIFS 2012 DE LA VILLE DE GLAND

Le jury a attribué les prix suivants :

Le Mérite individuel féminin à **Tiffany Wegmann**, en judo, championne vaudoise Espoirs Femmes -57kg.

Le Mérite individuel masculin à **Giacomo Morpurgo**, en tir à l'arc, médaille d'or du championnat suisse Indoor.

Le Mérite par équipe à l'équipe l'**Equipe Double Dames du Tennis Club**, vainqueur des championnats vaudois de la catégorie.

Faute de candidature, le Mérite du dévouement dans le milieu sportif n'a pas pu être attribué.

MÉRITE FÉMININ

TIFFANY WEGMANN
Judo. En 2012, Tiffany (16 ans) est devenue championne vaudoise en catégorie Espoirs Femmes des -57kg à Gland. En catégorie Junior des -57kg, elle a obtenu le titre de vice-championne au tournoi international de Bourg-en-Bresse (F) et s'est classée 3^e au tournoi international du Luxembourg. ○



LUAN LEVÊQUE
Tennis de table. Luan Levêque est âgée de 10 ans. Elle est entrée au Club de tennis de table de Gland (CTT) en 2011. Bien qu'étant la plus jeune des filles ayant participé à la finale cantonale pour écoliers non-licenciés, elle s'est offert le luxe de la remporter. ○



ANNA VIOLON
Ski alpin. A 9 ans et face à 44 autres concurrentes, Anna s'est hissée sur la deuxième marche du podium à un centième de la gagnante de la finale du géant de sa catégorie lors des finales du Grand Prix Migros, qui réunit les meilleurs jeunes du pays âgés de 8 à 15 ans. Anna a fini 5^e de la «Combi Race» (géant et slalom avec bosses). ○

MÉRITE MASCULIN

THOMAS BLOMET
Tennis de table. Thomas est âgé de 16 ans. Il a débuté le tennis de table au club de Forward-Morges et a rejoint Gland depuis trois saisons. Il s'est classé 1^{er} de la série D lors des championnats AVVF Elite (Association VD-VS-FR) et a obtenu une magnifique 3^e place aux championnats romands au Landeron (NE). ○



ALOÏS MATTEI
Tir à l'arc. Aloïs Mattei est âgé de 16 ans. Il tire à l'arc depuis l'âge de 5 ans. Sa spécialité est le tir à l'arc nu, dit «Barebow». Aloïs a obtenu, en 2012, la médaille d'argent du championnat suisse outdoor à Berne et du championnat vaudois indoor. Il termine brillant 2^e du classement national final outdoor. ○



SÉBASTIEN ZUFFEREY
Tir à l'arc. Tout comme Aloïs Mattei, Sébastien est âgé de 16 ans. Lui aussi tire à l'arc nu «Barebow». En 2012, il s'est octroyé la médaille de bronze du championnat suisse indoor, la médaille d'or du championnat vaudois indoor et, «last but not least», la troisième place du classement national final indoor. ○

MÉRITE ÉQUIPE

ÉQUIPE MASCULINE
Basketball. Championne de troisième ligue, la formation première du BBC Gland a fêté une promotion en deuxième ligue au terme de l'exercice précédent. ○



ÉQUIPE SENIORS
Tennis. Cette valeureuse équipe du TC Gland a été promue en 1^{re} ligue. Le groupe de seniors est composé de Pierre-Alain Kummer, Ralph Müller, Alain Morier, Patrick Dufour, Hans-Peter Schär, Christian Widmann, Thierry Spring, Georges Fischer et Michel Monney. ○



JULIE TOULY ET JULIE LAURENT
Tennis. Sociétaires du Tennis Club de Gland, Julie Touly et Julie Laurent – deux des professeuses du club – sont devenues championnes vaudoises de leur catégorie en 2012. La galanterie veut que nous ne communiquions par leur âge. ○



KAYVAN IMTHURN ET YANICK TAFFÉ
Tennis de table. Agée de 13 ans, cette équipe de double est l'une des meilleures de Suisse. Elle a été éliminée en quart des championnats suisses. Ce duo a aussi obtenu la 3^e place en M13 des championnats vaudois et de l'Association Vaud-Vallais-Fribourg. ○



TIMOTHÉE MINOTTI
Gym. Timothée est âgé de 12 ans. En 2012, Timothée est devenu champion romand de gymnastique individuelle en libre à Neuchâtel. A noter, une quatrième place avec distinction (sur 42 participants) lors des qualifications de la Fédération suisse de gym à Morges. ○



GIACOMO MORPURGO
Tir à l'arc. Le cadet des tireurs à l'arc, puisqu'âgé de seulement 15 ans: Giacomo Morpurgo. Il a commencé la compétition en 2011 et il tire à l'arc nu «Barebow». Médaille d'or du championnat suisse indoor et médaille de bronze au championnat vaudois indoor. ○

FÊTE DU SPORT

Cette manifestation n'a exceptionnellement pas eu lieu cette année. En effet, le complexe de Grand-Champ, dans lequel se déroule l'essentiel des activités de la fête des sports, n'était pas disponible étant donné que le complexe était occupé pour la préparation de la réception du président du Grand Conseil prévue deux jours plus tard, soit le 4 septembre.

PATINOIRE MOBILE

Dès le 25 novembre 2011 et jusqu'au 4 mars 2012, pour sa deuxième saison, la patinoire mobile a eu un très grand succès en ce qui concerne la fréquentation, tant pour ce qui est du public que des écoles.

Ce qui est intéressant de constater est que depuis la première saison, beaucoup d'utilisateurs de la patinoire ont acheté des patins; plus de la moitié des personnes viennent maintenant avec leurs propres patins à la patinoire.

Sur l'ensemble de la saison, les écoles ont utilisé le 95% des plages horaires qui leur étaient réservées. Il y a également eu de fréquentes demandes de réservation de la surface de glace de la part de particuliers pour l'organisation de fêtes privées.

Face à l'engouement des jeunes pour le hockey sur glace, des parents ont décidé de créer le Hockey Club Gland « Les pingouins rapides ». Deux fois par semaine des heures de glace sont réservées pour le club et ses quelques 60 membres peuvent ainsi pratiquer ce sport dans d'excellentes conditions.



La patinoire est devenue un véritable lieu de rencontre glandois de l'hiver. En plus du patinage et du hockey, le curling est également pratiqué sous forme initiation.

Des nombreux échos qui nous sont parvenus, il en ressort avec satisfaction que ce nouvel outil de loisirs favorise les rencontres et ceci dans une ambiance familiale ouverte à toutes les bourses.

Domaines

PATRIMOINE COMMUNAL

En 2012, le patrimoine communal a évolué comme suit:

Cession à la commune de Gland de la parcelle n° 4264 située à la rue Mauverney n° 3 par MM. Marc et Guy Jaquier. Cette parcelle d'une surface de 57 m² a été cédée gratuitement en contrepartie du maintien des droits à bâtir sur la parcelle de base.

Achat de la parcelle n° 4274 d'une surface de 2 m² auprès de Mme et M. Véronique et Claude Magnin à la rue du Perron n° 63d pour un montant de 1'400 francs.

Cession à la commune de Gland de la parcelle n° 4271 située au chemin du Vernay n° 72 par Solufonds SA, société anonyme. Cette parcelle d'une surface de 25 m² a été cédée gratuitement en contrepartie du maintien des droits à bâtir sur la parcelle de base. Elle a permis la prolongation du trottoir existant le long du chemin du Vernay pour se rendre à pied de façon sécurisée dans la forêt voisine.

JARDINS FAMILIAUX

Une association gère les 150 jardins cultivés par les familles glandoises.

Bâtiments - Urbanisme

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire

| | |
|----|--|
| 6 | permis pour construction de villas et immeubles locatifs représentant un total de 21 appartements; |
| 8 | permis pour aménagement d'épicerie, tea-room, terrasse, locaux de tri et poste logistique, immeuble de commerces et administratif, patinoire saisonnière avec buvette, installation de 8 containers provisoires pour la création de locaux d'accueil et construction d'un centre de tri et de transfert des déchets; |
| 5 | permis pour construction d'une unité UAPE et structure d'accueil «Pause Déj.», station de téléphonie mobile, panneaux solaires photovoltaïques et thermiques; |
| 16 | permis pour rénovation, transformations, agrandissements, aménagements extérieurs, arrêts de bus, garage avec atelier showroom, balcon baignoire, grenier, caves, hangar, rural, piscines et pavillon de jardin. |

soit 35 permis délivrés en 2012.

Consultations publiques et autorisations municipales

36 autorisations ont été délivrées pour les objets suivants :

| | |
|----|--|
| 21 | autorisations pour station transformatrice, pompe à chaleur air/eau, murs, mobil home, aménagements extérieurs, réfection de façades, transformations intérieures et extérieures, velux; |
| 3 | autorisations pour cabanes de jardin et abri pour containers; |
| 12 | autorisations pour capteurs solaires et panneaux photovoltaïques. |

Commission de salubrité

Nommée par la municipalité, elle est composée comme suit depuis le 1er juillet 2011:

Membres :

- M. Thierry Genoud, municipal
- M. Alexandre Molleyres, cdt SDIS
- M. Nicolas Dürig, service des eaux
- M. Alain Moser, SBU

En 2012, cette commission s'est réunie à 15 reprises. Elle a examiné 16 dossiers et effectué 18 visites de bâtiments. A l'issue de ces visites, 28 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir :

| | |
|----|---|
| 17 | permis pour villas et immeubles locatifs, représentant un total de 44 logements; |
| 6 | permis pour rénovation, surélévation toiture, agrandissements et transformations intérieures; |
| 1 | implantation d'une patinoire saisonnière; |
| 4 | permis pour aménagement de 2 crèches, réaménagement du magasin Migros, affectation d'une boutique traiteur. |

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Principaux travaux d'entretien ou de réfection, achats

COMPLEXE DE GRAND-CHAMP

- séparation des 100 numéros de téléphones existants en 4 facturations différentes;
- remplacement des roulements et appareillages en ventilation;
- réparation du séparateur des graisses du restaurant scolaire;

- réfection du parquet des salles 57 et 58;
- réfection des peintures dans les couloirs;
- commande de pièces détachées pour les tables;
- fabrication et mise en place de conques acoustiques sur la scène du théâtre;
- mise aux normes de la sécurité structurale des faux-plafonds (seconde étape).

COLLÈGE DES TUILLIÈRES

- nettoyage des vitres inaccessibles;
- migration des téléphones vers la VoIP.

COLLÈGE DES PERRERETS

- révision des deux citernes à mazout;
- modernisation de l'éclairage;
- réfection des peintures du hall et des classes 7 et 8;
- réfection des sols dans les vestiaires filles et garçons de la salle de gymnastique;
- rénovation des vestiaires de la piscine;
- nettoyage des vitres inaccessibles;
- réparation des portes de l'administration suite à effraction;
- réfection de l'appartement du concierge;
- réfection des sols et murs de la salle 17b.

COLLÈGES DE MAUVERNEY A & B

- nettoyage des vitres et décapage des sols à Mauverney A;
- réfection des peintures des classes ACM et du labo à Mauverney A;
- réfection des murs des WC et du rez-de-chaussée à Mauverney A;
- remplacement du mobilier d'une classe primaire à Mauverney B;
- réfection du parquet des salles 21 et 22 à Mauverney B.

BÂTIMENT ADMINISTRATIF

- remise en état de l'horloge mécanique;
- mise aux normes des micros de la salle communale;
- remplacement du central téléphonique.

CENTRE COMMUNAL DE MONTOLY

- peinture des portes et réfection des sols en résines du bâtiment des pompiers;
- installation d'un « beamer » dans la salle polyvalente;
- commande de mobilier pour la salle de conférences «Mont-Blanc» du nouveau bâtiment;
- fourniture et pose de rideaux dans la salle de conférences «Mont-Blanc» du nouveau bâtiment;
- pose de résines sur le sol de l'atelier mécanique dans le nouveau bâtiment.

DIVERS

- installation de films de sécurité sur les vitres de l'UAPE au collège de la Dôle;
- réfection des peintures de la salle paroissiale (première étape);
- insonorisation d'une salle de classe à l'UAPE de la Dôle.

Constructions neuves et rénovation lourde

BÂTIMENT DES INFRASTRUCTURES ET LOCAUX POLYVALENTS

Dès le mois de juillet, le nouveau bâtiment des infrastructures et locaux polyvalents a progressivement été mis à la disposition des sociétés occupant jusqu'alors l'ancien bâtiment des Gardes forts (permettant ainsi à l'EVAM d'y ouvrir sa structure d'accueil de jour).

Du 21 au 23 novembre, les services bâtiments et urbanisme et infrastructures et environnement ont également aménagé au 1er étage de ce nouveau bâtiment.

Le 7 novembre a eu lieu l'inauguration du bâtiment. Après la partie officielle agrémentée des discours des autorités et de l'architecte auteur du projet, les invités ont pu visiter les locaux et apprécier les prestations de la fanfare de Gland ainsi que du Chœur mixte.



UNITÉ D'ACCUEIL POUR LES ECOLIERS (UAPE) MAUVERNEY

La construction de la nouvelle Unité d'Accueil pour les Ecoliers (UAPE) située au sud ouest de la parcelle du Collège de Mauverney A a démarré le 19 novembre par les travaux de fondations.

Ce bâtiment de type pavillonnaire comportera un rez-de-chaussée et un étage. Il sera livré dans le courant du mois de mai 2013 et pourra accueillir 120 enfants, répartis dans 2 structures différentes (la Pause Déj et l'UAPE de la fondation La Ruche).

PISCINE COUVERTE DE MONTOLY

Après acceptation du crédit d'étude par le conseil communal le 13 septembre, les mandataires ont débuté le développement du projet en collaboration avec les bureaux spécialisés et le service bâtiments et urbanisme.

Ces études dureront une année. Le démarrage du chantier est prévu début 2014 pour une mise à disposition de la piscine aux premiers nageurs aux alentours de mars 2016.



RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE DES BÂTIMENTS ET DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES PERRERETS

Un appel d'offres fonctionnelles pour le projet de rénovation de l'enveloppe des bâtiments et des installations techniques CVSE du centre scolaire des Perrerets a été lancé (préavis n° 109).

Sur les 5 candidats restés en lice, c'est le groupement Neuf8 (composé du bureau d'architecture Neuf8 Sàrl et du bureau spécialisé CVSE Planair SA) qui a été désigné pour conduire le mandat d'études. Ce dernier est en cours de réalisation et devrait par la suite permettre le démarrage des travaux au premier semestre 2014.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Consommations d'électricité et coûts

| Consommation d'électricité 2012 | | | | |
|--|------------|------------------|------------|----------------|
| Bâtiments | | | | |
| Collège secondaire de Grand-Champ | kWh | 593'262 | fr. | 154'265 |
| Centre scolaire des Perrerets | kWh | 382'220 | fr. | 94'157 |
| Collège secondaire des Tuillières | kWh | 174'320 | fr. | 45'599 |
| Bâtiment de Montoly (y.c. caserne pompiers) | kWh | 114'780 | fr. | 14'755 |
| Collèges de Mauverney A et B | kWh | 92'810 | fr. | 14'691 |
| Bâtiment des infrastructures | kWh | 38'055 | fr. | 16'549 |
| Administration communale (y.c. grande salle) | kWh | 68'370 | fr. | 8'463 |
| Centre sportif «En Bord» (y.c. terrain de foot et buvette) | kWh | 53'524 | fr. | 8'217 |
| Chapelle Saint Jean-Baptiste | kWh | 28'416 | fr. | 4'444 |
| Temple Saint Paul | kWh | 12'539 | fr. | 926 |
| Bâtiment ex GF | kWh | 8'055 | fr. | 1'492 |
| Ecole de la Dôle | kWh | 2'807 | fr. | 152 |
| Déchèterie | kWh | 5'473 | fr. | 1'529 |
| Salle de réunion de la cure | kWh | 3'220 | fr. | 322 |
| Refuge communal | kWh | 2'545 | fr. | 404 |
| Totaux | kWh | 1'580'396 | fr. | 365'963 |

Remarques:

- dans la consommation du centre sportif «En Bord», la halle de tennis et l'éclairage des terrains de tennis extérieurs ne sont pas compris.
- comme en 2011, dans le but de poursuivre sa politique énergétique favorable à l'environnement, la ville continue à se fournir en électricité «Hydric» (100% hydraulique).

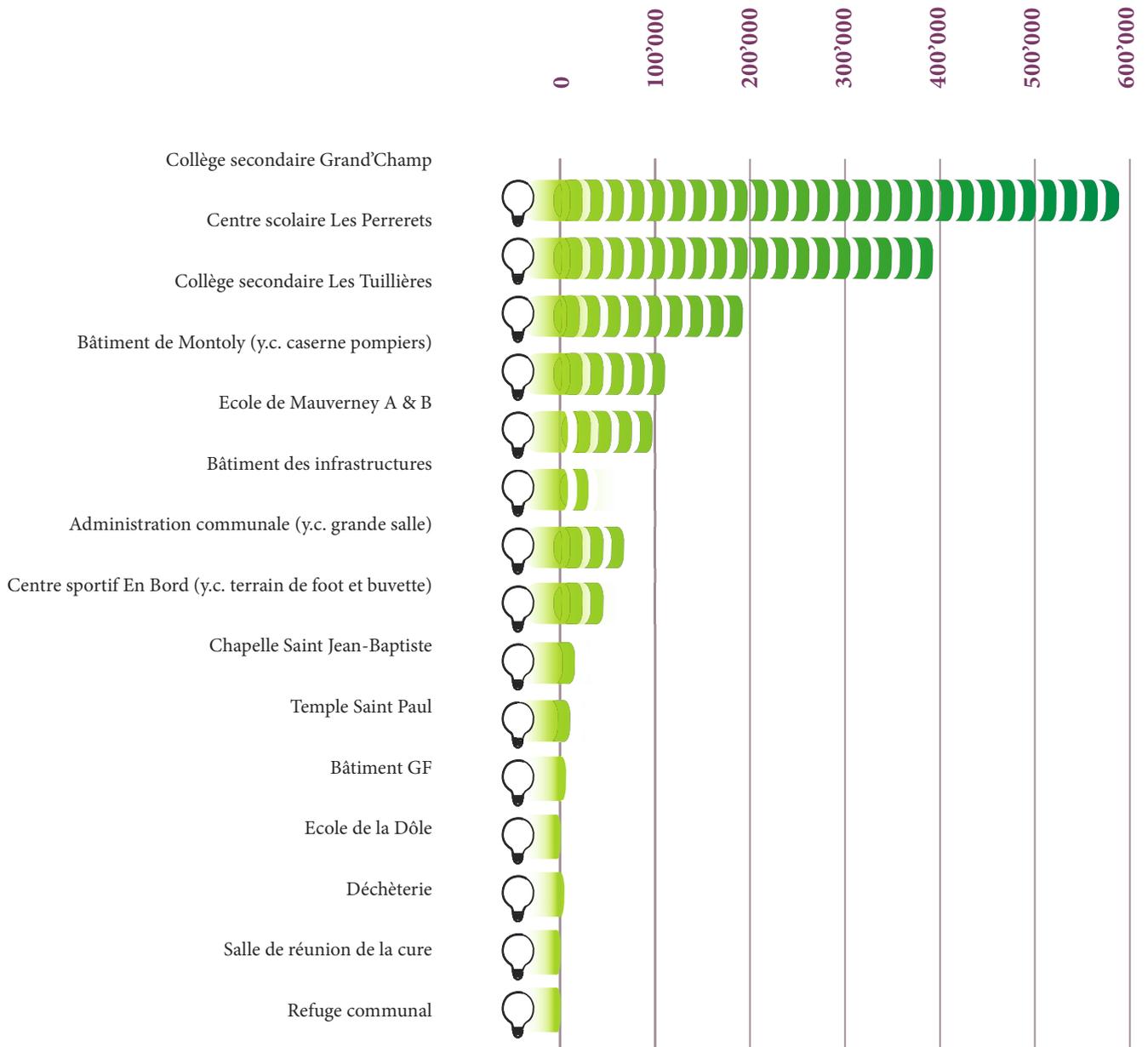
Eclairage terrains de sports

| | | | | |
|--|------------|--------------|------------|-----------------|
| Terrains de sports du C.S. «Les Perrerets» | kWh | 4'731 | fr. | 1'292.75 |
| Place de fêtes du C.S. "Les Perrerets" | kWh | 3'034 | fr. | 832.75 |
| Totaux | kWh | 7'765 | fr. | 2'125.50 |

Réservoirs et stations de pompage des eaux usées et eaux claires

| | | | | |
|--|------------|---------------|------------|-----------------|
| Réservoir d'eau de "La Gresollière" | kWh | 3'520 | fr. | 912.80 |
| Réservoir d'eau de "Château Grillet" | kWh | 2'495 | fr. | 572.45 |
| Stations de pompage des eaux usées | kWh | 9'205 | fr. | 2'309.40 |
| Passage sous voies "CFF" (y.c. pompes) | kWh | 4'196 | fr. | 1'148.95 |
| Totaux | kWh | 19'416 | fr. | 4'943.60 |
| Total général de la consommation électrique | kWh | 27'181 | fr. | 7'069.10 |

La consommation 2012 présente une augmentation d'environ 30% par rapport à 2011, causée principalement par une augmentation du fonctionnement de nos stations de pompage.

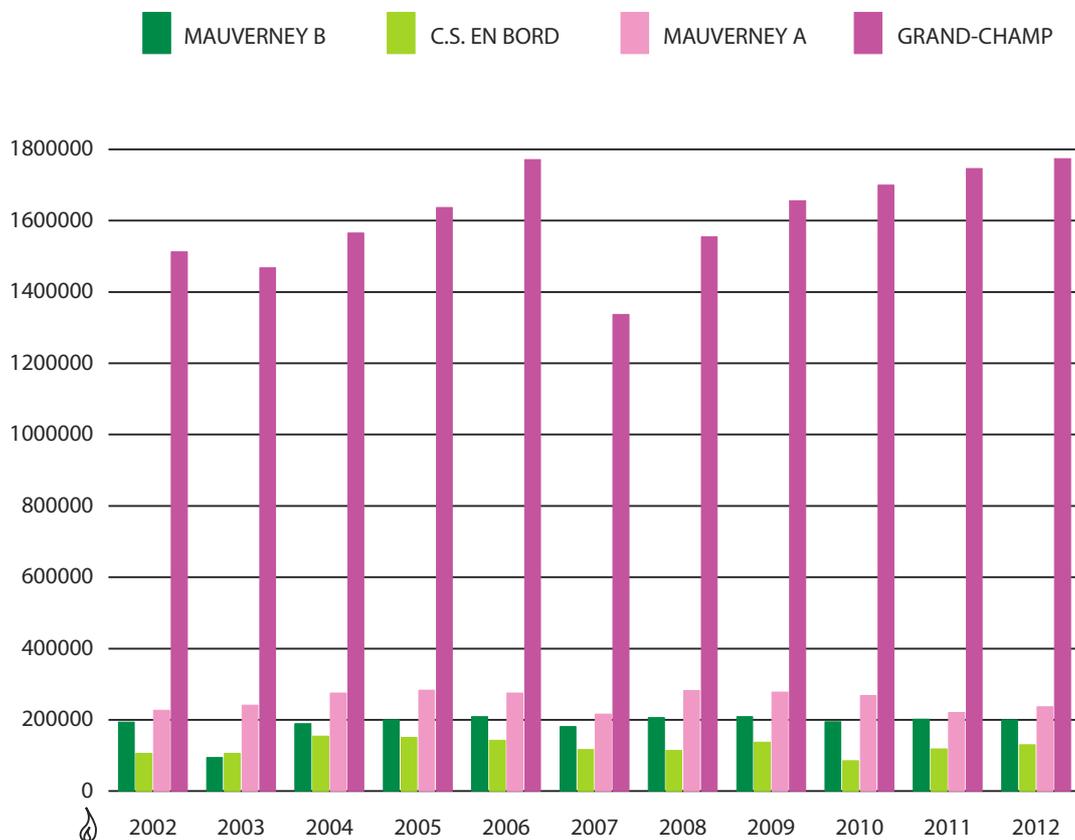


Evolution de la consommation de mszout par bâtiment en kWh

| Années | Moyenne hivernale (°C) | Perrerets | Bâtiment communal | Eglise | Dôle | Grand-Champ | Bâtiment «GF» | Montoly | TOTAL |
|--------|------------------------|-----------|-------------------|--------|--------|-------------|---------------|---------|---------|
| 2002 | 6.4 | 217'557 | 24'717 | 19'794 | 8'109 | 3'581 | 3'623 | 40'710 | 318'091 |
| 2003 | 5.5 | 186'853 | 27'114 | 16'595 | 7'515 | 4'900 | 4'854 | 39'999 | 287'830 |
| 2004 | 5.6 | 208'037 | 27'387 | 15'388 | 8'679 | 3'100 | 4'908 | 42'559 | 310'058 |
| 2005 | 5.3 | 222'389 | 31'980 | 16'816 | 7'525 | 607 | 5'545 | 43'864 | 328'726 |
| 2006 | 6 | 188'806 | 29'036 | 14'704 | 10'902 | 2'500 | 6'106 | 40'534 | 292'588 |
| 2007 | 6.9 | 181'490 | 27'007 | 13'632 | 7'489 | 1'487 | 5'630 | 39'032 | 275'767 |
| 2008 | 6.2 | 185'379 | 28'227 | 15'505 | 8'832 | 2'500 | 6'571 | 39'966 | 287'030 |
| 2009 | 6.2 | 184'007 | 28'411 | 15'893 | 8'675 | 3'060 | 6'307 | 38'230 | 284'583 |
| 2010 | 6.2 | 235'259 | 29'105 | 16'387 | 9'070 | 20 | 7'136 | 40'138 | 337'115 |
| 2011 | 6.2 | 184'290 | 24'585 | 17'960 | 8'036 | 20 | 6'715 | 34'993 | 276'599 |
| 2012 | 6.2 | 168'188 | 28'832 | 14'264 | 10'607 | 20 | 6'805 | 57'147 | 285'863 |



| Evolution de la consommation de gaz par bâtiment en kWh | | | | | | |
|---|------------------------|-------------|--------------|-------------|-------------|-----------|
| Années | Moyenne hivernale (°C) | Mauverney B | C.S. en Bord | Mauverney A | Grand-Champ | TOTAL |
| 2002 | 6.4 | 194'107 | 105'752 | 226'684 | 1'512'684 | 2'039'227 |
| 2003 | 5.5 | 194'107 | 106'249 | 240'859 | 1'467'892 | 2'009'107 |
| 2004 | 5.6 | 189'393 | 154'809 | 275'496 | 1'565'149 | 2'184'847 |
| 2005 | 5.3 | 199'847 | 150'802 | 283'297 | 1'636'899 | 2'270'845 |
| 2006 | 6 | 209'064 | 142'959 | 275'517 | 1'771'423 | 2'398'963 |
| 2007 | 6.9 | 181'423 | 116'608 | 216'167 | 1'336'903 | 1'851'101 |
| 2008 | 6.2 | 206'167 | 114'325 | 282'747 | 1'554'206 | 2'157'445 |
| 2009 | 6.2 | 209'328 | 137'103 | 278'202 | 1'655'527 | 2'280'160 |
| 2010 | 6.2 | 194'974 | 85'501 | 268'044 | 1'699'909 | 2'248'428 |
| 2011 | 6.2 | 201'570 | 118'553 | 220'606 | 1'745'917 | 2'286'646 |
| 2012 | 6.2 | 200'418 | 130'096 | 236'398 | 1'773'903 | 2'340'815 |



| COMPARAISONS DES CONSOMMATIONS ET DES COÛTS DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE DES DIFFÉRENTS BÂTIMENTS EN 2012 | | | | | | | | | | |
|---|----------------------------|------------------------------|---------------------------|---|------------------------|--------------------------------|---------------------------|--|-------------------|---|
| BÂTIMENTS | Cube SIA [m ³] | Consommation mazout [litres] | Consommation mazout [kWh] | Consommation chauffage à distance [kWh] | Consommation gaz [kWh] | Consommation électricité [kWh] | Consommation totale [kWh] | Consommation par m ³ SIA [kWh/ m ³] | Coût annuel [Frs] | Coût par m ³ SIA [Frs/m ³] |
| Centre scolaire les Perrerets y compris la piscine | 54'944 | 168'188 | 1'994'710 | | | | 1'994'710 | 36.3 | 177'538 | 3.23 |
| Administration communale y compris grande salle | 11'302 | 28'832 | 341'948 | | | | 341'948 | 30.3 | 33'328 | 2.95 |
| Collège Mauverney A | 15'150 | | | | 236'398 | | 236'398 | 15.6 | 32'081 | 2.12 |
| Collège Mauverney B | 12'070 | | | | 200'418 | | 200'418 | 16.6 | 23'825 | 1.97 |
| Ecole de la Dôle | 2'280 | 10'607 | 125'799 | | | | 125'799 | 55.2 | 13'752 | 6.03 |
| Centre sportif En Bord | 3'525 | | | | 130'096 | | 130'096 | 36.9 | 16'490 | 4.68 |
| Temple protestant Saint-Paul | 6'949 | 14'264 | 169'171 | | | | 169'171 | 24.3 | 18'616 | 2.68 |
| Chapelle catholique Saint Jean-Baptiste | 1'525 | | | | | 28'416 | 28'416 | 18.6 | 4'444 | 2.91 |
| Collège secondaire de Grand-Champ | | | | | | | | | | |
| Ecole | 37'515 | | | | | | | | | |
| Complexe | 62'629 | | | | 1'773'903 | | 1'773'903 | 17.0 | 134'375 | 1.29 |
| PSS | 4'319 | | | | | | | | | |
| Bâtiment de Montoly | 16'904 | 57'147 | 677'763 | | | | 677'763 | 40.1 | 63'434 | 3.75 |
| Bâtiment ex-GF | 3'799 | 6'805 | 80'707 | | | | 80'707 | 21.2 | 7'295 | 1.92 |
| Collège secondaire des Tuillières | 37'535 | | | 309'296 | | | 309'296 | 8.2 | 46'394 | 1.24 |

CITÉ DE L'ÉNERGIE

En recevant la reconnaissance «Partenaire en processus Cité de l'énergie» en septembre 2009, la Ville de Gland s'est engagée à poursuivre une politique énergétique exemplaire dans le but d'obtenir le label dans les 4 ans, soit en septembre 2013.

Dans cette phase de certification, la municipalité communiquera à la Confédération les objectifs quantitatifs. Dès lors, un budget dans le but de soutenir des actions entreprises pour la politique énergétique est attribué dans les 6 domaines «Cité de l'énergie» pour des actions à planifier. Ce budget émane du fonds communal mis en place le 1er janvier 2008.

Aussi, nous énumérons ci-dessous, les mesures entreprises les plus significatives:

- situation de la ville du point de vue énergétique grâce aux indicateurs quantitatifs;
- bilan énergétique communal;
- concept de mobilité (yc. stationnement et TPG);
- information et sensibilisation aux propriétaires;
- intégration des exigences énergétiques lors de l'octroi de droit de superficie ou de vente de terrains communaux;
- inventaire des bâtiments existants avec évaluation du potentiel d'économie;
- optimisation de l'exploitation et amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments;
- communication de la performance énergétique des bâtiments publics;
- analyse de la situation de l'éclairage public des rues et mise en œuvre de mesures d'optimisation;
- incitation à la réduction de consommation au travers de structures tarifaires;
- valorisation du potentiel de turbinage de l'eau pompée des sources;
- contrôle des rejets thermiques de la STEP et du réseau primaire.

La commission énergie (ci-après CE) a été constituée. Celle-ci est composée comme suit :

Président :

- M. Thierry Genoud, municipal

Membres :

- Mme Line Gilliand GDG
- M.Jacques Tacheron PLR
- M. Michael Rohrer SOC
- M.Martial Cosandier VERTS
- M. Yves Clerc UDC
- Mme Leila Dios, déléguée à l'énergie

Elle suit le processus «Cité de l'énergie» et évalue les actions réalisées et celles qui sont planifiées. Elle informe le conseil communal de la situation énergétique de la Ville.

Des évaluations «EnerCoach» ont été établies pour chaque bâtiment communal. Ces évaluations permettent d'analyser la performance énergétique des constructions en comparant leurs indices énergétiques à des valeurs cibles pour les bâtiments de catégories similaires (écoles, administration, etc.).

L'utilisation de l'outil «EnerCoach» permet ensuite de planifier un programme d'optimisation au niveau du fonctionnement des installations techniques de ces bâtiments.

Le rapport ci-après résume la comptabilité énergétique de tous les bâtiments communaux.



EnerCoach

Version 1205c



Rapport de comptabilité énergétique 2011/12

Ville de Gland

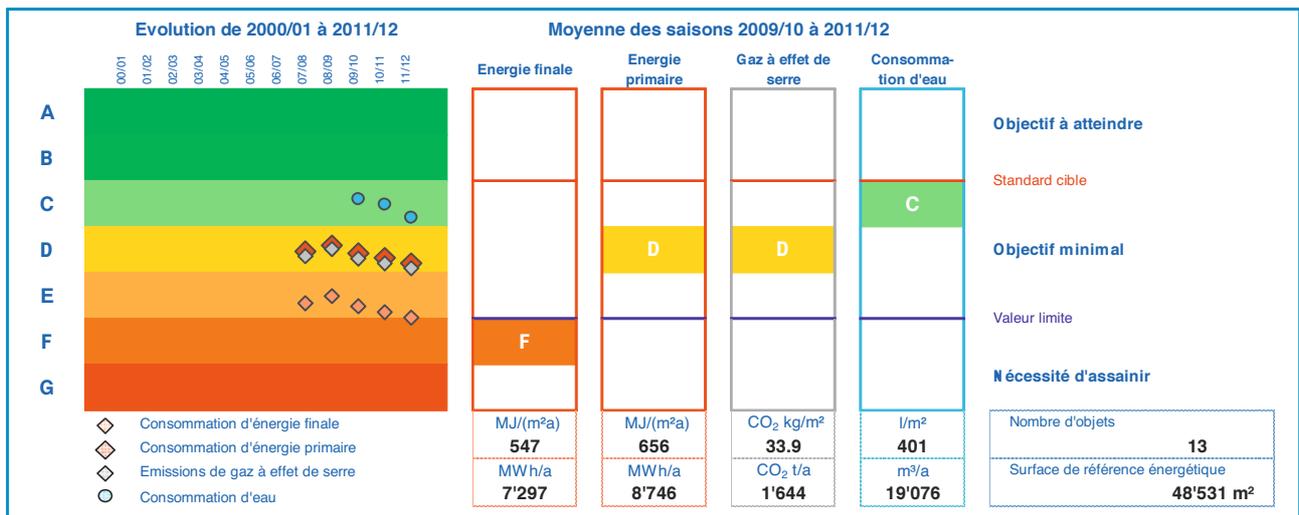
| | | | |
|---------------------|----------------|---------------------------------------|-----------------|
| Organisation | Ville de Gland | Chargé de la comptabilité énergétique | DIOS Leïla |
| Adresse (rue, N°) | Grand rue 38 | Téléphone | 022 354 04 86 |
| Lieu (NPA localité) | 1196 Gland | Mobile | 079 866 40 81 |
| | | Courriel | l.dios@Gland.ch |
| Nombre d'habitants | 11'200 | | |
| Altitude | 423 msm | Station météorologique | Genève-Cointrin |

Gland

Tous les objets

2000/01 - 2011/12

Certificat énergétique mesuré selon SIA 2031 : 2009



Liste des objets saisis

| Nom de l'objet | Surface de référence énergétique | Energie prim. Emiss. GES Eau | |
|--|----------------------------------|------------------------------------|----|
| 1 Administration communale et grande salle | 1800 m² | E E C | 16 |
| 2 Bâtiment de Montoly | 3654 m² | E E C | 17 |
| 3 Bâtiment des GF | 900 m² | C C C | 18 |
| 4 Centre scolaire des Perrerets | 11724 m² | F G D | 19 |
| 5 Centre sportif en Bord | 390 m² | F F G | 20 |
| 6 Chapelle | 500 m² | B A A | 21 |
| 7 Collège de Grand-Champ | 7142 m² | D C G | 22 |
| 8 Collège de la Dôle | 401 m² | G G D | 23 |
| 9 Collège de Mauverney A | 2773 m² | C C B | 24 |
| 10 Collège de Mauverney B | 2587 m² | C C B | 25 |
| 11 Collège des Tuillières | 8174 m² | B B C | 26 |
| 12 Complexe de Grand-Champ | 7086 m² | D D C | 27 |
| 13 Eglise protestante St.-Paul | 1400 m² | C C D | 28 |
| 14 | | | 29 |
| 15 | | | 30 |

Le fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables a permis de subventionner la pause de:

- 41 m² de capteurs solaires thermiques;
- 44 m² de panneaux photovoltaïques.

Par rapport à 2011, ces chiffres représentent une augmentation de 30% pour les capteurs solaires thermiques et de 100% pour les panneaux photovoltaïques.

Les subventions pour les vélos ont pris un bel essor. Au total ce sont 234'105 francs qui ont été accordés aux habitants de Gland.

Dans sa séance du 19 mars 2012, en partenariat avec la SEIC, la municipalité a accepté de subventionner les particuliers glandois qui demandent la réalisation d'expertises techniques de leurs biens immobiliers à travers les audits «renov'action» et «consom'action». C'est ainsi que la commune a financé de telles études pour un montant total de 9'676 francs.

URBANISME

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION «EN VERTELIN»

La municipalité a élaboré le PPA «En Vertelin» afin de permettre à la SEIC (Société Electrique Intercommunale de la Côte SA) de renouveler ses installations sises sur la parcelle n° 873 du plan cadastral communal.

Sur cette parcelle, la SEIC exploite une station électrique 40/13 kV datant de 1965. Celle-ci ne répond plus aux besoins actuels et futurs. Elle doit être remplacée par une nouvelle station plus puissante de 125/20kV.

Ce plan partiel d'affectation a été soumis à l'enquête publique du 2 décembre au 3 janvier 2012. Il n'a suscité aucune opposition. Dans sa séance du 22 mars 2012, le conseil communal adoptait ce plan et règlement. (préavis no 18). Il a été approuvé par le département de l'intérieur le 30 avril 2012.

RÉORGANISATION PARTIELLE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE «LA BALLASTIÈRE»

La zone industrielle de «La Ballastière» subira des changements au cours des prochaines années. Plus précisément, des activités de traitement, compactage et transfert de déchets seront installées sur une parcelle longeant les voies de chemin de fer. De plus, des études pour déterminer la faisabilité de relocaliser la déchèterie communale et améliorer sa fonctionnalité sont en cours. Grâce à une collaboration très étroite entre les différents partenaires de ce dossier (communes de Gland et Luins, entreprises locales de gestion des déchets, CFF, conseil régional et services cantonaux), la faisabilité de la relocalisation de la future sous-station électrique fixe des CFF à Luins (en lieu et place du site «La Ballastière») est actuellement à l'étude.

Pour de plus amples informations, le préavis municipal n° 33 permet d'avoir une vision claire du programme de la réorganisation partielle de «La Ballastière».

A plus long terme, la relocalisation totale des entreprises sises à «La Ballastière» est envisagée. Ceci permettra de concrétiser le schéma directeur intercommunal Gland-Vich sur ce secteur.

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION «LA COMBAZ»

Au mois de mai, le plan partiel d'affectation «La Combaz» a été soumis à l'enquête publique. Celle-ci a suscité 8 oppositions. Des possibilités d'extension du périmètre du PPA ont été sollicitées dans le cadre de cette procédure et de nombreuses discussions et négociations ont été entreprises.



S'agissant de questions très délicates, ce n'est qu'en fin d'année que des accords entre les différents partenaires ont été trouvés. Ainsi, au cours de l'année 2013, l'élargissement du périmètre de ce plan partiel d'affectation sera étudié et un nouveau dossier sera soumis aux services cantonaux.

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION «FALAISE PLAGE»

Suite à l'octroi du crédit d'étude en début d'année par le conseil communal (préavis no 12), la municipalité a démarré les études relatives à la faisabilité technique d'un port enterré. Parmi plusieurs possibilités d'aménagement, une variante intéressante se détache et pourrait être celle qui sera retenue pour la suite des études. En 2013, la municipalité soumettra un dossier d'étude aux services cantonaux, à la commission d'urbanisme ainsi qu'à tous les partenaires concernés.

RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Au mois de mai, la municipalité a obtenu le crédit d'étude pour la révision du plan directeur communal. (préavis no 19). Depuis, elle a entrepris les démarches d'appel d'offres lui ayant permis de retenir un bureau adjudicataire. A partir du choix du mandataire, plusieurs rencontres entre le bureau sélectionné et la municipalité ont eu lieu afin de réaliser un premier document réunissant les principaux enjeux du développement communal pour les 15 prochaines années. Au cours de l'année 2013, le travail de révision du plan directeur communal se poursuivra et des ateliers participatifs seront réalisés avec des représentants de la population glandoise.

PLAN D'EXTENSION PARTIEL «VILLA PRANGINS - LA CRIQUE»

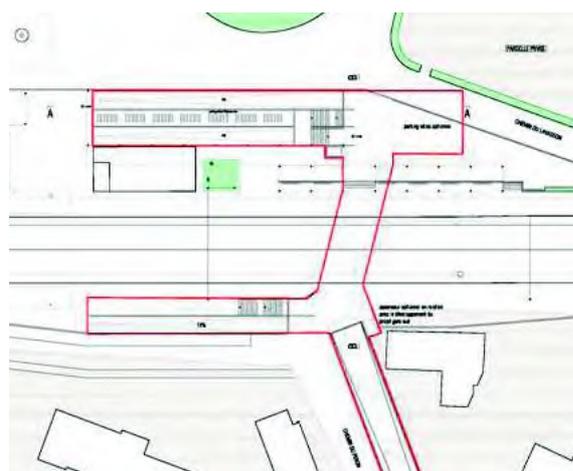
En début d'année, la municipalité a reçu l'aval du service du développement territorial pour soumettre le plan d'extension partiel «Villa Prangins - La Crique» à l'enquête publique complémentaire. Cette dernière a eu lieu du 1er au 31 mai. Au mois de septembre, le préavis (no 27) relatif à l'adoption de ce plan a été soumis au conseil communal. Il a suscité un amendement demandant la modification de l'article 13.7 comme suit: «Un cheminement piétonnier partiellement existant, sera réalisé sur la parcelle no 903 (sur Gland) entre le club house et le practice du golf. Ce chemin aura une largeur maximale de 3 m. et sera revêtu de matériaux perméables»;

Cette décision a été soumise au propriétaire foncier concerné afin qu'il puisse se déterminer.

FUTUR PASSAGE INFÉRIEUR PIÉTONS ET DEUX-ROUES LÉGERS SOUS LES VOIES CFF

En début d'année 2012, la collaboration entre les CFF et la municipalité de Gland a permis de finaliser les études préliminaires relatives au futur passage inférieur pour piétons et deux-roues légers et de retenir une variante d'aménagement (cf. image ci-dessous).

Par la suite, de fructueuses négociations ont permis de s'accorder sur une répartition équitable des frais d'études d'avant-projet et de signer une convention entre la municipalité et les CFF. Ainsi, au mois de septembre, la municipalité a déposé le préavis n° 28 auprès du conseil communal. Ce préavis, accepté par le législatif, demandait l'octroi d'un crédit de 162'000 francs. Ce montant a permis aux deux partenaires du projet (commune de Gland et CFF) d'entreprendre les démarches d'appel d'offres d'ingénieurs pour la deuxième étape des études. Les résultats de cet appel d'offres seront disponibles en début d'année 2013.



AMÉNAGEMENT DU SECTEUR «GARE SUD»

Suite aux études relatives au futur passage inférieur sous les voies CFF, il est apparu indispensable de définir concrètement l'organisation spatiale du secteur sud de la gare. Ainsi, une demande de crédit a été présentée par la municipalité auprès du conseil communal (préavis no 36), afin de financer le concours pour l'aménagement de ce secteur.

Les deux études (passage inférieur et concours secteur «Gare-sud») seront conduites simultanément et permettront à la rampe côté lac d'être intégrée au nouveau quartier de manière cohérente.

Infrastructures - Environnement

RÉSEAU ROUTIER

CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS ET TROTTOIRS

- établissement d'un projet de sentier piétonnier le long des rives du lac au lieu-dit «La Falaise» - dépose du projet à l'enquête publique, traitement des oppositions et présentation du crédit de construction au conseil communal (préavis municipal n°38);
- aménagement de quais de déchargement et de zones d'attente sécurisées pour les nouveaux arrêts de bus «Sous-les-Vignes», «Gare Sud», «Riant-Coteau» et «Communet» - construction d'un abri pour la halte «Gare Sud», ceci dans le cadre de la réorganisation des lignes locales et régionales de transports publics (préavis municipal n°21).

ENTRETIEN

- réaménagement de la route de Luins sur le tronçon compris entre la Grand'Rue et le pont sur l'autoroute (490 ml);
- réaménagement du tronçon de la rue de la Combe accédant aux nos 6, 8 et 10 (55 ml);
- réfection du revêtement bitumineux du chemin de la Perroude sur le tronçon compris entre la rue du Jura et l'avenue du Mt-Blanc (265 ml);
- aménagement d'un îlot central modérateur de trafic à la rue de la Paix;
- réfection du revêtement bitumineux de la rue de Malagny sur le tronçon compris entre l'avenue du Mt-Blanc et la rue Mauverney (330 ml);
- réfection du revêtement bitumineux du chemin du Lavasson sur le tronçon accédant aux nos 14, 16 et 18 (60 ml);
- réfection du revêtement bitumineux du chemin de Solveig (700 ml);
- colmatage des fissures existantes le long de plusieurs tronçons de rues (~9'000 ml);
- réfections localisées du revêtement bitumineux sur diverses rues suite à des dégâts dus au gel;
- sécurisation du pont du chemin du Vernay enjambant le Lavasson avec mise en place d'une nouvelle glissière de sécurité adaptée;
- 29 demandes de permis de fouille sur le domaine public ont été traitées.

ETUDES

- préparation d'un appel d'offres auprès de bureaux d'urbanistes et d'ingénieurs en circulation pour le réaménagement du «vieux-bourg». Ces études préliminaires permettront de déposer auprès du conseil communal une demande globale de crédit d'études aux alentours de l'automne 2013;
- établissement d'un projet pour l'aménagement d'un nouveau carrefour giratoire sur la route Suisse, à son intersection avec l'avenue du Mt-Blanc. Ce giratoire est dénommé giratoire de la «Bergerie» en référence au lieu-dit où il se trouve;
- établissement du plan quinquennal d'entretien du réseau routier, définissant les travaux qui seront entrepris pour la période 2013 à 2017;
- étude des mesures d'assainissement du bruit routier le long des routes communales et cantonales - élaboration des documents nécessaires à la validation des mesures par le canton, avant l'envoi du dossier à la Confédération;
- étude des mesures complémentaires à mettre en œuvre dans le cadre de la zone 30 aménagée dans les quartiers nord de la ville en vue de sa validation.

DÉNEIGEMENT

Après avoir vécu une année 2011 plus calme, notre service de voirie a de nouveau été fortement sollicité cette année pour les travaux de déneigement. Il a consacré 283 heures «normales» et 133 heures supplémentaires pour procéder au déneigement et au salage des chaussées et des trottoirs. Sur l'année, ce sont 66 tonnes de sel qui ont été épandues, chiffre jamais atteint auparavant.

ECLAIRAGE PUBLIC

Notre parc d'éclairage public n'a pas subi de grande évolution depuis quelques années. Son développement s'est réduit à quelques extensions ponctuelles en fonction du développement de la ville.

En outre, une étude ambitieuse d'amélioration de notre réseau d'éclairage public, menée conjointement avec la SEIC, est sur le point d'aboutir. Elle permettra d'avoir une vision globale des mesures d'assainissement à entreprendre, par ordre de priorité, pour améliorer ce réseau, en particulier au niveau de son efficacité énergétique.

EXTENSION ET ENTRETIEN

En 2012, nous avons procédé aux actions suivantes:

- entretien courant de l'éclairage public sur la base des rapports signalant des luminaires défectueux et des tournées mensuelles de vérification des déficiences;
- mise en place d'un éclairage public le long du tronçon de la rue de la Combe accédant aux nos 6, 8 et 10 (40 ml);
- remplacement de l'éclairage public existant le long de la route de Luins sur le tronçon compris entre la Grand'Rue et le pont sur l'autoroute.

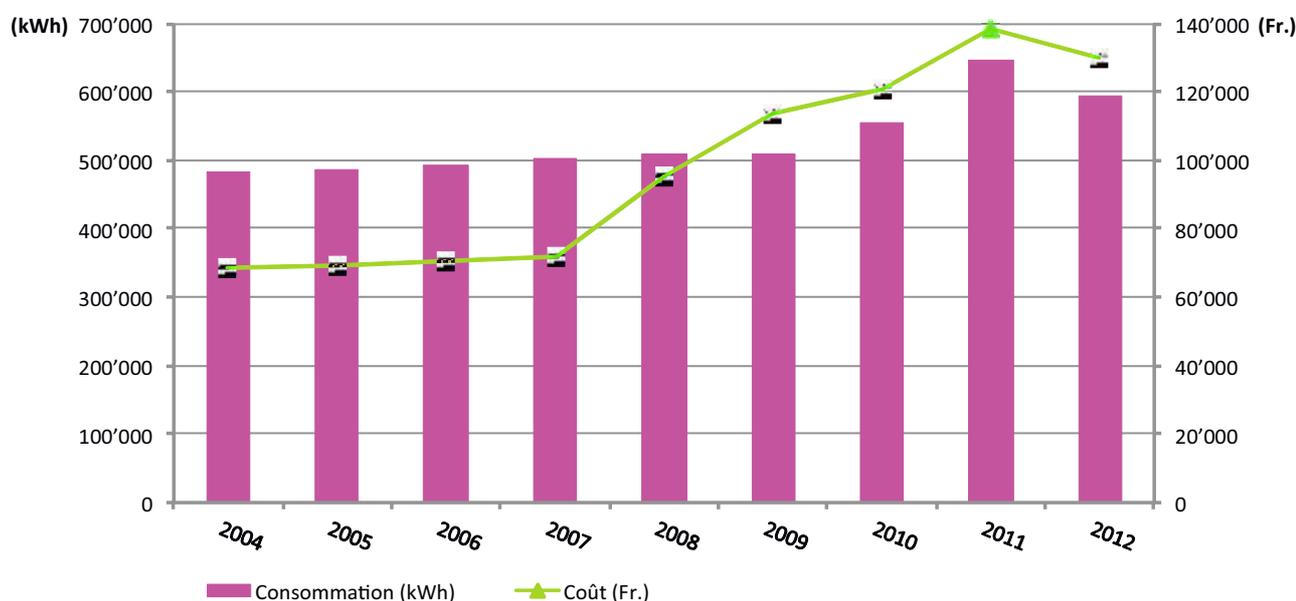
Les graphiques suivants représentent le coût et la consommation de l'éclairage public ainsi que le coût au ct/kWh pour les 9 dernières années.

La consommation 2012 de l'éclairage public se monte à 595'145 kWh (pour un coût de frs. 129'802.-). Notons que ce chiffre ne peut pas être comparé aux consommations des années 2010 et 2011, étant donné que ces dernières sont basées respectivement sur une durée de 11 et 13 mois (en raison d'un décalage du relevé des compteurs par la SEIC). Cependant, la consommation moyenne des 3 dernières années (598'322 kWh) correspond à la consommation 2012.

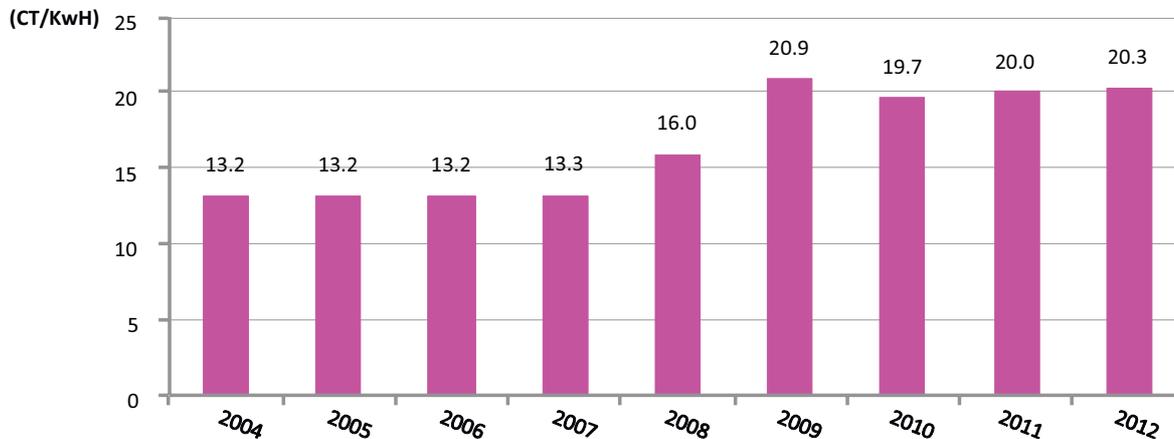
Rappelons également que l'augmentation de la consommation moyenne entre 2004-2009 (environ 500'000 kWh/an) et 2010-2012 (environ 600'000 kWh/an) s'explique par l'adaptation du système de comptage par la SEIC. En effet:

- jusqu'à la fin 2009 le calcul de la consommation se basait sur la puissance théorique de toutes les sources lumineuses installées. Aucun comptage de consommation électrique n'était effectué. En procédant de la sorte, la SEIC avait tendance à sous-évaluer la consommation effective du réseau. Par exemple, la consommation des éclairages de Noël n'était pas prise en compte dans la puissance théorique;
- depuis le début 2010, l'adaptation des compteurs a permis de mesurer la consommation réelle du réseau d'éclairage, y compris des décorations lumineuses de Noël. Or, cette consommation est plus élevée qu'avec un calcul théorique. Nous payons donc désormais la quantité effective d'énergie nécessaire au bon fonctionnement de notre réseau.

Consommation et coût annuel



Tarif SEIC



Le tarif de l'électricité a fortement augmenté en 2008 et 2009 pour les raisons suivantes:

- en 2008, augmentation du prix de l'énergie et de l'acheminement (+2.71 ct/kWh)
- en 2009, apparition de taxes fédérales (+2.01 ct/kWh) et volonté communale de payer l'électricité au tarif SEICHydric (+2ct/kWh) pour satisfaire au label «Cité de l'énergie».

A partir de 2013, une nouvelle tarification pour intégrer le système «double tarif» pour l'éclairage public sera mise en place. Cela permettra d'intégrer les avantages des évolutions technologiques dans le domaine de l'éclairage public, notamment l'abaissement d'intensité de l'éclairage au cours de la nuit. Dans ce but, en 2012, les compteurs ont été adaptés par la SEIC pour un montant total de frs. 4'800.-.

ECLAIRAGE DE NOËL

- entretien courant des étoiles de Noël, remplacement de 20 guirlandes LED pour les sapins et réparation d'un élément de la fontaine LED située au giratoire de Malagny;
- achat de guirlandes lumineuses type «flocon» pour agrémenter la partie sud de la Vy-Creuse (du chemin de la Chavanne à la rue du Perron).

ASSAINISSEMENT DES EAUX

ETUDES

- de nombreux contacts ont été pris avec des architectes et promoteurs de nouveaux projets, afin de les inciter à privilégier l'infiltration, voire la rétention des eaux pluviales, plutôt que le rejet direct dans les canalisations d'eaux claires.

EXTENSION ET ENTRETIEN

- aménagement d'un nouveau collecteur d'eaux pluviales le long de la rue de la Combe, accédant aux nos 6, 8 et 10 dans le cadre du réaménagement de cette rue (57 ml);
- remplacement des supports métalliques de l'exutoire d'eaux claires immergé au niveau de la plage de la Falaise;
- contrôle détaillé et systématique, par teintage des raccordements des nouvelles constructions dont le permis d'habiter a été délivré en 2012. Idem pour tous les bâtiments situés au lieu-dit «Sous les Vignes» ainsi que «Le Brex»;
- interventions d'urgence comprenant le curage et parfois l'inspection de canalisations bouchées d'eaux usées ou d'eaux claires;

- curage des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées dans le secteur «Magenets - Lavasson» (environ 8'800 mètres);
- vidange de l'ensemble des sacs de route sur le réseau communal (environ 1'400 sacs).

RIVIÈRES

rien de particulier à signaler pour 2012.

RÉSEAU D'EAU SOUS PRESSION

APPROVISIONNEMENT

- Etude sur la recherche d'eau au lieu-dit «Villa Prangins» à proximité du Golf du Domaine Impérial: un premier forage de reconnaissance d'une profondeur de 50 mètres a été réalisé en février 2007. Lors de ce forage, le niveau d'eau a été rencontré à une profondeur de 16,5 m environ. Les niveaux gravelo-sableux aquifères exploitables totalisent une épaisseur de plus de 26 mètres. Ce forage a donc confirmé les résultats préliminaires de la reconnaissance géophysique.

Trois forages de reconnaissance supplémentaires ont été réalisés en janvier 2011. Ils ont permis de définir plus précisément le site le plus favorable en terme d'exploitation des eaux souterraines ainsi que de prélever des échantillons pour procéder à des analyses de potabilité. La suite des études est liée à l'entrée en vigueur des modifications du PEP «Villa Prangins – La Crique» qui donne à la municipalité la possibilité de poursuivre ses investigations dans ce secteur. Elle consistera à effectuer une tomographie électrique afin de caractériser plus précisément la nappe. Des analyses complémentaires de potabilité seront également effectuées pour avoir une vision élargie de la qualité de l'eau.

- Etude sur la recherche d'eau au «Bois-de-Chênes» dans le cadre de l'Entente Intercommunale SABOIS: préavis accepté en décembre 2005. Essais de pompage effectués au «Bois-de-Chênes» et à «La Cézille» au cours de l'été 2006. En 2007, poursuite des mesures de contrôle sur le réseau d'observation mis en place. Les premiers résultats sont favorables. Le rapport final nous a été transmis au mois de mars 2008 et il conforte les conclusions émises à la suite des essais des années huitante.

Il confirme que: «cette zone correspond à une ressource en eau d'intérêt régional, d'une eau de qualité ne nécessitant aucun traitement pour être distribuée comme eau de boisson, sans nuisance pour l'environnement, avec de faibles consommations énergétiques et permettant de soulager les prélèvements dans les ruisseaux». Avant de déposer une nouvelle demande de concession auprès des autorités cantonales compétentes, un sondage a été mené auprès des communes environnantes afin de connaître leurs besoins futurs en eau, ceci afin de pouvoir justifier d'un besoin régional au développement de nouvelles ressources. Les résultats de ce sondage nous incitent à procéder à une demande de concession en deux temps en orientant nos efforts sur le site de la Cézille dans un premier temps, tout en maintenant pour nos successeurs la possibilité ultérieure d'utiliser la nappe profonde du Bois-de-Chênes.

Un dossier technique et un avant-projet des travaux à réaliser a été établi et une large concertation a été organisée en 2012 auprès des divers acteurs concernés par ce dossier. Les représentants de la SABOIS et leurs mandataires ont en effet rencontré les services cantonaux, les propriétaires fonciers, les associations de protection de l'environnement et du Bois-de-Chênes pour leur présenter ce projet avant le dépôt de la demande de concession. Des négociations sont en cours pour acquérir certaines parcelles nécessaires au projet sans devoir passer par des mesures d'expropriation.

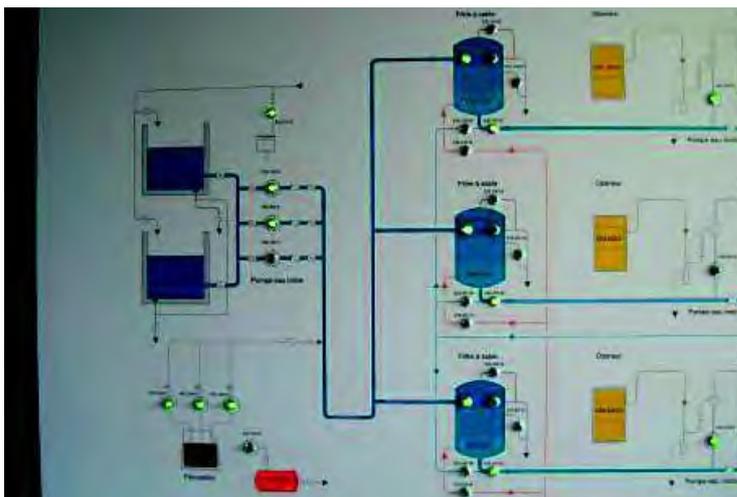
- Contacts en cours avec le SIAEP (service intercommunal d'alimentation en eau potable de Coinsins-Duillier) pour créer une nouvelle interconnexion entre nos réseaux. Cette interconnexion permettrait d'une part de sécuriser la distribution d'eau du SIAEP en raccordant leur nouveau réservoir à l'étude sur la conduite d'eau potable du Montant et d'autre part de faire profiter la commune de Gland des excédents dont le SIAEP dispose.

ENTRETIEN

- remplacement de la conduite d'eau sise le long de la route de Luins, dans le cadre du réaménagement de cette dernière (475 ml);
- réaménagement de la conduite d'eau le long du chemin de la Perroude entre l'avenue du Mt-Blanc et la rue du Jura, suite au constat de multiples dégradations inquiétantes (270 ml);
- mise en place de nouvelles conduites d'eau alimentant les futurs immeubles du quartier «Communet-Borgeaud» (135 ml);
- remplacement de la conduite d'eau existante le long du tronçon de la rue de la Combe accédant aux nos 6, 8 et 10 (58 ml);
- contrôle annuel complet du réseau d'eau communal. Détection de 5 fuites, immédiatement réparées;
- interventions d'urgence (9 interventions) et entretien courant sur le réseau communal;
- mise en pratique permanente de l'autocontrôle regroupant l'ensemble des mesures de contrôle et d'entretien nécessaires à l'exploitation de notre réseau d'eau potable, ceci afin de garantir en tout temps un approvisionnement en eau de qualité à nos citoyens.

ETUDES

- suite à l'expertise technique des installations de la station de traitement des eaux du Montant, une étude détaillée a été lancée pour assainir ces installations et les adapter aux exigences toujours plus élevées en matière de traitement et de distribution de l'eau. Les résultats de cette étude aboutiront au dépôt d'un préavis municipal aux alentours du milieu de l'année 2013.



SANE

Le syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) nous livre l'eau d'arrosage pour les terrains du centre sportif «En Bord» (3'427 m³) ainsi que celle des jardins familiaux (1'200 m³). L'eau fournie par le biais du SANE est une eau brute du lac n'ayant subi aucun traitement. Cette consommation se situe dans la moyenne pluriannuelle.

SAPAN

La consommation d'eau de boisson auprès de la SAPAN s'est élevée à 100'569 m³ pour l'année 2012. Cette consommation est conforme à la moyenne pluriannuelle.

Il est à signaler que depuis le début de l'année 2012 notre logiciel de télégestion du réseau d'eau reçoit en temps réel la valeur du débit d'eau que nous fournit la SAPAN. Cela nous permet un meilleur suivi des livraisons et ainsi d'optimiser les seuils d'enclenchement et de déclenchement de l'appel d'eau à la SAPAN.

CONTRÔLE DE QUALITÉ

Trois fois par année, nous prélevons 7 échantillons d'eau répartis sur l'ensemble du territoire et les transmettons au laboratoire cantonal pour analyses. La qualité de l'eau à Gland est bonne.

Conformément à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires en vigueur depuis le 1er mai 2003, la qualité de l'eau et ses différentes caractéristiques ont été communiquées à la population en fin d'année (pilier public et bulletin Gland-Cité).

En voici les principales caractéristiques:

| | |
|---|--|
| Nombre d'habitants approvisionnés: | 11'862 (moyenne annuelle) |
| Qualité hygiénique: | les échantillons prélevés à ce jour respectaient les exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés. |

| | | | | | | | |
|--------------------------|---------------|----|------|----------|---|------|----------|
| Qualité chimique: | dureté totale | de | 16.5 | °F | à | 26.3 | °F |
| | nitrates | de | 1.4 | mg NO3/l | à | 5.4 | mg O3/l |
| | pH | de | 7.3 | | à | 7.9 | |
| | sodium | de | 0.9 | mg Na/l | à | 5.0 | mg Na/l |
| | calcium | de | 58.0 | mg Ca/l | à | 83.0 | mg Ca/l |
| | sulfates | de | 1.3 | mg SO4/l | à | 7.5 | mg SO4/l |
| | chlorures | de | 1.1 | mg Cl/l | à | 4.1 | mg Cl/l |

| | |
|-----------------------------|--|
| Origine de l'eau: | 90% de l'eau potable vient des sources (Cézille, Confrérie, Montant, trop-plein du Biscou) 10% de l'eau potable est achetée à des tiers (SAPAN) |
| Traitement de l'eau: | eau de source: Cézille + Confrérie + Biscou: pas de traitement. |

Pour votre information, vous retrouverez ces données et celles concernant les autres distributeurs d'eau suisses sur le site Internet à l'adresse suivante:

<http://www.qualitedeleau.ch>

Une application à destination des smartphones appelée «Qualité de l'eau» est désormais également disponible pour connaître partout en Suisse la qualité de l'eau potable.

| STATISTIQUES DE LA CONSOMMATION D'EAU (m³) | |
|--|------------------|
| population moyenne en 2012: 11'862 habitants | |
| consommation d'eau - abonnés extérieurs | 4'647 |
| consommation d'eau de boisson - Gland | 1'033'839 |
| consommation d'eau agricole et industrielle - Gland | 107'527 |
| Total | 1'146'013 |

Consommation par habitant sans tenir compte de l'eau agricole et industrielle:

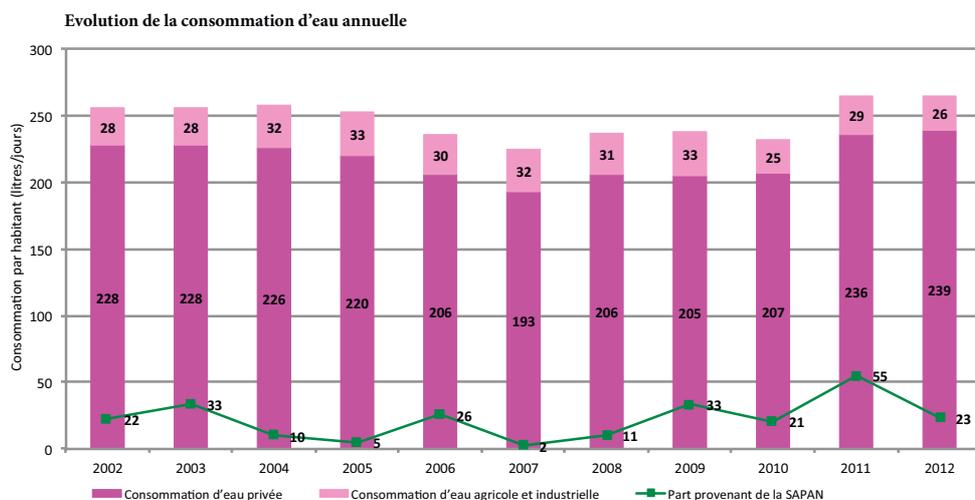
| | | |
|----------------|---|------------------------|
| en 2012 | $\frac{1'033'839 \text{ m}^3}{11'862 \times 365} =$ | 239 litres/jour |
| en 2011 | $\frac{1'016'279 \text{ m}^3}{11'794 \times 365} =$ | 236 litres/jour |

Consommation par habitant en tenant compte de l'eau de production agricole et industrielle:

| | |
|---------|---|
| en 2012 | $\frac{1'146'013 \text{ m}^3}{11'862 \times 365} = 265 \text{ litres/jour}$ |
| en 2011 | $\frac{1'141'860 \text{ m}^3}{11'794 \times 365} = 265 \text{ litres/jour}$ |

Remarque:

En 2012, sur les 1'146'013 m³ d'eau vendus, 100'569 m³ provenaient de la SAPAN.



Comparativement aux résultats obtenus durant l'année 2011, on constate que les différentes consommations d'eau enregistrées en 2012 sont stables.

Ces bilans permettent également d'affirmer avec plus d'assurance les raisons de la hausse de consommation constatée à partir de l'année 2011. Ainsi, il se confirme que le remplacement complet des compteurs d'eau au cours du 2ème semestre 2010 a permis de s'affranchir des problèmes de sous-comptage liés à l'âge des compteurs. Si les valeurs sont donc à la hausse depuis deux ans, ce n'est pas que les glandois consomment plus, mais c'est que les compteurs comptent mieux.

Lorsque l'on sait que la valeur de la consommation d'eau sert également au calcul de la taxe d'épuration et de la taxe d'entretien des collecteurs, on comprend vite que le retour sur investissement sera rapide.

GLAND EXPO 2012

Dans le cadre de la foire Gland Expo 2012, nos services communaux ont présenté une exposition sur l'eau potable à Gland, son histoire, les ouvrages communaux et la qualité de l'eau. Cette exposition a rencontré un bon écho auprès des visiteurs et les documents présentés sont téléchargeables sur le site internet communal.



PISCINES ET PLAGE COMMUNALE

Durant l'année 2012, nos collaborateurs du service des eaux ont procédé aux prélèvements d'échantillons d'eau des différentes piscines et plages pour analyse par le laboratoire cantonal.

Le nombre de prélèvements effectués est le suivant:

| | |
|---|---|
| 5 | à la piscine scolaire des Perrerets. La qualité de l'eau est conforme aux prescriptions légales; |
| 7 | à la piscine de la clinique de la Lignière; |
| 7 | au jacuzzi de la clinique de la Lignière; |
| 5 | au jacuzzi du fitness Atlantide; |
| 1 | à la piscine du chemin des Laurelles n° 17; |
| 1 | à la piscine du Domaine des Pins; |
| 1 | à la piscine des Résidences «Les Grands-Champs»; |
| 2 | à la plage communale au lieu-dit «La Falaise». L'eau a obtenu deux fois la note A, la notation allant de A (eau de bonne qualité) à D (eau de mauvaise qualité) |
| 2 | à la future plage communale au lieu-dit «Sous La Lignière». L'eau a obtenu une fois la note B puis une fois la note A. |

En outre, deux faucardages des algues ont été réalisés à la plage de la Falaise au cours de l'été.

ILE DE BAINNADE

Le groupement mandaté pour l'étude du projet d'île de baignade en 2009 a poursuivi son travail. Au début de l'année 2011, un avant-projet d'île de baignade a été présenté aux divers services cantonaux afin d'obtenir une prise de position du canton sur le projet. Suite à cette séance les instances cantonales ont confirmé leur frilosité concernant la réalisation d'une île avec un remblayage dans le lac.

Ainsi, dans le but de respecter l'article 39 de loi fédérale sur la protection des eaux, la variante d'île de baignade a évolué pour aboutir à une plateforme permettant l'accès à une zone de baignade. Différentes variantes ont été étudiées pour offrir un accès sécuritaire et harmonieux. Le ponton d'une largeur de 3,5 m. permet le croisement des baigneurs en toute sécurité. Deux plateformes (2 fois 85 m²) de mise à l'eau se situent le long de ponton. A l'extrémité, une troisième plateforme (164 m²) située à environ 35 cm de la surface de l'eau permet aux baigneurs d'accéder de manière facilitée à une zone de natation profonde.



En 2012, le dossier des réaménagements routiers a été déposé au service des routes pour examen préalable par les différents services cantonaux. Ceux-ci ont préavisé favorablement cette partie du dossier mais demandent d'étudier quelques modifications au niveau du carrefour avec le chemin de la Dullive. La prochaine étape consistera à mettre à l'enquête publique l'entier du dossier comprenant les aménagements routiers, les aménagements à terre (buvette, terrasse,...) et les aménagements lacustres après avoir eu une large concertation avec les différents acteurs concernés.

FORÊTS COMMUNALES - PLANTATIONS

Forêts communales

- Cette année, les travaux d'entretien de nos forêts se sont déroulés dans les bois de Ruyre, entre la ligne de tir du stand et le ruisseau canalisé du Lavasson.

Plantations

- place de la Gare: plantation de marronniers en remplacement de ceux qui avaient été abattus - plantation de cerisiers du Japon - plantation de graminées diverses;
- Montoly: plantation de sophoras en remplacement des peupliers abattus pour la construction du bâtiment des infrastructures et locaux polyvalents + mise en place et plantation de 3 pots «zone 30» en haut des escaliers entre les 2 bâtiments;
- décorations florales pour la réception du nouveau Président du Grand Conseil, Monsieur Philippe Martinet, le 4 septembre 2012. Plantation de tournesols dans certains giratoires, dans certains pots rouges et blancs ainsi que dans des bacs provisoires le long du parcours du cortège;
- plantation de végétation (buis et millepertuis) dans le nouvel îlot de la rue de la Paix;
- remplacement d'un cerisier sec sur la place de jeu du Bochet.

FEU BACTÉRIEN

Durant l'été, notre service des espaces verts a procédé aux traditionnels contrôles dans les périmètres fixés par le service cantonal et n'a trouvé aucune plante suspecte dans les secteurs sensibles attribués.

En outre, à la fin du mois d'août et début septembre, nous avons arraché plusieurs plantes sensibles qui se trouvaient sur des parcelles privées (re pousses de cotonéasters arrachés ou oubliés).

CIMETIÈRE

Au cours de l'année 2012 le cimetière a enregistré 11 inhumations et 22 poses de cendres. D'autre part, 19 cérémonies d'adieu ont eu lieu dans les églises de notre ville. En sus, l'entretien courant a été assuré par notre équipe des espaces verts. Cette dernière a également procédé, sous contrôle des autorités cantonales, à l'exhumation d'un corps en vue de son incinération, puis de la pose de l'urne auprès d'un autre membre de sa famille.

Il convient également de rappeler que l'année 2012 a permis de procéder à la désaffectation partielle du cimetière et à l'extension du mur du columbarium (préavis municipal n°103).



VÉHICULES ET MACHINES DE VOIRIE & ESPACES VERTS

Nouvelles acquisitions

- remplacement du canon d'arrosage du terrain de football des Perreretts;
- achat d'un cadre pour les creuses au cimetière;
- achat d'un taille-haie électrique;
- achat d'une nouvelle barque de travail avec remorque pour les travaux lacustres;
- remplacement d'une tondeuse à la voirie;
- achat d'un nouvel appareil pour la détection de conduites souterraines d'eau potable.

PLACES DE JEUX

- nous avons signé un nouveau contrat avec la société Top Jeux SA afin de procéder 4x par année au contrôle en profondeur de l'état de nos différentes installations et vérifier le respect des normes en vigueur. En plus de ces contrôles, notre service de voirie fait un contrôle régulier des places de jeux et les défauts sont immédiatement réparés.
- un toboggan qui ne répondait plus aux normes de sécurité a été retiré de la place de jeux du Bochet. Il sera remplacé par une nouvelle installation en 2013.

PLACES DE SPORTS

- mise aux normes de l'association suisse de football (ASF) de l'éclairage du terrain C en gazon synthétique au centre sportif «En Bord». L'homologation aura lieu début 2013;
- mise aux normes de l'association suisse de football (ASF) des dimensions du terrain B en gazon naturel;
- entretien des pare-ballons des terrains de football du centre sportif «En Bord» et des «Perrereets»;
- rénovation complète du skatepark situé dans l'enceinte du centre sportif «En Bord» selon préavis municipal n°17 accepté par le conseil communal. Les travaux seront terminés au printemps 2013;
- aménagement de trois nouveaux terrains de pétanque par notre service de voirie à l'extérieur des bâtiments ex-GF logeant les requérants d'asile;
- à partir du 23 novembre 2012, ouverture pour la 3e saison consécutive de la patinoire mobile pour une durée de 14 semaines sur l'un des terrains de sports extérieurs du collège de Grand-Champ. Le succès de cette installation se confirme d'année en année.



DÉCHETS

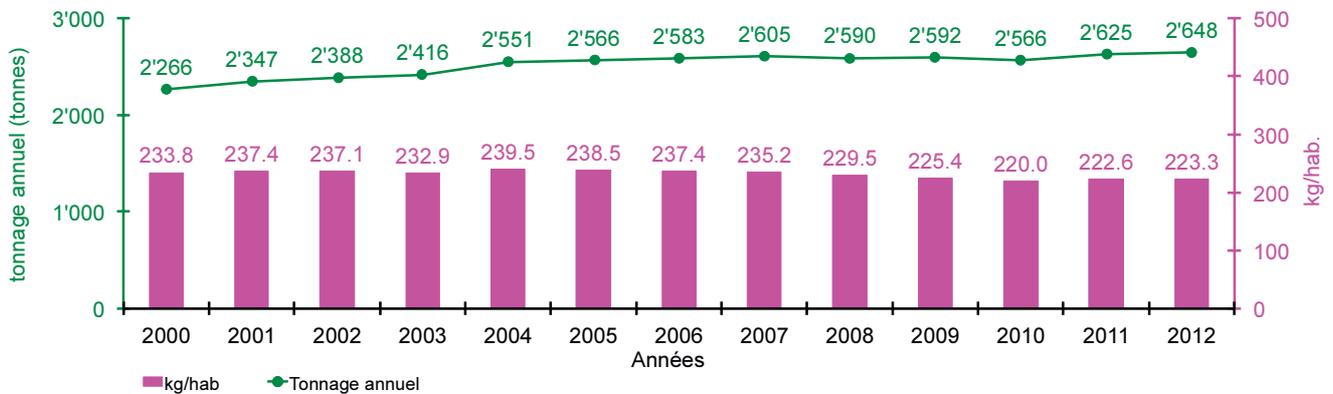
ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte de nos ordures ménagères est effectuée par l'entreprise Reymond Frères SA avec la collaboration d'un homme du service de voirie. Le ramassage a lieu les lundis et jeudis au nord des voies CFF et les mardis et vendredis au sud des voies CFF. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées à l'usine d'incinération des Cheneviers à Genève.

2'648 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2012, représentant une moyenne annuelle de 223,3 kg par habitant. Le tonnage par habitant semblent légèrement augmenter depuis 2010, mais d'une façon peu significative. L'introduction du nouveau concept de la taxe au sac voté par le conseil communal en novembre 2012 permettra sans aucun doute de diminuer d'une part important le tonnage d'ordures ménagères par habitant.

Pour la collecte, le transport et l'incinération des ordures ménagères, le coût total annuel s'est élevé à 1'035'494 francs, ceci sans tenir compte de la mise à disposition d'un homme du service de la voirie pour la collecte. Ce coût, rapporté à l'habitant, est semblable à celui de 2011 (86,6 frs/hab en 2011 contre 87,3 frs/hab en 2012).

Ordures ménagères



Evolution du tonnage annuel en kg par habitant

| 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| 237kg/hab. | 235kg/hab. | 229kg/hab. | 225kg/hab. | 220kg/hab. | 223kg/hab. | 223kg/hab. |

TAXE DÉCHETS

Le principe de causalité pour le financement de l'élimination des déchets urbains a été introduit le 1er novembre 1997 dans la Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE).

De nombreux cantons ont depuis légiféré en la matière et avalisé des lois et règlements cantonaux, le dernier en date étant celui de Neuchâtel. Au niveau helvétique, plus de 80% de la population paie des taxes selon le principe de causalité. Le canton de Vaud, à l'instar de celui du Valais et de Genève, ne possédait pas encore de législation cantonale en la matière.

Suite à un recours au Tribunal fédéral et à un jugement de juillet 2011 et dans le but de mettre en application la législation fédérale, de nombreuses communes vaudoises, dont Gland, sous la houlette d'entités régionales, parmi lesquelles la SADEC (société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte), ont décidé de s'unir afin d'instaurer un concept harmonisé régional répondant au slogan:
1 sac · 1 couleur · 1 prix · 1 région



Si ce concept résout la partie technique et administrative, il appartient aux autorités exécutives et législatives des communes d'en définir les modalités d'application dans leur règlement sur la gestion des déchets. C'est ce que la municipalité a fait en déposant auprès du conseil communal le préavis municipal n°29 relatif au nouveau règlement communal sur la gestion des déchets et à l'introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets. Ce préavis a été accepté par le législatif communal en date du 15 novembre 2012 et aucun référendum n'ayant été lancé, le nouveau règlement est entré en vigueur le 1er janvier 2013.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

La municipalité, poursuivant sa politique d'incitation au tri des déchets, met régulièrement à disposition de ses citoyens quatre «Eco-points mobiles». Ces «Eco-points mobiles», que la municipalité tient à la disposition de quiconque organise une manifestation d'intérêt public, peuvent être disposés en différents emplacements d'une manifestation afin d'offrir au public la possibilité d'y trier ses déchets, en particulier le PET, l'aluminium et le verre.

EVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS RÉCUPÉRÉS À LA DÉCHÈTERIE

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Déchets verts récoltés à la déchèterie | 600 t. | 800 t. | 825 t. | 800 t. | 850 t. | 800 t. |
| Déchets encombrants | 245 t. | 238 t. | 234 t. | 254 t. | 279 t. | 284 t. |
| Plastiques | 63 t. | 71 t. | 65 t. | 73 t. | 71 t. | 76 t. |
| Papiers, cartons (1) | 609 t. | 642 t. | 623 t. | 639 t. | 657 t. | 661 t. |
| Bois | 246 t. | 243 t. | 258 t. | 294 t. | 299 t. | 287 t. |
| Métaux | 111 t. | 109 t. | 100 t. | 101 t. | 104 t. | 97 t. |
| Cailloux | 97 m3 | 92 m3 | 109 m3 | 141m3 | 137 m3 | 124 m3 |
| Huiles minérales et végétales | 4 t. | 5 t. | 4 t. | 5 t. | 5 t. | 5 t. |
| Verres | 339 t. | 359 t. | 365 t. | 358 t. | 352 t. | 369 t. |
| PET | 22 t. | 21 t. | 22 t. | 25 t. | 25 t. | 25 t. |
| Appareils (2) électromén. + frigos | 20 t. | 36 t. | 44 t. | 50 t. | 48 t. | 52 t. |
| TV - appareils électroniques | 56 t. | 53 t. | 55 t. | 62 t. | 66 t. | 63 t. |
| Déchets spéciaux ménagers | 12 t. | 13 t. | 11 t. | 11 t. | 13 t. | 12 t. |
| Habits | 25 t. | 38 t. | 37 t. | 39 t. | 53 t. | 49 t. |
| Capsules à café | 5 t. | 4 t. | 6 t. | 7 t. | 9 t. | 8 t. |

(1) Ce tonnage comprend la collecte effectuée par la section du FC Gland Vétérans (92 t. en 2012)

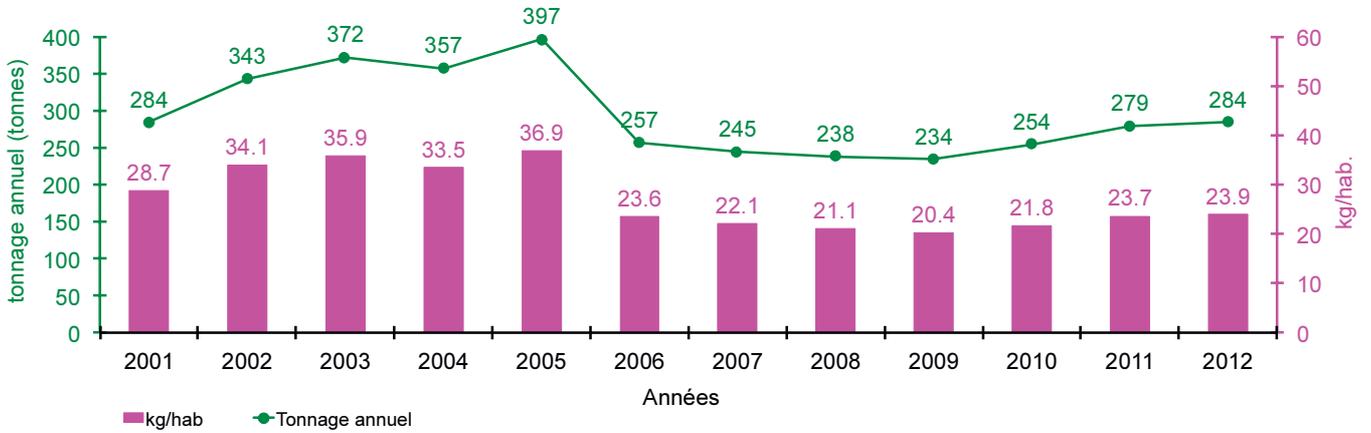
(2) Depuis 2008, les gros appareils électroménagers (frigos, cuisinières,...) qui étaient jusqu'alors comptabilisés en nombre de pièces, sont désormais englobés dans le tonnage indiqué.

Chiffres clés

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Nombre moyen d'habitants: | 11'498 hab. | 11'661 hab. | 11'794 hab. | 11'862 hab. |
| Quantité d'ordures ménagères récoltées: | 2'592 tonnes | 2'566 tonnes | 2'625 tonnes | 2'648 tonnes |
| Quantité totale de déchets incinérables récupérés (ordures ménagères + déchets encombrants): | 234 tonnes | 254 tonnes | 279 tonnes | 284 tonnes |
| Quantité totale de déchets recyclés récupérés (non compris les encombrants): | 2'826 tonnes | 2'820 tonnes | 2'904 tonnes | 2'932 tonnes |
| Taux de recyclage pour la Ville de Gland | 46,08 % | 46,63 % | 46,74 % | 46,06 % |
| Tonnage annuel d'ordures ménagères récoltées par habitant | 225 kg/hab. | 220 kg/hab. | 223 kg/hab. | 223 kg/hab. |
| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
| Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des ordures ménagères par habitant: | 82,8 frs/hab. | 80,9 frs/hab. | 86,6 frs/hab. | 87,3 frs/hab. |
| Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des déchets recyclés par habitant: | 24,3 frs/hab. | 21,6 frs/hab. | 25,9 frs/hab. | 27,0 frs/hab. |

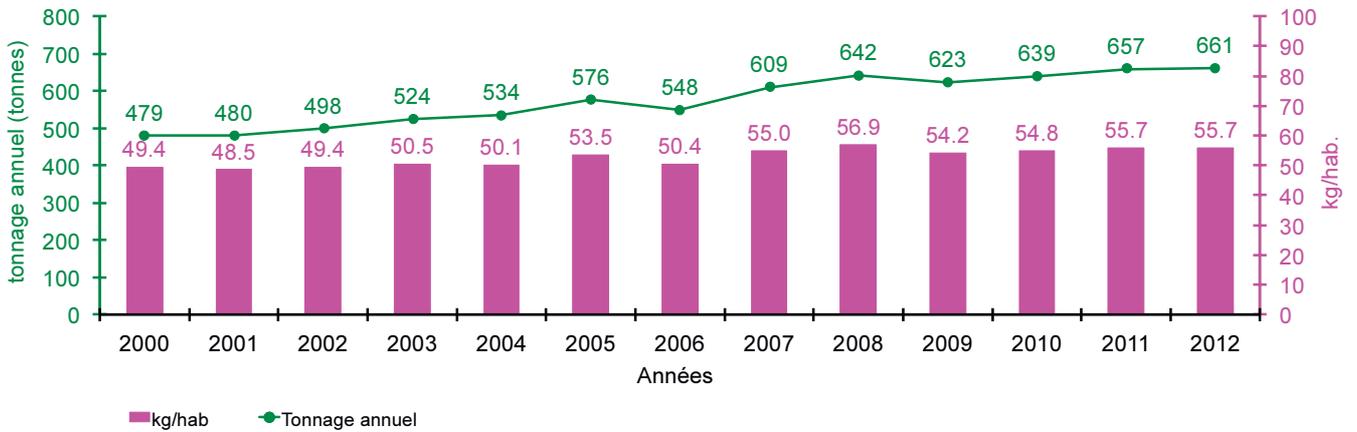
Graphiques

Déchets encombrants

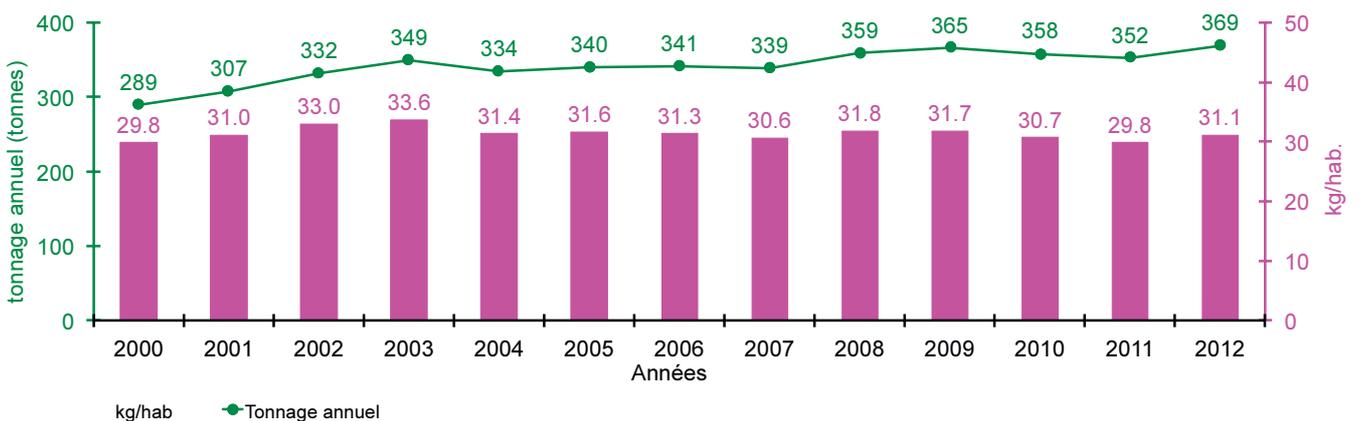


Remarque: en 2006, introduction de la benne à bois à la déchèterie

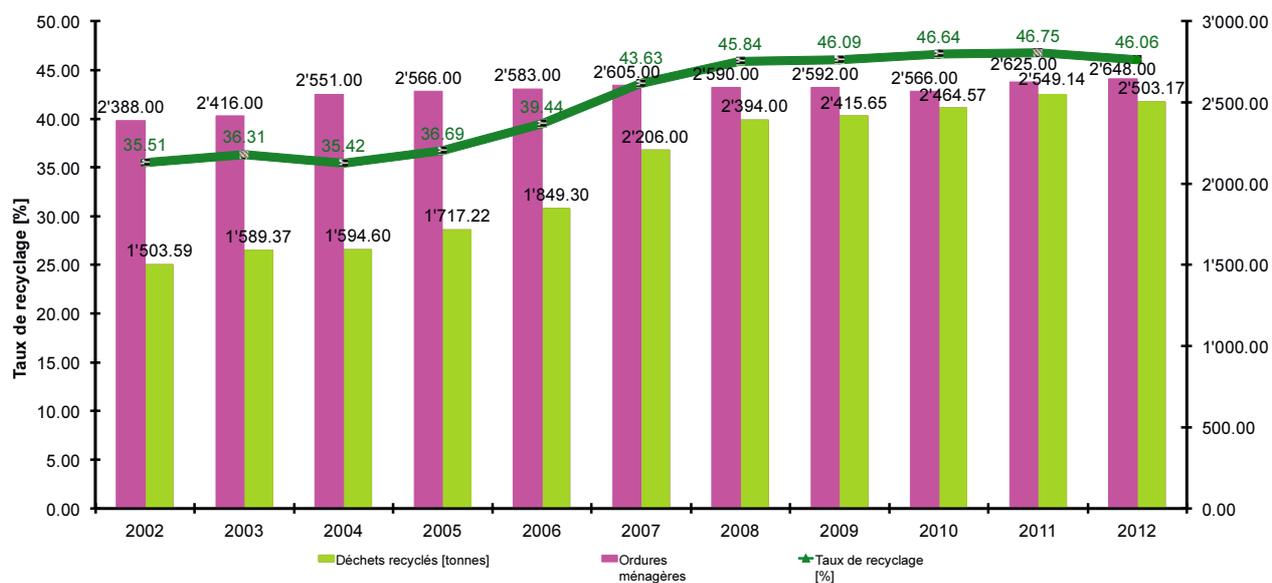
Papiers/Cartons



Verres



Déchets collectés et taux de recyclage



La commune en chiffres

| | |
|---|------------------------|
| Superficie | 830 ha |
| Surface viticole | 47 ha |
| Surface agricole | 300 ha |
| Surface forestière | 113 ha |
| Surface des forêts communales à Gland | 11 ha |
| Surface des forêts communales hors de Gland | 5 ha |
| Surface de tonte des terrains engazonnés | 160'000 m ² |
| Altitude | de 372 à 477 mv |
| Longueur du rivage | 4 km |
| Longueur du réseau routier communal | 41 km |
| Longueur des cheminements piétonniers | 5 km |
| Longueur du réseau d'eau | 58 km |
| Longueur du réseau d'eaux claires (sans drainage) | 36 km |
| Longueur du réseau d'eaux usées (sans les collecteurs APEC) | 26 km |
| Valeur incendie des bâtiments communaux | 168 Mio frs. |
| Nombre de bornes hydrantes défense incendie | 257 |

Ecole - Accueil Enfance

ETABLISSEMENT PRIMAIRE

Malgré de nombreuses constructions sur le territoire glandois, force est de constater que la population scolaire n'a pas significativement augmenté en 2012. Une classe de CYP2 a dû être fermée aux Perrerets sur le plan de rentrée 2012-2013, de même qu'une CIN à Mauverney. Par contre, une classe CIN a ouvert aux Perrerets.

Effectif au 31 décembre 2012

| | NBRE D'ÉLÈVES | NBRE DE CLASSES |
|--------------------------|---------------|-----------------|
| Classes CIN | 277 | 14 |
| Classes CYP1 | 243 | 13 |
| Classes CYP2 | 267 | 14 |
| Totaux | 787 | 41 |
| Classes de développement | 10 | 1 |

Répartition des locaux

| Collèges | CIN (école enfantine) | CYP1 (1ère et 2ème primaire) | CYP2 (3ème et 4ème primaire) | REP (classe de ressources primaires) |
|---------------|-----------------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|
| Mauverney | 7 | 7 | 7 | - |
| CS Perrerets | 7 | 6 | 6 | 1 |
| Totaux | 14 | 13 | 13 | 1 |

DIRECTION - CORPS ENSEIGNANT

Conseil de direction

- Mme Valérie Merino de Tiedra **directrice**
- Mme Nadine Paquier **doyenne**
- Mme Séverine Baud **doyenne**
- Mme Loyse Noverraz **doyenne**

Conseil d'établissement

Pour la législature 2011 - 2016, l'établissement primaire sera représenté par :

- Mme Valérie Merino de Tiedra **directrice**
- Mme Nadine Paquier **doyenne**
- Mme Marie-Claire Gilliéron **enseignante**

ACTIVITÉS CULTURELLES

Le chœur s'est produit à plusieurs reprises, notamment en décembre lors du dernier Conseil communal.

Certaines classes ont participé au défilé organisé le 4 septembre 2012 en l'honneur du Président du Grand Conseil, habitant de Gland.

ANIMATIONS DIVERSES

Fréquentation soutenue de la patinoire.

Les classes ont décoré la palissade du chantier Eikenott. Un vernissage a eu lieu en présence des autorités.

Prévention :

séances Profa (éducation sexuelle) réactivées, animation info-déchets au CYP1 et info-énergie au CYP2.

Pour tous :

un repas de midi à l'école avec la confection par les élèves de leur sandwich sain, prévention « comment manger sainement quand on pique-nique ? ».

BIBLIOTHÈQUE

Contes de Noël « Rikiko » pour le CIN, mise à disposition de caisses de livres pour le projet d'établissement « Estime de toi et moi », rallye lecture et concours « enfantaisie ».

CAMPS

Peu de camps sont organisés au primaire. En 2012, il y en a eu cinq. La somme allouée par la Commune est aussi utilisée pour subventionner les transports des courses d'école et des sorties CE (connaissance de l'environnement : science, histoire) ou culturelles (musées).

SPORTS

Joutes sportives en juin pour le CYP2

Les sports facultatifs ont été réorganisés et l'offre a été élargie avec notamment des cours d'échecs et de théâtre-expression corporelle.

FÊTE DU CHÊNE

Comme chaque année, la traditionnelle fête du Chêne a clos l'année scolaire le 5 juillet 2012. Le cortège, dont le thème était « les fleurs et la nature », a défilé dans les rues et une belle fête populaire a suivi cet événement, organisé par le nouveau comité.

DEVOIRS SURVEILLÉS

En collaboration, la municipalité et la direction ont repris l'organisation et la gestion des devoirs surveillés.

PAUSE-DÉJ

Structure entièrement communale, la Pause Déj accueille plus de 110 enfants du primaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi, dans les locaux des Perrerets, Mauverney et à Grand Champ pour le repas de midi.

| | |
|------------------------|--|
| Buts | Répondre aux besoins d'accueil de midi pour les enfants scolarisés à Gland, dans les classes CIN (enfants) et CYP 1 et 2 (1ère primaire à 4ème primaire) |
| Lieux d'accueil | <p>Les restaurants scolaires « Pause-Déj » se situent :</p> <p>Au collège des Perrerets où les enfants scolarisés aux Perrerets sont accueillis. Cette structure se trouve dans le bâtiment E, au rez-inférieur et accueille 48 enfants. 4 animatrices encadrent les enfants.</p> <p>Au collège de Mauverney où les enfants scolarisés de Mauverney sont accueillis. Cette structure se trouve dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée et accueille 48 enfants. 4 animatrices encadrent les enfants.</p> <p>Au collège de Grand Champ où les enfants scolarisés à Mauverney et aux Perrerets en CYP2 sont accueillis. Cette structure se trouve au rez-supérieur de la cantine scolaire.</p> |
| Trajet | <p>Les enfants sont pris en charge dès leur sortie de l'école.</p> <p>Les enfants scolarisés aux Perrerets et à Mauverney se rendent directement à la Pause Déj et doivent s'annoncer auprès de l'animateur.</p> <p>Les enfants scolarisés aux Perrerets en CYP2 se rendent à la Pause Déj des Perrerets, s'annoncent auprès de l'animateur et sont accompagnés à pied jusqu'à Grand Champ.</p> <p>Les enfants scolarisés à Mauverney en CYP2 se rendent à la Pause Déj de Mauverney, s'annoncent auprès de l'animateur et sont transférés en minibus jusqu'à Grand Champ.</p> |
| Prestations | <p>Pendant les périodes scolaires lundi – mardi – jeudi – vendredi de 11h50 à 13h25.</p> <p>Fermé le mercredi et pendant les vacances scolaires.</p> <p>Accueil et encadrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - coordination professionnalisée parents - écoles - Pause-Déj. - préparation des repas par le DSR, puis transportés par bus sur les lieux d'accueil - depuis le 1er mai, la Pause-Déj est labélisée FOURCHETTE VERTE Junior - les menus sont affichés sur le site de la commune - des animations variées sont proposées. <p>La proposition de bricolages est toujours très attractive et appréciée des enfants. Ils disposent également d'un choix très attrayant de jeux de société, d'un coin lecture, de barbies-poupées, de jeux de constructions (Kneex – lego) et playmobiles.</p> <p>En outre, des activités récréatives sont proposées à l'extérieur ou dans la salle de gymnastique.</p> |
| Prix | <p>Fr. 16.- par jour et par enfant, pour un accueil régulier.</p> <p>Fr. 20.- par jour et par enfant, pour un dépannage.</p> |

LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

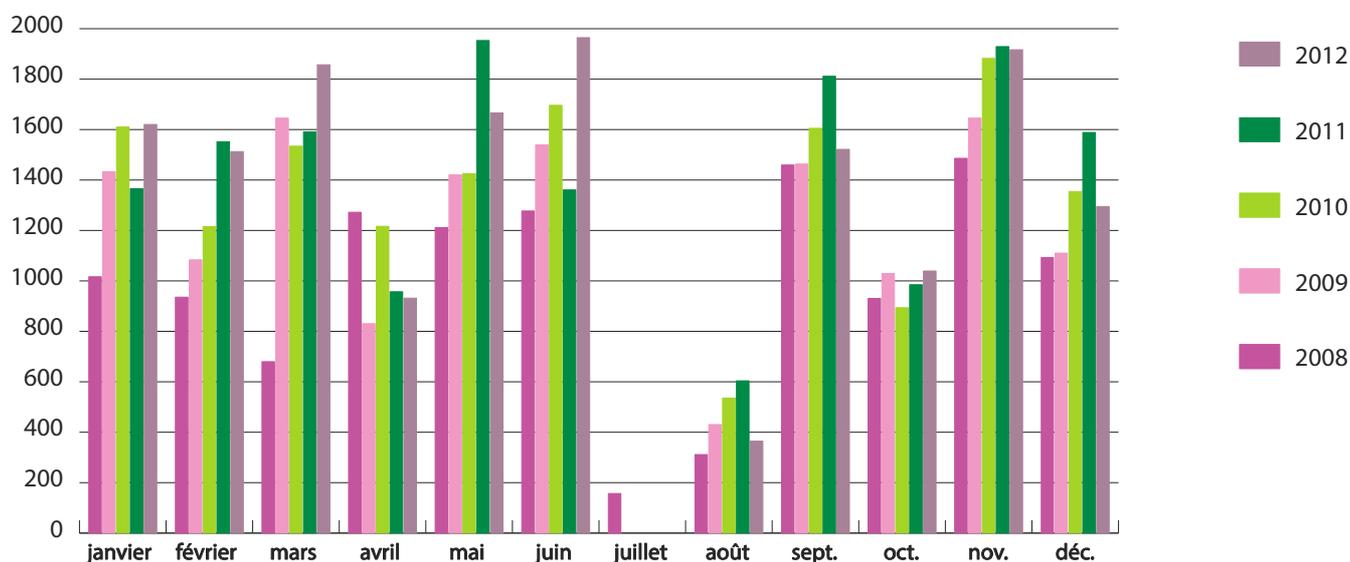
L'équipe se compose comme suit :

- une coordinatrice-responsable des trois lieux d'accueil, Mme Nathalie Tardy, qui effectue les tâches administratives suivantes :
 - gestion des inscriptions
 - organisation des trajets (Grand Champ)
 - direction du personnel d'encadrement
 - établissement des factures
- et 10 auxiliaires (4 à Mauverney, 4 aux Perrerets et 2 à Grand Champ).

La coordinatrice est la personne de référence à l'égard des parents ou de l'école et elle assure les remplacements en cas de maladie ou d'accident d'une auxiliaire.

FRÉQUENTATION

Interprétation du tableau : il faut tenir compte des vacances dans la comparaison des fluctuations mensuelles.



ETABLISSEMENT SECONDAIRE

INTRODUCTION DE LA DIRECTION

Une certaine stabilité chiffrée s'est établie à l'Établissement secondaire de Gland. Avec environ 720 élèves et 39 classes, nous confirmons notre vitesse de croisière. L'accroissement de la population de notre ville ne se répercute pas – encore – sur les effectifs de notre établissement : 144 élèves en moyenne pour chacun des 5 niveaux que nous accueillons.

Du côté des bâtiments, l'organisation retenue est la suivante :

- Les classes CYT5, CYT6, 7ème et DES affiliées sont basées à Grand Champ où se trouvent le secrétariat, la direction et l'infirmerie scolaire. Sauf circonstances exceptionnelles, nos élèves du cycle de transition ont tous leurs cours à Grand Champ.
- Les classes de 8ème et 9ème et DES affiliées sont basées aux Tuilières où se trouvent également la doyenne responsable de ce bâtiment, l'orientation scolaire et le service des PPLS.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Pour la législature 2011 - 2016, l'établissement secondaire sera représenté par :

- M. Jean Delacretaz directeur
- M. Bertrand Pasche enseignant
- M. Abdelkrim Rabet enseignant

ORGANISATION

Année scolaire 2011/2012

| | | | |
|---------------|-------------------|-------------------|--------------|
| CYT 5 & CYT 6 | 13 classes | 273 élèves | 37.6 % |
| VSB | 9 classes | 185 élèves | 25.4 % |
| VSG | 8 classes | 135 élèves | 18.6 % |
| VSO | 7 classes | 105 élèves | 14.4 % |
| DES | 3 classes | 29 élèves | 4.0 % |
| Totaux | 40 classes | 727 élèves | 100 % |

Année scolaire 2012/2013

| | | | |
|---------------|-------------------|-------------------|--------------|
| CYT 5+CYT 6 | 13 classes | 253 élèves | 35.0 % |
| VSB | 9 classes | 193 élèves | 26.7 % |
| VSG | 6 classes | 138 élèves | 19.0 % |
| VSO | 8 classes | 113 élèves | 15.6 % |
| DES | 3 classes | 27 élèves | 3.7 % |
| Totaux | 39 classes | 724 élèves | 100 % |

ELÈVES

Provenance des élèves

| | ÉTABLISSEMENT | DÉVELOPPEMENT | DÉROGATIONS | TOTAL |
|---------------|---------------|---------------|-------------|------------|
| Bassins | | 2 | 1 | 3 |
| Begnins | | 2 | | 2 |
| Burtigny | | 1 | | 1 |
| | ÉTABLISSEMENT | DÉVELOPPEMENT | DÉROGATIONS | TOTAL |
| Gingins | | | 1 | 1 |
| Gland | 712 | | | 712 |
| Nyon | | | 1 | 1 |
| Rolle | | | 1 | 1 |
| Vich | | 1 | | 1 |
| Vinzel | | | 2 | 2 |
| Totaux | 712 | 6 | 6 | 724 |

2 élèves de Gland sont scolarisés à Nyon

SECRÉTARIAT

- Mme Francine Menoud Responsable du secrétariat (100 %)
- Mme Line Esposito Secrétaire à temps partiel (20 %)
- Mme Marie-Thérèse Ramseyer Secrétaire à temps partiel (45 %)
- Mme Leticia Alvito Lameira Secrétaire à temps partiel (40%)

CAMPS

Tous les camps de 2012 se sont très bien déroulés dans des conditions agréables et avec des encadrements excellents.

Semaine du 20 au 24 février 2012

| GENRE | LIEU | CLASSE | |
|--------------|--------------|--------|------------------|
| Camps de ski | Charmey | DES2 | Mme Ferro |
| | | 7VSB/3 | Mme K. Salzmann |
| | | 7VSG/3 | Mme Schmutz |
| | Zweisimenn | 7VSB/2 | M. Najem |
| | | 7VSO/2 | Mme Martins-Reis |
| | | 7VSG/1 | M. Creteigny |
| | Les Haudères | 7VSO/1 | M. Barkhordarian |
| | | 7VSG/2 | M. Pasche |
| | | 7VSB/1 | M. Mouron |

Mme Gisiger, MM Francet, Pfammatter, Prétat et Wolf, maîtres EPH ont accompagné les camps.

Du 12 au 16 mars 2012

| GENRE | LIEU | CLASSE | |
|--------------|----------------|--------|---------------|
| Camps de ski | La Lenk | CYT6/1 | Mme Crisinel |
| | | CYT6/3 | Mme Fantini |
| | | CYT6/5 | Mme Phillot |
| | Les Diablerets | CYT6/2 | Mme Gendre |
| | | CYT6/6 | M. Perriraz |
| | | CYT6/4 | Mme Morel |
| | Vercorin | CYT6/7 | Mme Personeni |

Mme Gisiger, MM. Francet, Pfammatter, Prétat et Wolf, maîtres EPH ont accompagné les camps.

Semaine du 12 au 16 mars 2012

| GENRE | LIEU | CLASSE | |
|------------------|--------|--------|-----------------------|
| Voyages d'études | Vienne | 9VSB/1 | Mme Marmillod |
| | Vienne | 9VSB/2 | Mme Sieber-Rebouillat |
| | Berlin | 9VSB/3 | Mme Douville-Brand |

M. Bovey, M. Borgeaud et M. Macchi ont accompagné les voyages à Vienne et Berlin.

Semaine du 6/7 au 10/11 mai 2012

| GENRE | LIEU | CLASSE | |
|------------------|--------------|--------|-------------------|
| Voyages d'études | Montpellier | 9VSG/1 | M. Olivet |
| | Berlin | 9VSG/2 | Mme North-Valley |
| | Le Noiremont | 9VSG/3 | Mme Keller-Aubert |
| | Berlin | 9VSO/2 | Mme Wullschleger |
| | Berlin | 9VSO/2 | M. Saffe |

M. Garo, M. Rabet, M. Francet M. Barkhordarian et Mme Schmutz ont accompagné les voyages.

Semaine du 7/8 au 15 mai 2012

| GENRE | LIEU | CLASSE | |
|------------------------|-----------|--------|----------------|
| Echanges linguistiques | Stuttgart | 8VSG/2 | Mme Tièche |
| | Stuttgart | 8VSB/1 | Mme El Abshihy |
| | Freiburg | 8VSB/2 | M. Roy |

M. Pasche, Mme Gendre, M. Bovey ont accompagné les échanges.

Semaine du 7 au 11 mai 2012

| GENRE | LIEU | CLASSE | |
|-------|------------------|--------|---------------|
| Camps | Loèche-les-Bains | 8VSG/1 | Mme Pacurariu |
| | Loèche-les-Bains | 8VSO3 | Mme Horwath |
| | Tenero | 8VSO/1 | M. Jatton |
| | Tenero | 8VSO/2 | M. Macchi |
| | Tenero | DES3 | M. Kryvian |

Mme Gisiger, MM. Pfammatter, Prétat et Wolf, maîtres EPH ont accompagné les camps.

Semaine du 24 au 28 septembre 2012

| GENRE | LIEU | CLASSE | |
|----------------|----------|--------|--------------------|
| Camps sportifs | Ovronnaz | 7VSB/2 | M. Noverraz |
| | | 7VSO/2 | M. Saffe |
| | Nendaz | 7VSB/1 | Mme Marmillod |
| | | 7VSO/3 | Mme Wullschleger |
| | Champéry | DES/2 | Mme Ferro |
| | | 7VSO/1 | Mme Rey |
| | | 7VSB/3 | Mme Douville-Brand |
| | La Lenk | 7VSG/1 | M. Olivet |
| | | 7VSG/2 | M. Olivet |

Mme Gisiger, MM. Francet, Pfammatter, Prétat et Wolf, maîtres EPH ont accompagné les camps.

Semaine du 8 au 12 octobre 2012

| GENRE | LIEU | CLASSE | |
|----------------|----------|--------|---------------|
| Camps sportifs | La Lenk | CYT5/2 | Mme Gendre |
| | | CYT5/4 | Mme Turcotte |
| | | CYT5/6 | Mme Monn |
| | Champéry | CYT5/3 | Mme Morel |
| | | CYT5/5 | Mme Personeni |
| | Charmey | CYT5/7 | Mme Wyss |
| | | CYT5/1 | Mme Crisinel |
| | | DES/1 | Mme Salzmänn |

Mme Gisiger, MM. Francet, Pfammatter, Prétat et Wolf, maîtres EPH ont accompagné les camps.

SPORTS FACULTATIFS

L'hiver dernier, le cours de snowboard a pu être ouvert. Pour limiter les frais de déplacement notamment, l'école secondaire de Begnins s'est jointe à nous pour ces mercredis après-midi à la Dôle. Les élèves ont eu beaucoup de plaisir, certains ont même continué à prendre des cours ou se sont inscrits à des camps de snowboard par la suite.

En août 2012, beaucoup de sports ont été proposés aux élèves. Des classiques tels que le badminton, l'unihockey, le football féminin ou encore les agrès qui eux, ne sont pas au programme chaque année. Cependant, il y eut moins d'inscriptions que les années précédentes. Par contre, la grande majorité des enfants ont choisi soit le badminton soit le self-défense, nouveauté de cette année. Malgré les effectifs élevés, la qualité des leçons n'a pas été affectée et les moniteurs ont été enchantés des cours.

ACTIVITÉS CULTURELLES, MANIFESTATIONS DIVERSES

Il n'y a évidemment pas qu'à l'école que nos élèves apprennent. C'est pourquoi, année après année, les enseignants de l'ESG proposent à leurs élèves des activités hors des quatre murs de la classe pour qu'ils aient l'occasion de découvrir, en « live », des activités et des thématiques qui les aideront à se forger un avis sur le monde dans lequel ils vivent : culture, écologie, débats de société, ... l'année 2012 aura été riche pour les élèves de Gland.

Voici quelques activités menées par les enseignants de l'ESG en 2012 :

- Découverte de la fabrication des vêtements dans une optique écologique.
- Visite du Zoo de la Garenne.
- Participation au tournage d'une émission de France 3.
- Découverte de la Villa Rose et des fortifications le long de la Promenthouse.
- Participation à un concert pour s'initier à la musique pop-rock allemande.
- Découverte du jura en raquettes.
- Activités autour de la gestion des déchets.
- Visite de l'Alimentarium (Vevey) avec une réflexion sur notre alimentation.
- Visite de l'exposition « Les doigts dans le cerveau » à Lausanne.
- Participation au concert de « Casse-Noisette » avec l'OSR à Morges.
- Participation au spectacle de Pie Tshibanda, « Un fou noir au pays des blancs ».
- Visite guidée de l'ONU.
- Projection du film « Vol spécial » en présence du réalisateur.
- Visite de l'exposition « Grand Nord » au musée du Grand St-Bernard.
- Visite de l'UNIL lors d'une journée « portes ouvertes »
- Visite de l'EPFL lors d'une journée « portes ouvertes »

Nos classes auront donc eu largement l'occasion de quitter les murs de Grand Champ et des Tuillières afin de découvrir qu'il n'y a pas qu'à l'école que l'on peut s'enrichir de connaissances.

MÉDIATION - SOIRÉE DES ARTISTES

Comme les années précédentes, divers projets ont été reconduits auprès des élèves. En effet, ces derniers valorisent l'esprit d'appartenance à l'établissement scolaire.

1. Journée spéciale, sur le thème jumeaux-jumelles.
2. Parution d'une nouvelle édition du Year Book, qui est déjà une institution. Les élèves de 9ème termineront leur scolarité obligatoire en ayant connu un year book depuis leur entrée au collège.
3. Organisation d'une double soirée des Jeunes Talents.

4e édition du spectacle qui offre une scène à tous les élèves désireux de montrer leurs talents artistiques à un public toujours plus nombreux. Suite au succès de l'année précédente, deux soirées consécutives ont été planifiées afin que toutes les personnes intéressées puissent assister à la représentation. Le succès était à nouveau au rendez-vous pour une soirée de qualité.

SERVICE DE LA SANTÉ SCOLAIRE

La fréquence des consultations des élèves à l'infirmier a progressivement baissé tout au long de l'année, probablement en réponse aux consignes données aux enseignants en août 2011, leur demandant de respecter certaines règles avant d'envoyer les élèves consulter l'infirmière.

On peut cependant constater que les motifs de consultation sont plus complexes et nécessitent une prise en charge plus globale et plus longue.

La fidélité et la visibilité de l'infirmière, Mme Jordan, amènent de plus en plus de parents, d'enseignants, voire de médecins traitants, à la consulter pour des conseils, du soutien, de l'expertise ou de l'orientation. Pour répondre à ces demandes, les présences de l'infirmière dans l'établissement ont été adaptées, dès la rentrée scolaire 2012-2013, afin d'offrir des temps de rencontre en dehors des heures scolaires. Ces changements d'horaire ont également permis à l'infirmière d'accomplir ses tâches administratives dans de meilleures conditions.

A côté de cela, les vaccinations effectuées à l'école rencontrent un succès constant (environ 50% des élèves se font vacciner).

PROMOTION DE LA SANTÉ

Le « groupe santé » de l'établissement reconduit plusieurs projets année après année :

- L'association « Action-Innocence » spécialisée dans la lutte contre la pédophilie et les abus sexuels sur internet, intervient dans les classes de 5ème et 7ème année.
- Pour favoriser le climat d'établissement, différentes actions ont été organisées par le groupe des délégués.

NOUVEAUX PROJETS ET ACTIONS AU PROGRAMME :

- Le programme cantonal prioritaire de promotion de l'exercice physique et d'une alimentation équilibrée est poursuivi. L'organisation d'un cours d'activité physique à l'attention des élèves en surpoids est en préparation pour la rentrée 2013-2014.
- L'idée de donner des informations, en lien avec la prévention à chaque soirée des parents de début d'année scolaire, a amené le groupe santé à programmer : une présentation dudit groupe à la soirée des CYT5, un power point de M Widmer, doyen, sur « les dangers de l'utilisation des nouveaux moyens de communication » pour la soirée des parents de 7ème, une conférence du Dr Mally, médecin scolaire, sur « l'impact des écrans sur le sommeil des adolescents », pour la soirée des parents des 8èmes, et pour la soirée des 9èmes, une conférence de la Dresse Caflisch sur « l'adolescent et la sexualité ».
- Pour prévenir la violence, les enseignants du cycle ont été encouragés à mettre sur pied des espaces de dialogue réguliers avec leurs élèves, avec le soutien des médiateurs.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

COMPOSITION ET BUT DU CONSEIL

Le conseil d'établissement, se compose de 24 membres issus à parts égales de :

- Représentants des autorités communales. L'un d'entre eux assume la présidence.
- Parents d'élèves fréquentant les établissements
- Représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements
- Représentants des professionnels actifs au sein des établissements.

Il concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale. Il permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements et les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

La composition du conseil d'établissement en 2012 se présente comme suit:

AUTORITES

- Mme Christine Girod présidente
- Mme Florence Golaz municipale
- M. Samuel Freuler conseiller communal Gens de Gland
- Mme Emilie Chitra conseillère communale PLR
- Mme Véronique Villaine conseiller communal socialiste
- M. Cristian Riccio conseiller communal les Verts

ECOLES

- Mme Valérie Merino de Tiedra directrice établissement primaire
- M. Jean Delacrétaz directeur établissement secondaire
- Mme Nadine Paquier doyenne établissement primaire
- Mme Marie-Claire Gilliéron enseignante établissement primaire
- M. Bertrand Pasche enseignant établissement secondaire
- M. Abdelkrim Rabet enseignant établissement secondaire

SOCIETES CIVILES

- M. Matthieu Forest travailleur social de proximité (jusqu'au 15 décembre, ensuite M. Mathieu Lasson)
- Mme Alice Garciacano UAPE Entracte - fondation la Ruche
- Mme Roberta Balmat basket Club Gland
- Mme Patricia Storti centre de rencontres et loisirs
- Mme Nathalie Tardy Pause Déj'
- Mme Françoise Pastoris Paroisse Reformée Gland-Vich-Coinsins

PARENTS

- Mme Corinne Cambarau parents - primaire
- Mme Céline Ulrich parents - primaire
- M. Claude Badan parents - primaire
- Mme Laurence Gloor parents - secondaire
- Mme Eugenia Crescenzo Kummer parents - secondaire
- Mme Béatrice Saxer Brown parents - secondaire

Les séances du conseil d'établissement ont eu lieu les 13 février, 21 mai, et 1er octobre 2012.

BUREAU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le bureau du conseil d'établissement se présente ainsi:

- Mme Christine Girod présidente
- Mme Valérie Merino de Tiedra directrice de l'établissement primaire
- Mme Patrizia Storti représentante des sociétés civiles
- Mme Céline Ulrich représentante des parents
- Mme Tiziana Yammouni secrétaire

Il s'est réuni les 20 mars et 10 septembre 2012.

Le rôle du bureau est de collaborer à l'établissement de l'ordre du jour, nommer les commissions ou encore s'assurer du quorum de l'assemblée. Les membres du bureau du conseil d'établissement ont été élus lors de la séance du conseil d'établissement du 13 février.

SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – DÉCISIONS PRISES

Elections de la présidente, de la secrétaire et du bureau du conseil d'établissement.

Décision d'accorder une demi-journée de congé : le conseil d'établissement accorde le congé du mercredi matin avant le pont de l'Ascension.

Informations et discussions sur :

- l'organisation de la réception du président du Grand conseil vaudois
- l'organisation de la Fête du Chêne.
- devoirs surveillés et devoirs parrainés
- changements dus aux nouveaux horaires CFF
- démission de la directrice de l'établissement primaire
- mise en route des nouvelles lois scolaires.

Les membres établissent aussi une liste de sujets qui seront discutés durant l'année pour signaler des problèmes et proposer des solutions.

Les sujets suivants ont été discutés lors des séances : cantine scolaire, sentiments d'insécurité et sécurité sur le chemin de l'école.

COMMISSION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Selon la dynamique que la discussion dégage et l'envie de creuser le sujet, le conseil décide de nommer une commission ou non qui approfondira le sujet. La commission est nommée lors de la séance et comporte au maximum 5 personnes.

CANTINE SCOLAIRE

Une commission concernant le thème de la cantine scolaire est nommée lors de la séance du 21 mai. La commission se compose de Béatrice Saxer Brown, Eugenia Crescenzo Kummer, Claude Badan et Cristian Riccio. Finalement, pour des raisons d'organisation, MM. Badan et Riccio ne participeront pas aux séances de la commission.

La commission a mené son enquête sur :

- Qualité et quantité du menu
- Gestion du temps par les élèves (lors d'une pause de 45 minutes)
- Menu fourchette verte
- Consommation de pizza et problèmes de déchets
- Gestion de tickets de repas.

La commission conclut :

- Les personnes interrogées sont très satisfaites du menu ; le menu fourchette verte est généralement apprécié, les quantités sont plus que suffisantes.
- Elle est impressionnée par la grande efficacité dans la gestion des déchets et le recyclage des restes.
- Une pause de 45 min. est des fois trop juste pour manger sans stress.
- Le problème de déchets est présent en général dans l'enceinte de l'école ; il faudra trouver une solution et y sensibiliser les élèves.
- Tickets de repas : la comparaison est faite avec les cantines scolaires de Genolier et Morges qui fonctionnent avec un système de badge. La commission conclut que notre système fonctionne très bien, est facile à appliquer et ne demande pas de gros moyens financiers. Genolier et Morges nous conseillent de ne rien y changer.
- Problématique des civils qui fréquentent la cantine.

Nous soulignons une très bonne présence aux séances, une bonne dynamique et un grand intérêt lors des discussions sur les sujets proposés.

CONSEILLÈRE ÉCOLE-FAMILLE

Contrairement à l'année 2011 prometteuse, 2012 fut contrastée, entre satisfactions et doutes. Année de « transition » marquant la fin de certains projets et l'apparition de nouveaux.

Mme Orset est principalement sollicitée par des familles dont les revenus modestes ne leur permettent pas d'envisager des frais liés à un traitement dentaire, l'étude après école, une cotisation annuelle liée à une activité extrascolaire, etc. ... Une fois leur budget établi et la précarité de leur situation financière confirmée, elle sollicite des Fondations privées dont le but est de soutenir les familles en difficulté telle que l'Œuvre séraphique de Charité, la Chaîne du Bonheur et Pro Juventute.

La majeure partie des demandes obtiennent une réponse positive. En 2012, elle a obtenu la somme totale de Fr. 14'070.-, concernant quelque 9 familles.

Depuis l'automne 2011, elle peut compter sur deux nouvelles aides : les PCfam et l'aide individuelle au logement.

TRAVAILLEURS SOCIAUX EN MILIEU SCOLAIRE DE SUISSE ROMANDE

Le 5 mars eut lieu une rencontre des travailleurs sociaux en milieu scolaire romands à Fribourg. Ces rencontres ont pour objectif de découvrir les activités du travailleur social en milieu scolaire selon l'établissement scolaire où il travaille, d'enrichir ses pratiques et de faire connaître les différentes facettes de notre fonction à ses partenaires de l'école.

RÉSEAU-ADOS

Mme Orset s'est engagée davantage en acceptant de tenir à jour la liste des membres de ce réseau et de rédiger une partie des pv. Il est très précieux de créer des liens avec les professionnels de la région et de connaître toutes les aides qui s'offrent aux enfants, parents et adolescents en difficulté.

RÉSEAU JEUNESSE

La participation de la conseillère-famille à ces rencontres entre professionnels lui permet d'être au fait de ce qui se passe au niveau de la commune en faveur de la jeunesse.

ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS EN FAVEUR DES ÉLÈVES ALLOPHONES

Dès la rentrée 2012-2013 l'accompagnement aux devoirs pour élèves allophones n'existe plus en tant que tel. Ces élèves peuvent compter sur l'étude après école, anciennement appelée devoirs surveillés. Précédemment organisée par l'AGPE, ce soutien est désormais géré par la municipalité et les directions scolaires.

DIVERSES CONFÉRENCES ET FORMATIONS

Participation à une rencontre entre les professionnels des établissements scolaires de notre région et le SPJ ayant comme objectif d'échanger concernant nos missions, afin de mieux travailler ensemble.

Conférence organisée par l'Etablissement primaire donnée par M. Jacques Fortin dont le thème était l'estime de soi.

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE ET COMMUNALE

La mission de la bibliothèque est de faire naître et d'entretenir le plaisir de la lecture auprès de toutes les couches de la population. En 2012, la bibliothèque communale et scolaire a enregistré 338 nouvelles inscriptions et le nombre total de lecteurs inscrits à la bibliothèque scolaire et communale est de 3'202.

PRÊTS

Les adultes ont emprunté 19'850 documents pendant l'année (18'742 en 2011, soit une augmentation d'environ 6% en 2012).

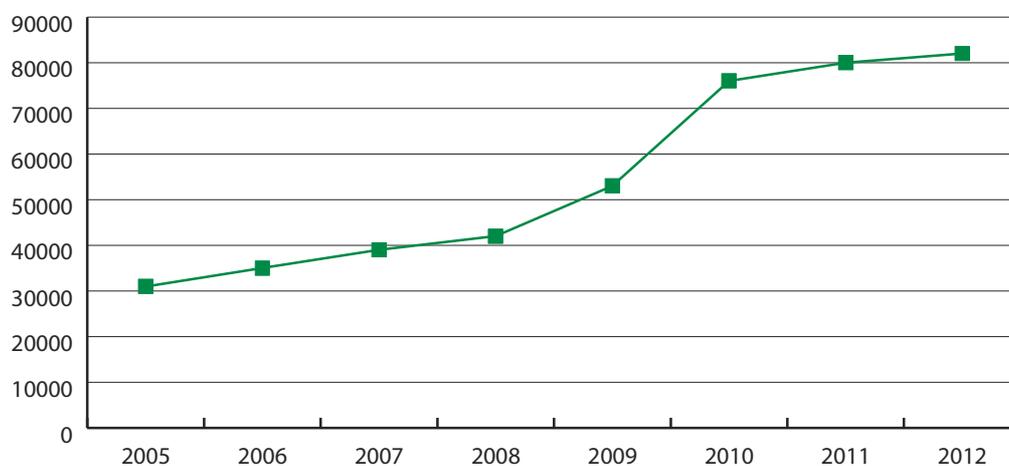
Les jeunes jusqu'à 18 ans ont emprunté 55'382 documents en 2012 : dont environ 30'500 prêts pour les enfants de 3 à 10 ans et 25'000 prêts pour les enfants de 10 à 18 ans (55'014 en 2011 soit une augmentation d'environ 0,7%).

Les enseignants ont emprunté 6'187 documents (5'528 en 2011, soit une augmentation d'environ 12% en 2012).

Le nombre total des prêts pour l'année 2012 est de 81'419 documents (79'943 en 2011, soit une augmentation d'environ 2% en 2012).

Evolution des prêts depuis 2005

Evolution des prêts 2005-2012



ACQUISITIONS

Durant l'année 2012, la bibliothèque a acquis et mis à disposition des lecteurs 3'700 nouveaux documents (4'325 en 2011).

Pour la section adulte : 1'221 documents.

Pour la section jeunesse : 2'479 documents

Le fonds de la bibliothèque s'élève actuellement à environ 37'100 volumes (tous documents confondus, y compris les articles, car bien que faisant partie des numéros de revue, ils font l'objet d'une analyse documentaire qui permet de les retrouver).

ANIMATIONS SCOLAIRES

Au cours de l'année 2012, les bibliothécaires ont animé 344 périodes scolaires et ont proposées diverses animations telles que :

- Visites de classes
- Exposition « Les mystères d'un livre »
- Prix Chronos

Le principe de ce prix littéraire est le suivant : les enfants lisent 5 romans sur le thème des relations entre les générations, la transmission du savoir, le parcours de vie, la vieillesse et la mort. Ils votent ensuite pour élire leur livre préféré. L'auteur du roman primé reçoit un prix au Salon du livre à Genève. Ce prix a lieu chaque année. La bibliothèque a proposé aux enseignants des classes du CYT d'y participer cette année. 8 classes se sont inscrites.

- Prix Enfantaisie
Sur le même principe que le prix Chronos, les enfants lisent 5 albums sélectionnés par des professionnels du livre et votent. 17 classes primaires se sont inscrites.
- Contes de fin d'année
En novembre, la bibliothèque a proposé à toutes les classes du CYP1 et du Cycle Initial un spectacle de contes. Le théâtre RIKIKO a enchanté 27 classes avec ses histoires et ses marionnettes.
- Concours de Noël.

ANIMATIONS PUBLIQUES

En 2012, la bibliothèque publique a offert les animations suivantes dans ses locaux :

SAMEDI DES BIBLIOTHÈQUES

Le 4 février 2012, à l'initiative de la jeune association BiblioVaud, les bibliothèques communales du canton ont mis sur pied des animations variées et ludiques dans le cadre du « Samedi des bibliothèques vaudoises ». La bibliothèque de Gland a participé à cette 1ère édition.

Cet événement permet de faire découvrir la diversité des collections et des services proposés par chaque bibliothèque. C'est également l'occasion de rappeler que les bibliothèques de lecture publique sont des lieux de rencontre et d'échange, dans lesquels chacun peut s'instruire comme se distraire ou encore bénéficier de l'assistance et des conseils de professionnels compétents et accueillants.



SPECTACLE « LA PETITE FILLE DE MONSIEUR LINH » PAR LA COMPAGNIE TEATRITO

Pièce de théâtre destinée aux adultes et inspiré du roman de Philippe Claudel paru en 2005. Une trentaine de personnes ont vibré avec la Cie Teatrigo dans une mise en scène très réussie et très émouvante.

EXPOSITION « LES MYSTÈRES D'UN LIVRE : DU PROJET À LA FABRICATION »

Conçue par la médiathèque de la Haute école pédagogique de Berne-Jura-Neuchâtel (HEP-BEJUNE), cette exposition interactive destinée aux enfants de 8 à 13 ans, invitait à comprendre le processus de création d'un livre. Visitée tant par les classes de Gland que par les particuliers pendant les heures d'ouverture publiques, cette animation, qui s'est tenue du 21 mai au 8 juin, a rencontré un vif succès.

CONFÉRENCE YASMINE CHAR ET NICOLAS VERDAN

Cette conférence sur le thème de l'exil, proposée par l'association littéraire « La page Cornée », a permis de faire connaissance avec deux auteurs suisses. Une belle soirée de découverte.

Lectures à haute voix pour les adultes le samedi matin.

Manuela Bezzi, conteuse et lectrice amateur, a offert de son temps pour présenter au public adulte des extraits de textes proposés par les bibliothécaires sur un thème choisi. Deux séances de lectures ont été organisées pendant le premier semestre 2012.

APRÈS-MIDI DE CONTES POUR LES ENFANTS DE 4 À 10 ANS LE MERCREDI

En 2012, quatre spectacles de contes ont été proposés les mercredis après-midi, suivis d'un goûter. Grâce au conte, les enfants développent leur imaginaire et découvrent la littérature de manière ludique. C'est une ouverture à l'approche de l'écrit, et le lieu idéal pour le découvrir.

PASSEPORT VACANCES

La bibliothèque a participé au passeport vacances en proposant aux enfants de 10 à 12 ans un atelier « réparation de livres ». 8 participants ont appris à remettre en état un de leurs livres.

NUIT DU CONTE

La nuit du conte en Suisse est un projet commun de l'Institut suisse Jeunesse et Médias et de Biblio-media Suisse, en collaboration avec l'UNICEF. Chaque année depuis 1990, différents partenaires dans toute la Suisse soutiennent la cohésion et la particularité de la diversité culturelle de notre pays en participant à cet événement national.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, l'équipe de la bibliothèque a eu le plaisir de partager la tradition orale avec les 93 personnes présentes aux deux spectacles organisés pour petits et grands. Pour sa 2e édition, la bibliothèque de Gland a rencontré un succès encore plus grand que l'année précédente.

OPÉRATION « REMPLIS TA VALISE »

Juste avant l'été, les bibliothécaires ont mis en valeur des ouvrages en les présentant de manière thématique dans des valises, dans l'espoir de faire voyager le lecteur jusqu'au bout du monde, dans un avion, sur une chaise longue ou un canapé.

NOËL AU COIN DU FEU : CHANSONS TRADITIONNELLES

Veillée de Noël proposée aux familles et animée par la Cie Le Vent en Poupe. Une trentaine de personnes de tous âges ont chanté en cœur avec les artistes.

OPÉRATION « PAQUETS-SURPRISE »

Pour Noël, l'équipe de la bibliothèque a concocté des paquets-surprise de livres à emporter et à mettre sous le sapin. Quel meilleur moment pour se laisser surprendre et découvrir un style de lecture différent que cette période des fêtes de fin d'année? 190 paquets-surprise ont trouvé preneur.

« EXPOSITIONS THÉMATIQUES »

La bibliothèque met régulièrement en valeur ses ouvrages sous forme de petites expositions. Que ce soit pour des occasions particulières : mort d'un auteur, roman porté à l'écran, fêtes etc. ou tout simplement pour mettre en avant une collection ou un thème. En plus de cela, deux ou trois fois dans l'année, les bibliothécaires se concentrent sur un sujet important du moment et montent une exposition un peu plus approfondie.

En 2012, les sujets suivants ont retenu l'attention :

- . «Le Titanic: 100 ans après»
- . «Rousseau (1712-1778): tricentenaire»

RESTAURANT SCOLAIRE

L'année 2012 a connu un record de participation au restaurant scolaire. 68'000 repas ont été cuisinés et servis par le team DSR. La Pause Déj et l'école de Champittet n'y sont pas étrangers, trois nouvelles structures scolaires privées sont venues encore augmenter le nombre de repas. Mais c'est au niveau de la fréquentation des élèves de Grand-Champ qu'il y a eu une belle progression. La participation des collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Gland a permis également d'augmenter le nombre de couverts.

Durant cette année, plusieurs animations ont connu un beau succès. L'équipe du DSR a vu l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice ainsi qu'un jeune cuisinier de la région pour épauler M. Spahni dans sa tâche toujours plus grande.

Le DSR a également été mandaté pour confectionner le repas de gala lors de la réception du Président du Grand Conseil M. Philippe Martinet, le 4 septembre dernier.

Les menus peuvent être consultés ainsi que les animations diverses sur le site du Collège de Grand-Champ : www.esgland.ch.

Nombre global de repas préparés

| 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 36'805 | 42'025 | 45'384 | 49'603 | 51'813 | 56'740 | 61'709 | 68'000 |

Jeunesse

RÉSEAU JEUNESSE

Les principaux objectifs du réseau interdisciplinaire jeunesse sont :

- Partager et discuter des actions entreprises dans la commune
- Dégager les thèmes et préoccupations en lien avec la jeunesse et la politique de la jeunesse à Gland
- Travailler sur un thème utile pour les jeunes ou les personnes proposant un encadrement
- Les difficultés rencontrées sont rapportées
- Les actions sont concertées

Le comité est composé de :

- | | |
|-------------------------|--|
| · Mme Christine Girod | Municipale |
| · Mme Florence Golaz | Municipale |
| · Mme Nancy Orset | Conseillère école-famille |
| · Mme Joëlle Paladino | Membre du comité CRL (centre de rencontres et de loisirs) |
| · M. David Berjon | Animateur CRL (centre de rencontres et loisirs) |
| · Mme Isabelle Crisinel | Enseignante et animatrice du groupe santé (établ. secondaire) |
| · M. Matthieu Forest | Travailleur social de proximité jusqu'au 15.12.2012 |
| · M. Mathieu Lasson | Travailleur social de proximité dès le 15.12.2012 |
| · M. Stephan Valenta | Responsable police proximité |
| · Mme Tiziana Yammouni | Secrétaire |

Les séances ont eu lieu les 3 février, 30 mars, 11 mai, 12 octobre et 23 novembre 2012.

Le réseau a partagé et discuté des actions entreprises dans la commune et ailleurs, notamment :

- Le projet skatepark
- Projet d'organiser l'ouverture le soir d'une salle de sport à Mauverney pour les adolescents.
- Informations sur le cybermobbing dont les jeunes sont victimes. Le travailleur social, la gendarmerie, la ligue de la santé et la direction de l'établissement secondaire y sont attentifs.
- Informations aux parents: présentations de documents concernant divers sujets, article dans Gland Cité destiné aux parents.
- Horaire et offres au CRL, diffusion sur les panneaux à Grand Champ.
- Journée logo jeunesse : informations sur la journée logo jeunesse organisée le 17 novembre avec divers intervenants et une vingtaine de jeunes ainsi que sur la suite envisagée. M. Berjon, M. Forest puis M. Lasson sont impliqués.
- Informations sur le diagnostic communal de sécurité entrepris sur la commune.

CENTRE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS

| | |
|------------------------------|---------------------------------|
| Présidente | Mme Patricia Storti |
| Membres actifs | M. Marc Niehaus (école) |
| | M. Didier Gaudin |
| | Mme Paladino Joëlle |
| | Mme Gaëlle Burgin |
| | Mme Charlotte Galley |
| Relation municipalité | Mme Christine Girod, municipale |
| Trésorier | Mme Ceylan Tokgoz |

ENCADREMENT

L'animation a été assurée par Marie-Noëlle Fernandez, David Berjon ainsi que Renaud De Vargas (depuis septembre 2012) pour renforcer l'équipe d'animation durant la période de formation de Mme Fernandez.

FRÉQUENTATION - TRANCHES D'ÂGE

L'après-midi, le centre est toujours réservé aux 11-15 ans et le soir (mercredi et vendredi) aux 16-18 ans.

Horaires

| | |
|---------------------------------------|--|
| Mardi: (1) | 15h30 – 18h30 |
| Mercredi: (1) | 13h30 – 18h30 |
| Mercredi: (2) | 19h00 – 22h00 |
| Vendredi: (1) | 15h30 – 18h30 |
| Vendredi: (2) | 19h00 – 22h00 |
| Samedi: (1 et 2) | 14h00 – 18h00 |
| (1)= Tranche d'âge entre 11 et 15 ans | (2) = Tranche d'âge entre 16 et 18 ans |

Pendant les vacances scolaires d'automne et de fin d'année, le centre a ouvert ses portes aux jeunes selon un horaire adapté aux demandes.

SORTIES ET ANIMATION

Les sorties et animations proposées peuvent avoir lieu à l'extérieur ou dans le local du Centre par exemple : week-ends de ski, Europa-Park, lasergame, karting, piscine.

Des sorties culturelles (spectacle de danse et humoristique) ont été proposées et bien appréciées par les jeunes.

ACTIVITÉS AU CENTRE DURANT L'ACCUEIL

Les activités proposées durant l'accueil sont : baby-foot, billard, tennis de table en intérieur et en extérieur, internet, projection de films, jeux collectifs sous forme de plateaux type Trivial Pursuit, Jungle speed, échecs, billard indien, table de Air Hockey, etc.

COURS

Durant toute l'année, des cours de guitare ont été donnés par une personne extérieure au centre, mais financés en partie par le CRL.

Le cours de danse a lieu tous les mardis de 18h30 à 20h00 et compte 10 filles de 12 à 16 ans. Les jeunes ont présenté leur création aux soirées Jeunes Talents au théâtre de Grand-Champ, à la fête multiculturelle de Gland et au concours jeunes artistes à Morges pour l'anniversaire du centre d'animation de Morges.

Depuis novembre, les cours sont assurés par Valentine Duperrex, participante au championnat suisse de Hip-Hop.

PUBLICITÉ

Les animateurs ont présenté le Centre aux parents des jeunes élèves de 6ème année lors d'une rencontre organisée par le collège de Grand Champ. Une journée Portes-Ouvertes du CRL, le samedi 29 septembre a permis de faire connaître les activités. Le CRL a participé aussi à la soirée de présentation de la Commune aux nouveaux habitants.

En sus, le CRL communique aux jeunes par le biais d'une page «Facebook» ainsi que par le biais des outils de communication via smartphone tel que «Whatsapp».

RELATIONS EXTÉRIEURES

Le CRL fait partie du Réseau Jeunesse de Gland.

PROJETS

Animation/Organisation :

- Promotion d'activités culturelles telles que des spectacles musicaux, théâtre, expositions...
- Suivi des projets «un logo pour les jeunes» et du journal pour les jeunes, en collaboration avec la commune de Gland et son Travailleur Social de Proximité.
- Projet rénovation du coin cuisine du CRL en collaboration avec l'association Vivag.
- Projet de mise en relation des jeunes avec des professionnels exerçant des activités qui les intéressent sous forme d'entretien et de visite du lieu de travail, si possible. Projet visant à favoriser le choix des jeunes dans leur orientation professionnelle et susciter des vocations.

TRAVAILLEUR SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP)

Par l'intermédiaire d'Espace Prévention La Côte, nous disposons d'un poste à 60% ciblé sur la ville. M. Matthieu Forrest a été désigné pour occuper cette fonction.

Face aux constats et besoins repérés en termes de prévention, voici les missions principales :

Favoriser les liens entre les jeunes et le réseau social glandois

- participer au réseau interdisciplinaire communal, moyennant le respect du code de déontologie des travailleurs sociaux (voir Ethique dans le travail social, déclaration de principes de la Fédération internationale des travailleurs sociaux, et Charte du travailleur social hors murs);
- assurer des médiations entre les jeunes et leur famille;
- fluidifier les relations entre les jeunes et les institutions médico-sociales, professionnelles et socio-professionnelles, ainsi que les autorités civiles et la communauté;
- orienter les jeunes vers les structures de prise en charge adéquates;
- assurer un suivi des problématiques sociales des jeunes par le biais d'entretiens individuels et d'accompagnements administratifs.
- assurer une présence régulière sur le terrain, ainsi qu'une permanence téléphonique (natel).

Assurer une présence sur le terrain, dans les lieux de rassemblement des jeunes

- être présent régulièrement dans les lieux de réunion tels que rues, parcs, gare, abords des écoles, etc.

Promouvoir et soutenir des projets d'animation dans les quartiers

- soutenir et promouvoir les jeunes des quartiers dans la mise en œuvre de projets d'animation visant une meilleure intégration.

Faire remonter les informations pertinentes du terrain au/à la Responsable d'Espace Prévention et à la municipalité

- jouer le rôle d'observatoire de la jeunesse, suivre l'évolution des problématiques sociales et identifier les problématiques émergentes;
- tenir à jour les statistiques de l'activité et élaborer un rapport d'activité annuel;
- fournir les indications nécessaires à l'évaluation de l'activité.

ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE

- Etre facilement et simplement accessible
- Respecter l'autre en tant que sujet
- Ne porter aucun jugement moral sur les situations rencontrées
- Aborder les personnes concernées tout en leur laissant le choix d'accepter ou non la présence du travailleur social et d'adhérer à sa démarche
- Définir clairement le rôle du TSP, son statut, ainsi que les possibilités et limites de son action
- Créer un environnement propice au contact, à l'écoute et au dialogue
- Prendre en compte les demandes des personnes concernées
- Faire preuve de discrétion

PRISE DE CONTACT

Type de lieux où les personnes sont rencontrées

Le quartier où ont eu lieu le plus de contacts est celui de la gare suivi par le quartier de la Cité Ouest et Grand Champ, ainsi que les quartiers de Montoly et de Mauverney.

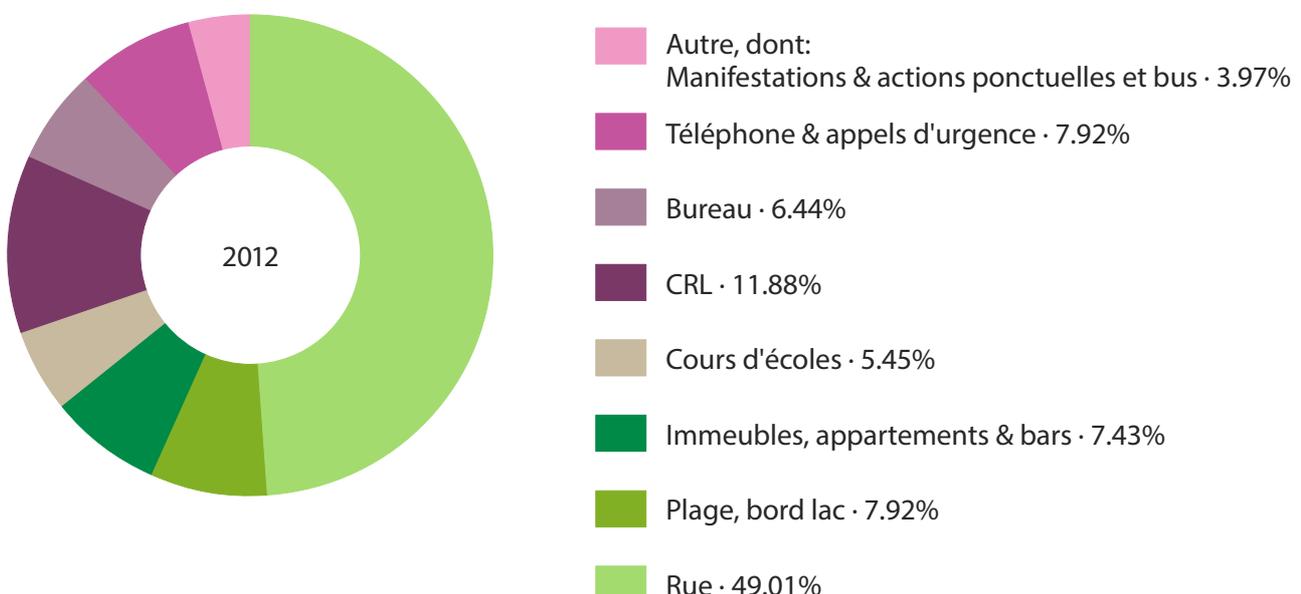
Dans le quartier de la gare, les jeunes semblent avoir bien investi la zone de rencontre créée récemment, et avoir un peu délaissé les abris vitrés et le quai côté nord, qui étaient leurs lieux de prédilection. Ce quartier demeure le plus animé de la ville, point névralgique où l'on croise toujours quelqu'un même lorsque les autres quartiers sont déserts.

A l'intérieur de la Cité-Ouest, peu de jeunes ont été rencontrés. Les beaux jours arrivant, certains d'entre eux se sont retrouvés en fin d'après-midi et soirée sur les tables de pique-nique situées à côté du collège mais près des immeubles, on rencontre plutôt de jeunes enfants et des familles lorsque le temps est au beau fixe. La cour de Grand-Champ reste le lieu le plus animé du quartier, où certains viennent pour faire du sport (skate, trottinette...), et d'autres simplement pour se retrouver en fin d'après-midi, ou en soirée à l'abri du vent, sous les arches. L'aboutissement du projet du skatepark devrait entraîner une baisse de la fréquentation de ce lieu.

Dans le quartier de Montoly, se trouve le Centre de Rencontres et de Loisirs, lieu animé où une partie des jeunes glandois se retrouve régulièrement.

Dans le quartier de Mauverney, on rencontre plutôt des jeunes sur le terrain de sport lorsqu'ils viennent jouer au football. Certains jeunes du quartier aiment rester sur les bancs devant le centre commercial. Les plus âgés d'entre eux, lorsque le temps le permet, se retrouvent aux abords de l'école et y passent parfois la soirée.

Il est intéressant de constater que les jeunes aiment aussi quitter un peu la ville et se retrouver dans des endroits plus calmes afin de préserver leur intimité, et d'échapper au regard des adultes. La topographie variée de Gland leur permet ainsi de nombreuses possibilités (vignes, forêts, plages...).



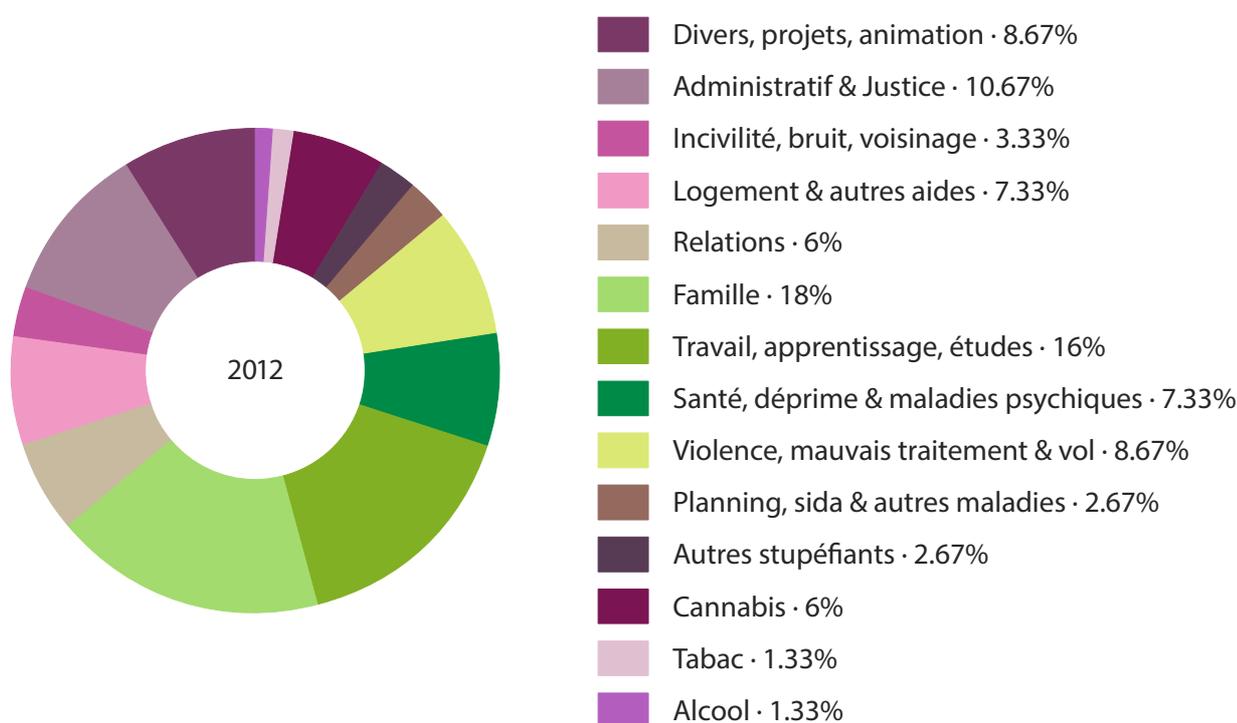
Répartitions filles/garçons

Cette année encore, les contacts avec les garçons (78% contre 22 % pour les filles) ont été majoritaires. Ceci est lié au fait qu'ils sont plus présents dans l'espace public. Le fait que le TSP soit un homme peut être également un facteur qui accentue le phénomène. Il nous semble donc primordial d'entretenir et développer les liens avec le public féminin.

Sujets et thème abordés

Les deux sujets les plus abordés durant les entretiens individuels sont «la famille» et «le travail, apprentissage, études». Souvent, les jeunes qui contactent le TSP parlent de difficultés à l'école ou au travail, abordent d'autres difficultés par la suite.

Lors de la grande majorité des entretiens individuels, plusieurs sujets sont abordés consécutivement. Cela montre bien la complexité de certaines situations, ainsi que la relation et le lien de causalité entre les différentes problématiques.



PROJETS MENÉS

Skatepark

Sur proposition du Réseau Jeunesse, nous avons assisté à une journée «Jeunesse Impliquée» en 2010 afin que les jeunes âgés de 14 à 18 ans puissent s'exprimer et faire des propositions à la municipalité. Parmi les différents projets proposés, figurait en première ligne la rénovation du skatepark.

Durant l'année 2012, le TSP a participé activement aux séances de coordination du projet, entretenu les liens entre les membres, et promu celui-ci auprès des jeunes de la commune.

Il a également accompagné les jeunes skateurs de l'association ASD afin de constituer un dossier de demande de soutien financier, permettant par la suite l'obtention d'une aide du «Fonds Projet Jeune» ainsi que du «Fonds Cantonal du Sport». Le skatepark est aujourd'hui en phase de réalisation, et sera inauguré en 2013.

Communication jeunesse

A l'issue d'une réflexion du Réseau Jeunesse, l'idée de favoriser la communication et le lien avec la jeunesse a émergé.

Une journée forum, sous forme de «World Café», a alors été organisée en partenariat avec le Groupe Intérêt Jeunesse, afin d'impliquer les jeunes dans cette démarche, au cours de laquelle le TSP a animé l'un des ateliers de discussion.

Cet espace de parole a permis à de nombreux jeunes de pouvoir s'exprimer et proposer leurs idées. Les jeunes travaillent actuellement à la réalisation d'un « logo jeunesse » avec l'aide d'un graphiste, première étape d'un projet plus global axé sur la communication.

«La teuf sans risque»

L'action « La teuf sans risque » a débuté en 2005. Elle consiste à sillonner les plages de la région, pour aller à la rencontre des jeunes qui font la fête. Une équipe de jeunes formés sur la problématique des comportements à risques, accompagne les TSP d'Espace Prévention sur le terrain, lors d'une vingtaine de soirées, de 20h à 2h du matin.

Dès le retour des beaux jours, des jeunes de toute la région se réunissent le soir au bord du lac. Ils s'y retrouvent pour faire la fête et consomment pour la plupart des boissons alcoolisées, et ceci sans modération. La prise de divers produits psychotropes s'ajoute parfois aux consommations d'alcool.

Ces abus peuvent mener à des comas, des déshydratations, la conduite de véhicules en état d'ivresse, des rapports sexuels non protégés et/ou non souhaités, des noyades, de la violence et bien d'autres comportements à risques.

La diminution de ces comportements à risques auprès des jeunes sur les plages du district demeure l'un des objectifs principaux d'Espace Prévention.

Le TSP distribue des bouteilles d'eau aux jeunes rencontrés. Elles sont munies de messages de prévention sur des étiquettes collées au dos des bouteilles. Cette démarche s'accompagne de dialogues engagés avec le public cible, axés principalement sur le sujet des consommations abusives et des comportements à risques liés à celles-ci. Cette année, notre équipe est entrée en contact avec 67 jeunes fêtards à la plage de Gland.

Affaires culturelles

COMMISSION CULTURELLE

La commission culturelle est composée de :

- Mme Isabelle Monney **Présidente**
- Mme Anne-Marie Finini **Membre**
- Mme Arlette Roy **Membre jusqu'au 17.04.2012**
- Mme Aline Schumacher **Membre dès le 18.04.2012**
- Mme Anita Waeber **Membre**
- M. Moritz de Hadeln **Membre**
- M. Pascal Regazzoni **Membre**
- Mme Tiziana Yammouni **Secrétaire**

La commission s'est réunie les 18 janvier, 18 avril, 30 mai, 12 septembre et 10 octobre 2012.

Elle a notamment visité les ateliers des artistes Josette Ubezio (artiste peintre) et Laurent Martin (sculpteur) en vue d'expositions au foyer du théâtre. Durant cette année Madame J. Ubezio et M. D. Gafner, photographe ont eu le privilège d'exposer leurs œuvres.

Elle souhaite poursuivre les expositions à Grand Champ pour mettre en valeur des artistes régionaux. Les membres réfléchissent aussi à une action plus large de la commission culturelle.

La commission souhaite poursuivre les expositions pour mettre en valeur et donner une vitrine aux artistes régionaux.

La commission a évoqué :

- différents événements culturels glandois (Fête de la musique, cinéma Open Air, Fête multiculturelle, les 20 ans du théâtre de Grand Champ).

PLACE DE LA GARE

Suite à l'aménagement de la nouvelle place de la Gare, la commission a exprimé le souhait de participer à sa mise en valeur par un concours d'intervention culturelle en milieu urbain. Un budget de 30'000.- fr. a été accordé et la commission a pu organiser un concours sur invitation.

Mesdames Marie-Eve Knoerle, historienne de l'art et Alexia Turlin, artiste, ont été mandatées pour apporter leur aide et leur savoir-faire dans l'organisation du concours : présentation de diverses propositions en espace public, mise en place du concours sur invitation (règlement, cahier de charges, composition du jury, invitation aux artistes, synthèse etc.).

Les membres de la commission ont travaillé individuellement afin de définir quelles étaient leurs propres attentes au niveau de la place de la gare afin de pouvoir exprimer leur vision de l'art en milieu urbain afin d'établir une synthèse. Ensuite, l'élaboration du règlement du concours a été le travail majeur des réunions.

THÉÂTRE DE GRAND CHAMP

LES CONCERTS DE GLAND

Le comité se compose des personnes suivantes :

- M. Gilbert-Xavier Martinet **Président**
- M. Jean-Michel Duperret **Trésorier**
- Mme Beny Burkhardt **Membre du comité**
- Mme Félicia Schumacher **Membre du comité**
- Mme Margrit Deyhle **Membre du comité**
- M. Jean-Marc Grob **Directeur artistique**

Tous les échos positifs que le comité a reçu à la fin de la dernière saison l'ont encouragé à poursuivre leurs activités dans l'esprit des années précédentes. Comme il y a de nombreux autres concerts de musique classique, le programme a été adapté en conséquence et ils ont apporté l'originalité qui convient au public glandois.

EVENTO

Le comité toujours identique depuis près de 10 ans et animé d'une volonté passionnée est composé de :

- M. Patrick Messmer **Président**
- Mme Annemarie Nijhof **Vice-présidente**
- M. Philippe Coulinge **Membre**

L'association Evento s'est vue doublée son mandat d'animation du Théâtre de Grand-Champ en raison de la cessation d'activité de Mme Liliane Kister. Malgré tout, Mme Kister continue d'apporter sa touche personnelle pour la programmation « culture ».

Désormais, 300 abonnés fréquentent la salle, (humour, théâtre culturel) sans compter les représentations supplémentaires qui ont eu lieu. Près de 2500 spectateurs ont fréquenté le lieu pour admirer des artistes dans une proportion de 50% Suisse et 50% Française.

En 2012, Evento a pu poursuivre sa volonté de création et d'accueil en recevant la troupe Laspales-Chevalier, la première s'étant effectuée en présence des autorités glandoises. A cette occasion, de nombreux artistes ont pu apprécier les nouvelles installations du Théâtre (travaux acoustiques) dont le résultat est probant.

ALG - ASSOCIATION ARTS-LOISIRS-GLAND

Suite à la reprise de son activité « théâtre » par Evento, l'ALG poursuit l'organisation du week-end des artisans, qui rencontre toujours autant de succès ainsi que quelques manifestations ponctuelles.

Composition du comité

- Mme Liliane Kister **Présidente**
- Mme Françoise Maret **Comptable**

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le comité d'organisation est le suivant :

- Isabelle Monney **Présidente**
- Dominique Gaiani **Membres**
- Michel Félix
- Virgile André
- Daniel Bussy
- Nicolas Féret
- Bruno Ferreira
- Gregory Wuest
- Patrick Messmer
- Johan Poli
- Tiziana Yammouni **Secrétaire**

Deux commissions ont été formées :

- La commission technique qui s’occupe de l’infrastructure, des stands de nourriture et de boissons tenus par des sociétés locales, les associations, de leur ravitaillement et la sécurité.
- La commission musique, responsable du choix des groupes musicaux et de la publicité (affichage, presse et télévision) et de la décoration de la place de Grand Champ (affiches format mondial en diverses couleurs, spots, plantes).

Le lieu

La fête de la musique a été organisée à Grand Champ le samedi 23 juin 2012 dès 17h00 et le dimanche 24 juin au Temple dès 15h45. Un effort supplémentaire a été fait concernant la décoration de la cour de Grand Champ.



Le matin, des manifestations ont eu lieu en ville.

Le programme

Samedi 23 juin

11h30 - 12h30 Concert du chœur mixte Le Chêne et de la fanfare de Gland, à l’intérieur et devant la Migros de Gland

Une grande scène couverte est à disposition des groupes à Grand Champ :

- 17h00 - 17h30 ADAC – 2 groupes de jeunes (rock, funk)
- 18h00 - 19h00 The Tanners (rock)
- 19h30 - 20h30 Cloaca Maxima (reprises années 70 - 80)
- 21h00 - 22h00 Wednesday (rock classics)
- 22h30 - 00h00 DJ Sancho (années 80)

Un château gonflable ainsi qu’un stand de maquillage pour les enfants sont prévus de 17h00 à 21h00. Les activités sont offertes.

Dimanche 24 juin - Temple

15h45 - 16h45 concert de Marimba organisé par Gregory Wuest et Marjolaine Perreten.
 17h00 - 18h00 concert d’orgue et flûte classique et baroque organisé par Pro Organo, Carole Reuge et Edith Lang, au Temple.

Les sociétés et associations locales suivantes : l’Amicale des pompiers, le basket club, Moveo ainsi que le football américain la Côte Les Centurions, L’Etincelle de l’Espoir tenaient les stands de nourriture et de boissons.



UN CINÉMA OPEN AIR À GLAND

Pour la première fois, la ville a mis sur pied un cinéma Open Air du 11 au 14 juillet 2012 ceci en collaboration pour la programmation avec l’association du cinéma REX à Aubonne.

Le choix des quatre films proposés par M. Dentan, programmateur professionnel, a été guidé par l’envie de présenter un cinéma populaire, abordable à tous et des plus agréables.



La diversité était à l'affiche: un film français avec Le prénom, Indian Palace pour les anglophones et tous les cinéphiles, une grosse production américaine avec Avengers et un film familial par excellence, L'âge de glace 4 qui n'est sorti dans les salles que deux semaines avant sa projection à Gland.

Organisée dans la cour du centre scolaire les Perrerefs, cette première édition a remporté un vif succès. En effet, nous avons enregistré le nombre d'entrées suivantes :

| Le Prénom | Indian Palace | Avengers | L'âge de Glace 4 |
|-----------|---------------|----------|------------------|
| 461 | 241 | 223 | 584 |

Cultes

RELATIONS

A l'instar de toutes ces dernières années, la municipalité a régulièrement des contacts avec les différentes communautés religieuses. Les très bonnes relations entre les autorités civiles et religieuses se poursuivent.

Intégration

COMMISSION D'INTÉGRATION

La commission d'intégration se compose de 15 membres qui représentent

- les autorités municipales
- les partis politiques
- les communautés étrangères
- des professionnels qui sont en contact avec des migrants de par leur pratique dans la commune

- Mme Isabelle Monney Municipale
- Mme Florence Golaz Municipale
- Mme Erika de Hadeln Verts de Gland
- Mme Maëlle Meigniez Gens de Gland
- Mme Claudine Deprez Fernandes Parti Libéral Radical
- M. Victor Mendes Boavista Parti Socialiste
- M. Jean-Daniel Grandjean Union Démocratique du Centre
- Mme Elda Cavelti Communauté argentine
- M. Francesco Pepe Communauté italienne
- Mme Stella Motta-Larrive Communauté brésilienne
- Mme Fitore Sefji Communauté kosovare
- Mme Jaishree Singh Communauté indienne
- M. José da Silva Communauté portugaise
- Mme Maria-Rosa Okori Centre médico-social
- Mme Nancy Orset Conseillère école-famille

Les buts de la commission d'intégration qui figurent dans le préavis municipal N° 17 du 18 janvier 2007, sont :

- Permettre une meilleure information réciproque des communautés suisses et étrangères au sein de la Ville de Gland
- Permettre aux immigrés de s'exprimer vis-à-vis de l'autorité communale

- Faciliter l'accès des étrangers à notre société et soutenir ceux-ci dans leurs efforts d'adaptation, tout en leur donnant l'occasion d'apporter leur richesse humaine et culturelle
- Soutenir ponctuellement les initiatives visant à l'intégration des personnes de langues et cultures différentes.

En 2012, la commission d'intégration a mené à bien les activités suivantes :

FÊTE MULTICULTURELLE

La fête multiculturelle a été organisée à la salle communale le dimanche 23 septembre pour la troisième fois consécutive. Le comité était composé de Isabelle Monney, Ahimara Buffat, Stella Motta-Larrivé, Jaishree Sing, Bettina Schöpflin-Ettaleb, Tiziana Yammouni et José da Silva. D'autres personnes de la commission d'intégration ont apporté une aide précieuse le jour même.

Cette année, la fête a été organisée indépendamment du marché de Gland et a rencontré un vif succès. Le comité a décidé d'apporter des changements à l'organisation de la fête et d'inviter chaque année un pays hôte. L'Inde a été hôte en 2012. Un membre de la commission, représentante de la communauté indienne, a tenu un stand de nourriture ; le montant encaissé a été versé à une association caritative pour soutenir un hôpital et une école à Bénarès. Une nouvelle dimension a ainsi été donnée à la fête multiculturelle.

Le public est venu nombreux pour déguster les spécialités faites maison et profiter du programme culturel. Cinq stands étaient présents : Inde, Chili, Thaïlande, Espagne et Kosovo. Le comité, pour sa part, a tenu une buvette.

L'animation sur scène a vu se succéder un programme riche en musiques et danses de l'Inde, du Kosovo, du Portugal ainsi que de la Suisse. Un groupe de jeunes du CRL a participé avec du Hip-Hop. Deux stands de maquillage gratuit ont été organisés pour les enfants.

La salle était décorée avec des tissus et posters de l'Inde. Un concours avec des questions concernant le pays hôte a été organisé. La remise des prix a eu lieu en fin d'après-midi.

INFORMER – ACCOMPAGNER

Commande de matériel d'information

Nous commandons chaque année du matériel d'information au Bureau d'intégration du canton de Vaud, dont la brochure Bienvenue dans le Canton de Vaud, disponible en plusieurs langues. Ce matériel est mis gratuitement à disposition des communes. Cette brochure ainsi que d'autres informations sont distribuées par le Contrôle des habitants aux nouveaux arrivants.

Besoins des élèves et parents allophones

Deux projets ont été retenus :

- Les mots piccolo :

Ce projet s'adresse aux enfants allophones et consiste à des cours de sensibilisation à la langue française, avant le cycle initial. Lors de l'inscription scolaire au secrétariat de l'établissement primaire, les secrétaires sont attentives aux personnes allophones et proposent ce projet.

Dix cours ont eu lieu d'avril à juin à l'établissement des Perrerets, le mercredi de 9h00 à 10h45. Dix-neuf enfants, de 8 nationalités, ont pu profiter des cours qui sont offerts.

Ce projet entre dans le créneau des projets que le canton subventionne par le biais du BCI (Bureau cantonal pour l'intégration). Suite à notre demande, une subvention nous a été accordée.

- Apporter un soutien en faveur des élèves allophones rencontrant des difficultés scolaires : Cette aide est destinée aux enfants de la 1ère à la 4ème primaire. Les enseignants identifient les élèves qui rencontrent quelques difficultés. Ils proposent aux parents de l'enfant le soutien scolaire qui consiste à être accueilli chez un parent d'élève de langue maternelle française - de la même classe - pour le goûter et une heure de devoirs à raison d'une à deux fois par semaine.

Une convention est signée entre les parents. Ce soutien a débuté en novembre 2010 avec 4 élèves. Pour l'année scolaire 2011-2012, seulement 1 élève est inscrit.

Nous participons à la semaine contre le racisme du 21 au 28 mars 2012, organisé en Suisse Romande par le bureau d'intégration avec l'aide de différents partenaires et commandons des posters, flyers et sets de table. Ces derniers sont utilisés à la cantine scolaire de Grand Champ.

Mener une réflexion sur l'intégration

Des conférences, fêtes multiculturelles dans d'autres villes et publications en relation avec l'intégration sont signalées régulièrement aux membres de la commission.

CARITAS – COURS DE FRANÇAIS

Les cours de français ont connu en 2012 un succès aussi important que l'année précédente. Caritas a dispensé 14 cours de 2h, sur 19 semaines chacune, selon le rythme scolaire vaudois. Les cours se déclinent en 4 modules différents.

La promotion est faite sur le site internet de Caritas Vaud, des communes, par les flyers mis à disposition du public via les services de la population des communes, les écoles et tous les lieux où le public est censé se rendre. Malgré ces démarches, le bouche-à-oreille reste le moyen le plus fréquent pour le migrant de connaître l'offre des cours de français.

Caritas a aussi été invité par la commission d'intégration à Gland à une séance pour présenter les cours de français et lancer un appel aux bénévoles.

Les cours ont été dispensés par des formatrices/teurs bénévoles. Plusieurs types de formations et de rencontres pédagogiques sont organisées chaque année par Caritas pour les bénévoles. Dans chaque région, une bibliothèque de matériel pédagogique est présente, elle réunit tout le matériel nécessaire aux formatrices/teurs et s'étoffe chaque année de nouvelles publications.

73 apprenants ont suivi les cours, en majorité des femmes (48 femmes et 25 hommes) et 24 origines différentes ont été recensées. Ce sont en grande majorité des étrangers adultes (dès 25 ans) en situation d'intégration, déclarant être au bénéfice d'un permis B ou C.

Concernant le niveau des apprenants à Gland, presque la moitié des apprenants ont suivi le module 1 (45%), soit un niveau débutant basique. Cela confirme le besoin des migrants de pouvoir accéder à un cours de langue pour acquérir les bases nécessaires à la vie quotidienne.

55% des apprenants sont domiciliés en ville de Gland, les autres venant plus particulièrement de Rolle et Begnins (22%) et ensuite des villages environnants.

Parmi les origines les plus représentées à Gland, on trouve en tête le Portugal (25 personnes), la Pologne (7), la Macédoine (7) et l'Espagne (5).

A Gland, tout comme dans chaque région, une permanence d'inscription est organisée une fois par semaine durant l'année scolaire. Chaque candidat(e) est reçu(e) individuellement en entretien. Les critères d'inscription sont vérifiés avant qu'un test oral et écrit ne soit proposé aux personnes.

Inscription et cours

La permanence de Gland est ouverte le mardi, de 16h00 à 18h00, hormis les vacances scolaires, au Bâtiment de Montoly.

Les cours ont lieu au même endroit selon le tableau ci-dessous :

| | |
|----------|-------------------------------|
| Lundi | 9h15 à 10h45 et 19h15 à 20h45 |
| Mardi | 9h15 à 10h45 et 18h30 à 20h00 |
| Mercredi | 18h30 à 20h00 |
| Jeudi | 9h15 à 10h45 et 18h30 à 20h00 |

Le matin, les cours sont fixés en fonction des horaires scolaires pour permettre aux parents de suivre un cours pendant que leur enfant est à l'école. Le soir, l'horaire est fixé de manière à ce qu'une majorité de personnes qui travaillent puisse y participer.

Des évaluations régulières des participants ont lieu tout au long de l'année. Cela permet d'ajuster le contenu et le niveau au groupe afin de répondre au plus près aux attentes des apprenants. Au mois de juin, Caritas délivre des attestations à tous les participants réguliers au cours. Cette attestation mentionne la durée et le niveau du cours suivi.

A la fin d'un cours, les participants sont orientés vers d'autres offres. La majorité des apprenants continuent des cours chez Caritas Vaud, dans un niveau similaire ou supérieur. Les apprenants qui ont suivi le cours au niveau le plus élevé, sont orientés dans les différents cours existants dans la région. Cependant à Nyon ou Gland, il n'existe pas de cours bon marché de niveau avancé, ce qui rend l'orientation plus difficile.

Le public visé par Caritas est un public en situation de précarité économique et/ou sociale. Cela signifie que les cours de français ont pour objectif de donner aux migrants des outils pour acquérir ou améliorer le français, mais ont également une visée d'information et d'intégration sociale. Dans les différentes régions, un travail d'orientation est effectué lors des permanences d'inscription. En effet, de nombreuses personnes migrantes s'adressent à Caritas avec des demandes dépassant le cadre strict des cours de français. Les synergies développées avec différents partenaires sur le terrain permettent de répondre à ces demandes importantes et d'orienter correctement les apprenants dans le réseau. Les bénévoles sont formés dans ce sens et bénéficient des outils d'orientation.

Les objectifs généraux sont restés les mêmes, soit donner à une population migrante adulte, disposant de peu de moyens financiers, la possibilité de suivre, gratuitement, un enseignement de qualité. Les cours visent à l'apprentissage ou à l'amélioration des compétences en français, au niveau oral et écrit dans le but :

- d'encourager l'intégration et l'autonomie des apprenants
- de favoriser leur employabilité
- de leur offrir la possibilité de se sentir plus à l'aise avec le système scolaire
- de leur permettre de mieux communiquer avec les enseignants et de soutenir leurs enfants dans leurs apprentissages
- de favoriser les échanges interculturels.

Sociétés intercommunales

SAPAN - SOCIÉTÉ ANONYME POUR LE POMPAGE ET L'ADDUCTION D'EAU DU LAC POUR LA RÉGION NYONNAISE

Conseil d'administration

| | |
|--------------------------------|--|
| Président | M. Claude Dupertuis, municipal, Nyon |
| Vice-président | M. Robert Jaquinet, SIECGE, Nyon |
| Administrateurs | M. Olivier Mayor, municipal, Nyon M. Olivier Fargeon, municipal, Gland M. Claude Bosson, municipal, Duillier |
| Directeur | M. Daniel Perrin dès le 1er février 2012 |
| Secrétaire hors conseil | Mme Valérie Beausire dès le 1er mai 2012 |

OBJECTIF

La société anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise fondée en 1978 et rassemblant 20 communes du district et un syndicat d'arrosage a été constituée pour compléter l'alimentation en eau de boisson et d'arrosage de la région.

L'eau pompée dans le lac à Promenthoux est acheminée à la station de filtration de l'Asse avant d'être injectée dans le réseau d'eau potable en complément à l'eau de source ou dans le réseau d'eau d'arrosage du syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE).

La gestion opérationnelle de la SAPAN est assurée par les services industriels de Nyon. Elle comprend, pour l'essentiel: la direction de la société, le budget, les comptes, la facturation aux actionnaires, la gestion des installations, l'administration et le secrétariat du conseil d'administration.

SITUATION FINANCIÈRE

Compte tenu de son mode de financement dont les frais financiers et frais fixes sont couverts par une taxe fixe et les frais variables par la vente d'eau de boisson ou d'arrosage, la situation financière de la SAPAN est saine. Notons également que l'eau est vendue au prix coûtant. Néanmoins un léger bénéfice a été dégagé en 2012.

EXPLOITATION

L'exploitation de la SAPAN a été stoppée le 17 janvier 2012 et, après les entretiens annuels la production d'eau de boisson a repris le 11 avril 2012. La quantité d'eau de boisson livrée en 2012 est de 1'542'630 m³ contre 2'616'600 m³ l'an passé, soit une baisse de quelque 41%, après l'année record de 2011, les chiffres 2012 retombent dans la moyenne.

Pour l'eau d'arrosage, les livraisons enregistrées sont également très inférieures à 2011 (moins 47%), soit 253'990 m³ contre 470'180 m³ pour l'an passé. Cette production se situe dans la moyenne inférieure. La production d'eau traitée a été mise hors service le 5 décembre 2012.

Les installations ont fonctionné à entière satisfaction durant l'année 2012, reflet d'un bon entretien et d'un suivi permanent.

AVENIR DE LA SAPAN

A Promenthoux et à l'Asse, la SAPAN est propriétaire de terrains, idéalement situés pour procéder au renforcement de la capacité de production, de transport et de stockage de la SAPAN. Ce potentiel est fondamental pour l'approvisionnement futur de la région en eau de boisson voire en eau d'arrosage. Il permet aujourd'hui de planifier un nouveau réservoir à l'Asse et ce patrimoine permettra dans le futur proche de répondre aux besoins d'une région en pleine évolution.

SEIC - SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA CÔTE

Conseil d'administration

| | |
|------------------------|--|
| Président | M. Daniel Collaud, municipal, Gland |
| Vice-président | M. Antoine Nicolas, syndic, Begnins |
| Administrateurs | M. Bernard Gétaz, syndic, Coinsins M. François Bryand, syndic, Prangins M. Claude Bosson, municipal, Duillier M. Charles Rolaz, municipal, Vich |
| Directeur | M. Dieter Gisiger |

Actions SEIC - répartition

| ACTIONNAIRES | NOMBRE D' ACTIONS |
|---------------------|-------------------|
| Commune de Gland | 1431 |
| Commune de Prangins | 1170 |
| Commune de Begnins | 775 |
| Commune de Duillier | 225 |
| Commune de Vich | 219 |
| Commune de Coinsins | 138 |
| Romande Energie | 42 |
| Total | 4000 |

PERSONNEL

A la fin 2012, la SEIC emploie 51 personnes et forme 7 apprentis : 2 apprentis installateur électricien, 1 apprenti électricien de montage, 1 apprenti électricien de réseau et 3 apprenties employées de commerce.

PRODUCTION & CONSOMMATION

La consommation d'électricité en Suisse s'est élevée en 2012 à 58.97 milliards de kilowattheures (kWh), ce qui correspond à une hausse annuelle de +0.6%. En 2012, la consommation sur l'aire de desserte de la SEIC s'élève à 97.54 millions de kWh. Pour le réseau de distribution de la SEIC, il est, par conséquent, constaté une augmentation de l'électricité distribuée de +2% en 2012 par rapport à 2011.

En 2012, l'usine hydroélectrique sur la Promenthouse a produit 698'448 kWh, soit une nette hausse de 235% par rapport à une année 2011 très faible en précipitations.

| ANNÉE | PRODUCTION DE L'USINE |
|-------|-----------------------|
| 2009 | 521'195 kWh |
| 2010 | 563'490 kWh |
| 2011 | 297'613 kWh |
| 2012 | 698'448 kWh |

En 2012, l'énergie électrique distribuée sur le territoire de Gland se monte, sans éclairage public, à 48'800'510 kWh, soit une augmentation de +2% par rapport à 2011.

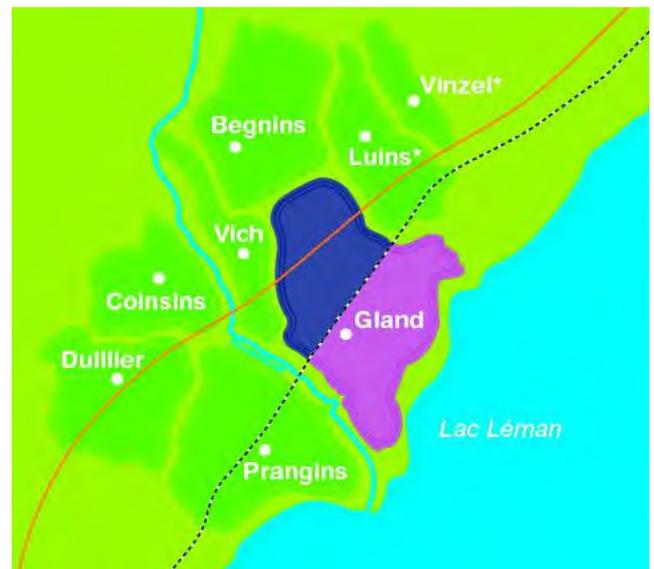
| ANNÉE | ELECTRICITÉ VENDUE À GLAND |
|-------|----------------------------|
| 2009 | 48'219'325 kWh |
| 2010 | 48'237'751 kWh |
| 2011 | 47'853'830 kWh |
| 2012 | 48'800'510 kWh |

UN PROJET PILOTE DANS LA FIBRE OPTIQUE

Avec le développement exponentiel des nouvelles technologies liées notamment à Internet, la télévision et la téléphonie, les besoins en bande passante augmentent sans cesse. A la fois innovante et performante, la fibre optique favorise l'accès à des services comme par exemple internet à très haut débit, permettant ainsi de répondre aux besoins de communication présents et futurs.

Depuis 2011, la SEIC s'est engagée dans la mise en place du raccordement de ses clients au réseau de fibre optique national. En 2012, elle a conclu un accord de coopération avec Swisscom afin de construire ce réseau ensemble et à parts égales, la SEIC prenant en charge l'éco-quartier d'Eikenott et le territoire situé au sud de la voie de chemin de fer, Swisscom prenant en charge le reste de la partie nord du territoire communal.

Cette coopération s'étendra aux autres communes desservies par la SEIC afin que toutes soient raccordées au réseau d'ici à 2015.



L'IMPLICATION DE LA SEIC DANS L'ÉCO-QUARTIER D'EIKENOTT

En 2012, la SEIC est mandatée pour le raccordement en fibre optique des appartements de l'éco-quartier Eikenott.

En outre, la SEIC a été désignée pour la fourniture de chaleur à l'ensemble des 21 bâtiments de l'éco-quartier Eikenott. Ce mandat implique l'obligation de fournir de la chaleur dont le 83% doit provenir d'énergie renouvelable. Cet approvisionnement en chaleur est basé sur une chaudière fonctionnant avec des plaquettes de bois dans un premier temps, ainsi qu'une installation solaire thermique. Une installation solaire photovoltaïque est également prévue afin d'alimenter les pompes en électricité. Le réseau de chauffage à distance réalisé par la SEIC en 2012 pour alimenter ce quartier et ses environs est conçu pour être compatible avec le projet de Géothermie Profonde La Côte qui devrait voir le jour dans le futur.

La SEIC est également chargée de l'installation d'un éclairage public basé sur la technologie LED, dernier cri en matière d'efficacité énergétique et rendant l'abaissement de la luminosité le plus économe possible en consommation d'énergie.

LA SEIC RENFORCE SON ENGAGEMENT DANS L'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

Afin de répondre à la demande croissante et d'accompagner ses clients particuliers dans leurs démarches d'économies d'énergies, la SEIC étoffe ses prestations dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Elle propose désormais deux audits énergétiques distincts :

- L'audit Consom'action qui consiste à analyser la consommation électrique du ménage et de ses installations afin de permettre à notre clientèle d'identifier les pistes d'économies d'électricité qui s'offrent à elle. Cet examen donne lieu à un rapport contenant des propositions d'améliorations personnalisées.

- L'audit Rénov'action est quant à lui un programme complet pour optimiser l'efficacité énergétique du bâtiment et éventuellement mettre en œuvre des transformations durables. Cet audit est réalisé en partenariat avec le bureau d'ingénieurs Signa-Terre SA, spécialisé dans le conseil en rénovation. Il englobe l'analyse énergétique complète du bâtiment et en phases ultérieures propose un scénario de rénovation avec évaluation des coûts, un accompagnement durant les travaux de rénovation et un contrôle qualité en fin de travaux.

Pour faciliter l'accès à ces nouvelles prestations, les subventions suivantes sont accordées :

- 1/3 par la SEIC pour sa clientèle
- 1/3 par la ville pour ses habitants

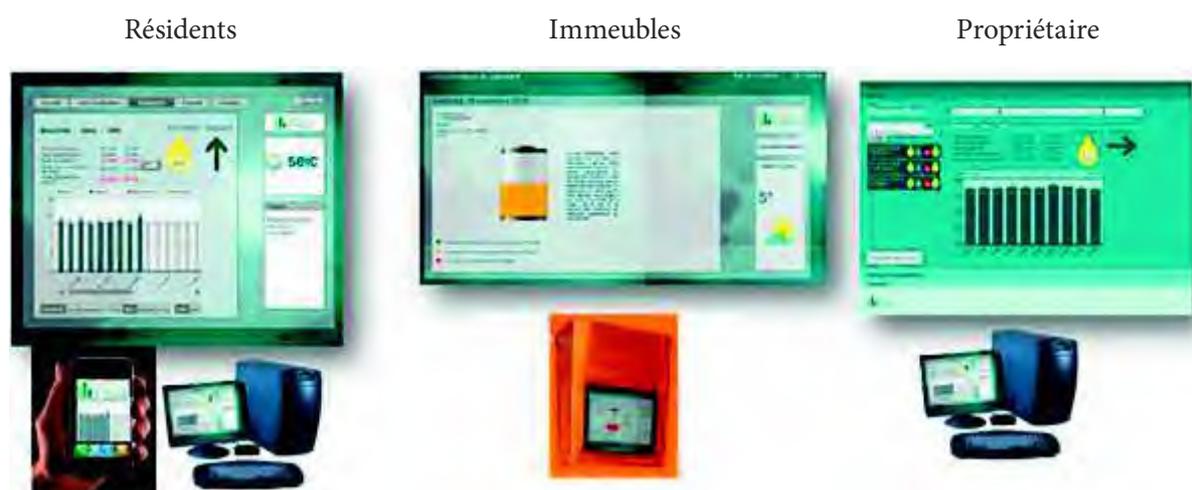
le solde étant pris en charge par le propriétaire.

L'engagement de la SEIC prend également la forme de deux nouvelles prestations proposées à ses clients : la fourniture et la réalisation d'installations solaires photovoltaïques et thermiques ainsi que de pompes à chaleur. Ces nouveaux services sont fournis en partenariat avec des spécialistes régionaux de ces technologies. Pour affiner ces offres commerciales mises sur le marché début 2013, la SEIC procède à deux installations photovoltaïques pilotes fin 2012 pour deux de ses clients glandois.

GREEN E-VALUE, UN PROJET PILOTE DE « SMART METERING »

En octobre 2012, la SEIC lance le projet pilote de « Smart Metering » Green E-Value en Suisse, soulignant ainsi son engagement pionnier pour une meilleure efficacité énergétique et l'importance du rôle que joue le consommateur en la matière. Dans ce cadre, des compteurs intelligents sont installés dans ses cinq immeubles du quartier En Brex à Gland, offrant la possibilité aux résidents des 45 appartements de visualiser en permanence leur consommation individuelle et de devenir ainsi les acteurs de leurs propres économies d'énergie.

Des écrans installés dans les entrées d'immeubles permettent quant à eux de suivre la consommation énergétique de chaque bâtiment et une troisième interface permet à la régie et au propriétaire d'analyser ces consommations par bâtiment, de les comparer entre eux et de détecter d'éventuelles anomalies (fuites d'eau, dysfonctionnement du chauffage, etc.).



Le quartier Eikenott est équipé par le même système.

SADEC- SOCIÉTÉ POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE LA CÔTE

Conseil d'administration

| | |
|------------------------|--|
| Président | M. Olivier Fargeon, municipal, Gland |
| Vice-président | M. Olivier Mayor |
| Administrateurs | Mme Monique Bersier, municipale, Vinzel M. Patrick Barras, municipal, Chésereux M. Antonio Bilardo, syndic à Trélex M. Stephan Comminot, syndic à Chavannes-des-Bois M. Christian Croisier, municipal à Ballens M. Jean-Christophe De Mestral, municipal à Aubonne M. Michel Dubois, syndic à Saint-Oyens M. Cédric Echenard, municipal à Rolle M. Laurent Munier, syndic, Tartegnin M. Claude Uldry, municipal, Nyon |
| Directeur A.I | M. Roberto Houmard |

OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Constituée le 17 mars 1994, SADEC SA, Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte, a pour but la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement et l'incinération des déchets urbains, artisanaux, industriels, des boues d'épuration et de tous les autres résidus.

Elle fournit aux communes du périmètre la documentation et les informations nécessaires en matière de gestion, de collecte et de traitement des déchets.

SADEC remplit les tâches communales qui lui sont déléguées par les communes en application de la loi vaudoise sur les déchets, du 13 décembre 1989, pour le périmètre de réception de «La Côte».

SADEC couvre un périmètre regroupant 60 personnes de la Côte et du pied du Jura.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni à 10 reprises en séance ordinaire pour traiter des dossiers stratégiques de la société.

4 assemblées générales ont été convoquées pour présenter et faire valider les projets conduits par la SADEC :

- En janvier à Rolle pour l'assermentation des 4 administrateurs.
- En juin à Gimel pour l'approbation des comptes 2011.
- En octobre à Chésereux pour la présentation du budget 2013.
- En décembre à Trélex pour l'approbation de l'augmentation du Capital-Actions de la SADEC.

Une séance du CODE (commission cantonale vaudoise des déchets) a été organisée et préparée par le SESA en collaboration avec les différents interlocuteurs membres, dont la SADEC pour traiter du projet de taxe selon le concept de pollueur payeur. Cette commission est présidée par Mme La Conseillère d'Etat De Quattro.

DIRECTION DE LA SADEC

Depuis 2010, une direction ad intérim est tenue par M. Roberto Houmard.

Le conseil d'administration a privilégié le maintien d'une direction ad intérim, sachant que la recherche d'un directeur ne pourra se faire qu'après la stabilisation stratégique de notre société.

La structure administrative de la SADEC est composée comme suit :

- M. Houmard - directeur ad intérim,
- Mme Kuiper - employée d'administration (50%)

DOSSIERS 2012

Déchets, mise en place d'un système régional de taxation au sac.

Dans le cadre du respect de la législation et après plusieurs études d'opportunité tant au niveau technique que financier, la SADEC avec le concours des périmètres VALORSA et GEDREL, a présenté aux communes un système régional de taxe au sac.

Ce système, qui se veut causal, permet de responsabiliser les détenteurs de déchets tout en limitant drastiquement les coûts techniques, financiers et administratifs y relatifs. De nombreuses communes du périmètre ont décidé de soutenir ce concept et ont fait le choix de modifier leur règlement communal au 1er janvier 2013. D'autres le feront en cours de l'année 2013 ou au 1er janvier 2014. D'autres communes ont choisi le système de la taxe au poids.

TRIDEL 2013 - INCINÉRATION DES OM

Actuellement, l'entier des ordures ménagères (OM) du périmètre SADEC est incinéré à l'usine des Cheneviers/GE. Dès le 1er janvier 2013 et découlant d'un accord intercantonal Vaud-Genève, les 2/3 des OM produites devront être incinérées par l'UIOM (Unité d'incinération des ordures ménagères) de TRIDEL à Lausanne.

Sur cette base, le conseil d'administration a défini les zones d'apport TRIDEL - Cheneviers d'incinération des communes pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2013 et a négocié avec ces deux partenaires les tarifs d'incinération en fonction des nouveaux tonnages d'OM provenant du périmètre.

TRIDEL ACTIONNARIAT

Le conseil d'administration a proposé aux communes actionnaires d'augmenter le Capital-Actions de la SADEC de manière à ce que notre société puisse avoir les capacités financières à rentrer dans le capital de TRIDEL et de bénéficier ainsi des rabais du coût de l'incinération de nos déchets.

Lors de l'AG du 18 décembre, l'assemblée, à une large majorité, soutenait cette proposition et permettait d'entreprendre la finalisation des négociations de prise d'actions TRIDEL. Cette opération devra être réalisée à mi-mars 2013.

TRANSFERT RAIL-ROUTE

En parallèle, le conseil d'administration poursuit l'étude de la faisabilité du transfert d'une partie des déchets incinérables sur TRIDEL via une station de transfert Rail-Route.

Un projet d'aménagement est à l'étude en partenariat avec la Ville de Gland, les CFF et SOTRIDEDEC. La mise en œuvre de cette station est une obligation, à l'horizon 2014, pour notre société et demandera des investissements financiers conséquents.

ELIMINATION DES BOUES D'ÉPURATION

Depuis octobre 2008, les boues d'épuration des périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA sont incinérées à Vidy, suite à l'interdiction fédérale d'épandage de boues dans l'agriculture.

L'incinérateur de Vidy a dû faire face à un apport supplémentaire de boues des STEP de Gland, Nyon et Rolle. Grâce au soutien de TRIDEL et de SADEIF (Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise) il a été possible d'incinérer les tonnages correspondant aux besoins de notre région.

Des discussions régulières entre Vidy, le SESA, VALORSA et SADEC sont planifiées et un mode de planification d'acheminement a été développé.

COLLABORATION INTER-PÉRIMÈTRES

Les périmètres de gestion des déchets GEDREL (région Lausanne), STRID (Nord Vaudois), VALORSA (Ouest), SADEC et le SESA se rencontrent régulièrement afin de discuter des dossiers suivants :

- Contrats SENS
- Vetroswiss
- Cosedec
- Contrats cadres papier-carton
- Information - communication

Outre ces divers sujets, ces périmètres ont décidé de conjuguer leurs efforts (ressources techniques et administratives) pour apporter leur soutien aux communes dans la mise en œuvre du concept pour une taxation harmonisée des déchets.

Ces synergies permettent d'envisager avec sérénité de nouveaux développements dans le domaine de la gestion des déchets.

CONCLUSIONS

Lors de cette année 2012, le Conseil d'Administration a décidé de se focaliser sur les 4 objectifs prioritaires suivants :

- concept harmonisé de financement de la gestion des déchets ménagers
- répartition des OM sur les UIOM TRIDEL et des Cheneviers
- localisation et étude de faisabilité du site de transfert Rail/Route SADEC
- soutien aux communes

TÉLÉDÔLE SA - SOCIÉTÉ DES REMONTÉES MÉCANIQUES

Conseil d'administration

| | |
|------------------------|--|
| Président | M. Stéphane Natalini, Saint-Cergue |
| Vice-président | M. Thierry Genoud, Gland |
| Administrateurs | M. Jean-Léon Blanc, Crans-près-Céligny |
| | M. Alain Domenig, Saint-George |
| | M. Claude Dupertuis, Nyon |
| | M. Pierre-Alain Frossard, Gingins |
| | M. Eric Hermann, Arzier |
| | M. Thierry Magnenat, Saint-Cergue |
| | M. Philippe Paréaz, La Rippe |
| | M. Patrick Simon, Tannay |
| | M. Jean-Marc Sordet, Luins |
| Direction | M. Richard Zaugg |

LA SOCIÉTÉ

La société des remontées mécaniques de St-Cergue-La Dôle, Télé-Dôle SA fut fondée en 1990 par la compagnie du Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez et la commune de St-Cergue. En date du 3 octobre 2006, 43 autres communes, dont Gland, participent à l'augmentation du capital.

EXPLOITATION

Contrairement à la saison 2010/2011, la saison hivernale 2011/2012 a bénéficié d'un excellent enneigement. Les installations ont ainsi pu fonctionner sans interruption durant tout l'hiver.

Une vague de froid, qui a sévi dans la région durant deux semaines avant les vacances de février, a malheureusement freiné les ardeurs des skieurs.

JOURS D'OUVERTURE

Le tableau ci-après présente les nombres de jours d'ouverture durant les cinq dernières saisons :

| | 07/08 | 08/09 | 09/10 | 10/11 | 11/12 |
|--------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Massif de la Dôle | 104 | 104 | 79 | 39 | 100 |
| St-Cergue | 22 | 83 | 40 | 4 | 76 |

Sur 5 ans d'observation, en moyenne par saison, le Massif de la Dôle ouvre 84 jours et sur le domaine de St-Cergue 45.

FRÉQUENTATION

Le tableau ci-après présente l'évolution de la fréquentation, exprimée en nombre de remontées enregistrées, durant les cinq dernières saisons :

| | 07/08 | 08/09 | 09/10 | 10/11 | 11/12 |
|--------------------------|-----------|-----------|---------|---------|-----------|
| Massif de la Dôle | 1'238'438 | 1'323'880 | 831'752 | 402'213 | 1'034'421 |
| St-Cergue | 30'381 | 112'648 | 59'813 | 5'049 | 87'278 |
| Total Télé-Dôle | 1'268'819 | 1'436'528 | 891'565 | 407'262 | 1'121'699 |

Sur 5 ans la fréquentation moyenne du Massif de la Dôle s'élève à 966'140 remontées et à 59'033 pour le domaine de St-Cergue.

MASSIF DE LA DÔLE

Avec une augmentation du nombre de jours d'ouverture, le massif de la Dôle gagne 157.18 % de sa fréquentation par rapport à celle de 2010/2011, mais perd 21.87 % par rapport à 2008/2009.

ST-CERGUE

Avec une augmentation du nombre de jours d'ouverture, la fréquentation de St-Cergue s'est accrue de l'628.61 % par rapport à la saison précédente, mais diminue de 22.52 % par rapport à celle de 2008/2009.

TOTAL TÉLÉ-DÔLE

Finalement, Télé-Dôle affiche une augmentation de fréquentation globale de 175.42% par rapport à la saison précédente mais une diminution de 21.91 % par rapport à 2008/2009.

La fréquentation du domaine skiable paraît décevante en regard des conditions d'enneigement et les causes de ce recul semblent plutôt liées à la cherté du franc suisse.

Associations et entente intercommunales

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE ITINÉRANTE DU DISTRICT DE NYON

Comité de direction

| | |
|------------------------------|---|
| Présidente | Mme Christine Girod, municipale, Gland |
| Vice-présidente | Mme Regula Jaunin, municipale, Givrins |
| Membres | Mme Geneviève Thévoz, municipale, Chavannes-de-Bogis M. Jean-Jacques Nicolet, municipal, Marchissy M. Philippe Vaudano, municipal, Arnex-sur-Nyon |
| Secrétaire - boursier | M. Virgile André, Gland |
| Médecin responsable | M. Gustave Dutruy |

Cette association regroupe 35 communes du district de Nyon. La participation financière des communes est toujours de fr. 4.25 par habitant.

Les comptes 2012 se sont bouclés par un excédent de charges de fr. 271.81, après une attribution au fonds de réserve « matériel et équipement » de fr. 50'000.-. Ce fonds est destiné au remplacement de la caravane dans laquelle a été aménagé le cabinet dentaire permettant d'effectuer les contrôles annuels de tous les écoliers des communes membres.

En plus de son activité de dépistage, la Clinique dentaire offre la possibilité aux parents qui le souhaitent, de faire soigner leur enfant lorsqu'un traitement est nécessaire. Les soins dentaires, qui n'avait pratiquement pas pu être effectués en 2010 et 2011 ont été la bonne surprise de l'année. En effet, bien que le développement de cette activité était un des objectifs du comité, ce dernier était resté modeste en ne portant que fr. 10'000.- au budget 2012. De ce point de vue, l'année 2012 aura donc été très bonne, puisque les soins ont rapporté fr. 32'800.- à la clinique.



L'année 2012 aura également été marquée par l'introduction d'un nouveau programme de prophylaxie dentaire. Dès la rentrée scolaire du mois d'août, la Clinique dentaire a en effet collaboré avec Mme Nicole Butty, qui sillonne les établissements scolaires, afin d'apprendre aux enfants les bons gestes du brossage de dents ou encore dispenser des conseils pour une alimentation adaptée à une bonne hygiène bucco-dentaire.

APEC - ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA CÔTE

Comité de direction

| | |
|----------------------------|--|
| Président | M. Yves Reymond, Gland |
| Vice-président | M. Gérard Gervaix, municipal, Begnins |
| Membres | Mme Joëlle Sala-Ramu municipale, Dully M. Eddy Blumenstein, St-Cergue M. Bernard Gétaz, syndic, Coinsins M. Eddy Antonelli, municipal, Marchissy M. Jürg Minder, municipal, Vinzel |
| Secrétaire | M. Dominique Gaiani, Gland |
| Boursier | M. Michel Félix, Gland |
| Chef d'exploitation | M. Jean-Luc Faillettaz |

LES COMMUNES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Au nombre de 21, les communes membres de l'association sont les suivantes: Arzier-Le-Muids, Bassins, Begnins, Bursins, Bursinel, Burtigny, Coinsins, Duillier, Dully, Genolier, Gilly, Givrins, Gland, Marchissy, Longirod, Luins, St-Cergue, Trélex, Le Vaud, Vich et Vinzel.

QUELQUES CHIFFRES



Les faits suivants ont marqué l'année 2012 :

| | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| | 2011 | 2012 |
| Diminution de la pluviométrie mesurée à la Step | 892 mm | 1'218 mm |
| | 2011 | 2012 |
| Volume d'eau traitée | 2'782'140 m ³ | 3'237'170 m ³ |
| soit débit moyen par jour | 3'237'170 m ³ | 8'869 m ³ |
| Déchets retenus par le microtamiseur et brûlés aux Cheneviers | 65,05 t. | 63 t. |
| Sable, graviers, matières grasses | 33 t. | 32 t. |
| Boues déshydratées évacuées en cimenterie ou incinération | 2011 | 2012 |
| Boues fraîches introduites dans le digesteur | 21'786 m ³ . | 20'671 m ³ . |
| Boues séchées pour cimenterie (traitée jusqu'à 90%) | - | 240 t. |
| Boues déshydratées pour incinération (traitée jusqu'à 34%) | 830 t. | 190 t. |
| Gaz de digestion | 2011 | 2012 |
| Quantité totale de méthane (CH ₄) produit | 355'642 m ³ | 330'939 m ³ |
| Quantité utilisée par le groupe Chaleur-Force | 352'938 m ³ | 328'459 m ³ |
| Quantités brûlées | 2704 m ³ | 2'480 m ³ |
| Boues fraîches traitées | 2011 | 2012 |
| Quantité extraite des décanteurs primaires | 21'7896 m ³ | 20'671 m ³ |
| moyenne par jour | 60 m ³ | 57 m ³ |
| Energie | 2011 | 2012 |
| Consommation d'énergie électrique totale | 857'510 kWh | 993'856 kWh |
| Consommation d'énergie du traitement biologique | 577'431 kWh | 621'358 kWh |
| Consommation de mazout | - | 51'640 litres |

| Rendement en % | Rendement total Step | Normes |
|---------------------------------------|----------------------|--------|
| Demande biochimique en oxygène (DBO5) | 96.31 % | 90 % |
| Demande chimique en oxygène (DCO) | 91.83% | - |
| Phosphore total | 95,47 % | 95 % |
| Phosphore ortho | 97.09% | - |

BILAN DES ANALYSES

Le SESA (Service des Eaux, Sols et Assainissement) a procédé cette année à 10 analyses de contrôle.

Les résultats et rendements obtenus respectaient les normes cantonales et fédérales à l'exception de deux paramètres sur 13 lors de deux analyses.

BILAN ANNUEL DES BOUES

Durant le mois de mars 2012, 190 to de boues ont été déshydratées puis incinérées à l'usine de la SAIDEF de Posieux/FR. Dès le 22 mai 2012, après 3 ans d'arrêt, l'installation de séchage des boues a été mise à nouveau en service. De ce fait, 240 to ont été livrées à la cimenterie.

Ces boues, composées de déchets végétaux (50%) et de déchets minéraux (50%) sont utilisées comme combustible (déchets végétaux) et pour la fabrication du ciment (déchets minéraux). Cette solution permet une élimination totale de ces boues.

EXPLOITATION

Le réseau intercommunal des collecteurs (env. 50 km.) n'a pas posé de problèmes particuliers, mis à part l'entretien usuel et habituel. Le fonctionnement général de la Step est bon, malgré son âge respectable, trente-deux ans pour de la technique. Cependant, plusieurs travaux d'importance ont été réalisés à savoir:

Le réseau intercommunal de nos collecteurs

L'année 2012 a été l'année du PGEEI (plan général d'évacuation des eaux intercommunal). Une grande partie du réseau a été inspecté au moyen de caméras, qui à plusieurs endroits ne purent passer. De ce fait, le curage de certains tronçons de collecteurs fût nécessaire. Ce PGEEI établi, a permis de constater que le réseau de l'APEC est malgré tout en bon état dans son ensemble. Il faudra néanmoins entreprendre des travaux de réhabilitation aux endroits qui présentent des défauts.

Le fonctionnement général de la step

Comme à l'accoutumée, n'a pas posé de problèmes particuliers. Pour assurer ce bon fonctionnement, il faut comme d'habitude réaliser un entretien constant et régulier. Pour l'année 2012, il a été procédé aux travaux suivants:

- révision des racleurs des bassins de décantation, de la presse à déchets, du groupe chaleur-force.
- révision du micro-tamis qui extrait les déchets à l'entrée de la step.
- remplacement du moteur d'une des deux soufflantes des disques biologiques.
- remplacement des sondes d'origine de régulation de l'oxygène dans les bassins d'aération, après trente-deux ans de services.

Le développement

Le développement continu des installations a nécessité l'engagement d'un nouveau collaborateur, le quatrième de l'équipe.

TRAITEMENT DES ODEURS ISSUES DU SÉCHAGE DES BOUES AVEC L'INTÉGRATION D'UNE OXYDATION THERMIQUE RÉGÉNÉRATIVE (OTR)

Le principal élément de cette année 2012 a été la mise en service de l'OTR (oxygénation thermique régénérative) couplée en amont à un laveur d'air.

Pour mémoire, le séchage des boues suite aux problèmes d'odeurs a été arrêté en été 2008. Dès ce moment, des recherches ont été engagées pour connaître les techniques qui pourraient permettre de maîtriser ces odeurs indésirables. Divers procédés ont été conseillés. Suite à cela, une délégation du comité de direction a effectué diverses visites en Suisse et à l'étranger afin de se rendre compte de l'efficacité et de la possibilité d'intégrer ces éléments dans notre installation.

Suite à cet important et long travail d'évaluation, deux solutions étaient proposées :

La première consistait à laver l'air pour extraire l'ammoniac et ensuite cet air devait être soit oxydé en phase acide et basique dans diverses tours ou être traité dans un ou plusieurs filtres biologiques. Ce type de traitement requiert des réglages pointus et aléatoires, principalement au niveau des filtres biologiques qui sont composés d'éléments naturels, les bactéries qui en sont les chevilles ouvrières ne peuvent pas toujours être maîtrisées comme on le souhaiterait et les résultats obtenus ne sont pas forcément garantis. Ce procédé doit fonctionner en continu pour avoir une bonne efficacité, ce qui n'est pas notre cas, puisque le traitement des boues se fait de manière séquentielle. Cette proposition n'a pas été retenue car elle n'offrait pas la garantie de résultats optimums.

La deuxième solution proposée et retenue : OTR (oxydation thermique régénérative). Son fonctionnement est le suivant : au préalable, l'air vicié extrait du sècheur est aspiré dans une tour de lavage où l'on piège l'ammoniac avec un mélange d'eau et d'acide sulfurique concentré à 76 %. L'air saturé à 100 % d'eau en sortant du laveur est condensé par un échangeur de chaleur récupérant l'énergie de la cheminée de sortie de l'incinérateur. Ce dispositif protège cet équipement de toute corrosion. La température de 800°C nécessaire pour l'incinération est fournie par un brûleur à mazout.

Le procédé appelé régénératif consiste à récupérer alternativement la chaleur de trois compartiments séparés qui représentent un réservoir énergétique grâce aux masses importantes de céramiques. Le système fonctionne alternativement avec une séparation des compartiments automatisée par des clapets. Les effluents gazeux traversent l'OTR grâce à un ventilateur en aval du traitement thermique. Ce dispositif assure la mise en dépression de toute l'installation et les gaz collectés ne peuvent pas s'échapper sans traitement.

En fin de cycle, l'air traité est évacué par une cheminée d'une hauteur de 15 m. à une température de 50°C pour créer un courant ascensionnel. Pour préserver le voisinage, un accent particulier a été donné pour limiter toute nuisance, en insonorisant les vannes, clapets, brûleur et ventilateur à un maximum de 30 dB à une distance de 60m.

Cette installation a été mise en service dans le secret le 22 mai 2012 et a fonctionné sans discontinuer jusqu'au 3 juillet. Aucune réaction, aucune plainte des voisins de la station d'épuration.

CONSEIL RÉGIONAL

Comité de direction

Présidence, coordination générale et relations extérieures

M. Gérald Creteny, syndic de Gland

Tourisme

M. Serge Beck, syndic de Le Vaud

Projets spéciaux

M. Denis Dumartheray, syndic de Gilly

Développement territorial

M. Jean-Noël Goel, syndic de Rolle

Sensibilisation et communication

M. Thierry Magnenat, syndic de Saint-Cergue

Coordination du plan d'investissement régional

M. Philippe Paréaz, syndic de La Rippe
- décédé en octobre 2012

Ressources humaines, financières, administration

M. Bernard Penel, syndic de Signy-Avenex

Culture et sports

M. Gérard Produit, syndic de Coppet

Développement socioéconomique

M. Daniel Rosselat, syndic de Nyon

Environnement

M. Jean-Sommer, municipal, Vich

Mobilités

M. Pierre Stampfli, syndic de Chavanne-De-Bogis

Secrétaire régional

M. Patrick Freudiger

BILAN DES ACTIVITÉS

Pour le Conseil régional, l'année 2012 a marqué l'engagement dans des actions concrètes. Que ce soit au niveau du Programme des investissements régionaux, des transports publics, du tourisme ou de la culture, la concertation et l'action régionales ont franchi des étapes importantes, pour le plus grand bénéfice des habitants de la région.

PLUSIEURS AVANCÉES MAJEURES

Organisation interne

Le travail d'organisation interne amorcé au début de la législature a débouché en 2012 sur des résultats illustrés dans la brochure « Un partenaire pour la concrétisation des projets » (octobre 2012). Cette organisation sera présentée plus complètement au conseil intercommunal en avril 2013. Elle permet notamment d'améliorer le traitement transversal des projets.

Programme des investissements régionaux

En novembre, un préavis fixant le principe du Programme des investissements régionaux (PIR) pour la période 2014-2017 a été validé à une très large majorité par le conseil intercommunal. Il prévoit la mise en place d'un financement solidaire, par les communes du district, d'une série d'équipements d'importance régionale. Il s'agit d'un défi majeur pour la région, qui doit s'organiser pour rattraper le retard qu'elle a accumulé en termes d'infrastructures. Durant le premier semestre 2013, le PIR devra être validé par un minimum de 38 communes pour entrer en vigueur.

Transports publics

Dépassant les frontières du district, 51 communes se sont associées pour développer les transports publics régionaux, en partenariat avec le canton. Une première étape a été franchie en décembre, avec la création de nouvelles lignes et l'augmentation du nombre de courses. Avec la réalisation progressive d'aménagements routiers et l'expérimentation de nouveaux horaires, le réseau s'améliorera par étapes dans les années à venir.

Culture

L'année 2012 a vu la mise en place d'une politique culturelle régionale. Produit d'une concertation entre les communes, la région et les associations professionnelles, elle vise à créer une vraie dynamique artistique dans la région. Un palier a été franchi en décembre avec la validation des moyens alloués à la culture dans le budget 2013 du conseil régional. Les mesures de soutien concerneront dans un premier temps les arts de la scène. Elles s'étendront à d'autres domaines artistiques dès 2014. Un portail web détaillant les conditions de soutien et autres informations facilitant la création artistique dans la région a été développé (www.regionyon-culture.ch).

Tourisme

Avec l'intégration de Nyon et Rolle au mécanisme régional de taxe de séjour, ce sont 45 communes qui s'allient pour se doter d'une stratégie marketing et de promotion touristique unifiée et dotée de davantage de moyens. Cette évolution s'est traduite par la signature, en décembre, d'une convention unique pour l'ensemble du district liant Nyon Région Tourisme et le conseil régional.

Grand Genève

Lancé en 2004, le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a abordé sa deuxième phase en juin 2012, avec la signature d'une nouvelle charte d'engagement portant sur la période 2015-2018. Sa gouvernance s'est institutionnalisée avec l'instauration d'une entité juridique reconnue par le droit suisse, le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT). Celui-ci remplace dès 2013 l'ancien comité de pilotage. Trois représentants du district de Nyon en font partie. Des projets concernant le district portant sur 150 millions d'investissements ont été soumis à la Confédération pour un cofinancement dans le cadre de la politique fédérale des agglomérations.

Communication

Le site internet du conseil régional a été entièrement remanié. Il comporte notamment quatre portails thématiques proposant des services en ligne et des informations dans les domaines de la mobilité, la culture, le sport, les entreprises & l'emploi. Une newsletter trimestrielle et des points presse avant chaque Conseil intercommunal ont également été instaurés.

AUTRES ABOUTISSEMENTS

(liste non exhaustive)

- **Route de desserte urbaine Nyon-Eysins-Prangins (RDU)** : les moyens pour engager la première étape du projet (réalisation du secteur d'Eysins et étude du franchissement du NStCM) ont été réunis. Les partenaires ont formalisé l'engagement d'un chef de projet, qui devrait intervenir courant 2013.
- **Schéma directeur de Terre Sainte** : ce document d'orientation a été signé par les différents partenaires en février.
- **Collaboration avec les entreprises (plans de mobilité, PPP)** : une charte d'engagement liée à la mobilité d'entreprise a été signée par 10 entreprises du site de Terre Bonne. Elle marque une nouvelle approche de la mobilité, où commune, région et privés s'associent pour développer des alternatives à la voiture individuelle. Un partenariat pour un projet de crèche a également été initié. Des démarches sont en cours sur d'autres sites du district.
- **Vélos en libre-service** : deux nouvelles stations ont été inaugurées, à Divonne et à Terre Bonne. Elles portent à 13 le nombre de stations du réseau La Côte. En 2012, celui-ci a comptabilisé 450 abonnés et 23'000 emprunts de vélos. Des démarches d'extension en Terre Sainte et dans la région rolloise sont en cours. Les nouvelles stations seront inaugurées dès juin 2013, notamment à Coppet.
- **Requalification de la route Suisse de Mies à Founex** : le concept d'aménagement et des paysages a été finalisé. Les partenaires travaillent à la mise en place du projet définitif pour 2014.
- **Réseaux agro-écologiques** : le conseil intercommunal a validé en décembre un soutien financier à la mise en œuvre de ces démarches de mise en réseau des surfaces de compensation écologique (préavis 24-12). Une trentaine de communes et une centaine d'agriculteurs sont impliqués dans les deux premiers réseaux soutenus. Quatre autres réseaux sont en cours de création, qui couvriront à terme l'entier du territoire du district.
- **Transport du gravier par le rail** : le conseil régional a cautionné un prêt du canton au titre de la Loi sur l'appui au développement économique (LADE) afin de permettre le transport du gravier du pied du Jura par le rail (préavis 12-12). Cela permettra de réduire de 40% le trafic poids lourds dans le secteur de Gland, soit 10'000 camions en moins par année.
- **Filière bois** : un plan d'action pour la création d'une filière de transformation et de promotion du bois régional a été validé. Il réunit 3 régions (districts de Nyon et de Morges, Vallée de Joux), 2 services cantonaux et 2 associations professionnelles. Un poste de chef de projet a été confirmé pour 2013.
- **Développement des gares** : une lettre d'intention a été signée en novembre par les CFF, le Canton, le Conseil régional et les communes de Rolle, Gland, Nyon et Coppet. Elle a pour but de coordonner la stratégie de développement des quatre gares régionales avec le développement urbain. Cette démarche novatrice a conduit les CFF à engager des conventions de ce type avec d'autres villes et régions.

SOFREN SA

La Société foncière de la région nyonnaise (SOFREN) enregistre ses premières concrétisations. En 2012, deux projets sont arrivés à maturité. Une opération foncière est menée à bien à Luins et à Gland, permettant la réalisation d'une plate-forme rail-route pour le transport des déchets. Un accord foncier a été finalisé pour engager l'étude et la concrétisation d'un pôle bois régional à La Rippe.

ÉVÉNEMENTS

- 18 janvier : Joutes sportives éclairées du district de Nyon, à Saint-George
- 30 mai : soirée de présentation du Programme de législature 2011-2016, à Nyon
- 02 septembre : Fête des sports, journée d'animations gratuites dans le district
- 14 novembre : remise du Prix et du Mérite artistiques Régionnyon, à Gland
- 22 novembre : lancement de la campagne de communication sur la réorganisation des transports publics (exposition photos dans les gares, annonces dans et sur les bus, etc.)

ATELIERS / TABLES RONDES

- Programme des investissements régionaux : ateliers (janvier-février)
- Plan directeur localisé de la gare de Coppet : atelier (février)
- Projet d'agglomération franco-valdo-genevois : table ronde (mai)

- Filière bois: présentations (mai)
- Réseaux agro-écologiques: visite de terrain (mai)
- Politique culturelle: présentation (juin)

PUBLICATIONS

- Pour une gestion dynamique du bois (brochure, janvier 2012)
- Schéma directeur de Terre Sainte (complet et résumé, janvier-février 2012)
- Programme de législature 2011-2016 (mai 2012)
- Transports publics: la nouvelle génération (brochure actualisée, mai 2012)
- Un partenaire pour la concrétisation des projets (brochure de présentation, octobre 2012)
- Transports publics: nouveaux réseaux et horaires (dépliant, novembre 2012)
- Newsletter du Conseil régional (5 numéros)

2012 EN CHIFFRES

- Le conseil régional compte 44 communes membres.
- Son comité de direction (CODIR) s'est réuni à 25 reprises.
- Le conseil intercommunal, organe législatif, s'est rassemblé à 6 reprises et a validé 16 préavis.
- L'équipe du secrétariat régional, qui appuie le CODIR dans ses tâches, se compose de 8 collaborateurs (7,6 équivalents temps pleins). Elle travaille sur une quarantaine de projets.

En octobre 2012, le CODIR a perdu l'un de ses membres, avec la disparition de Philippe Paréaz, responsable du Programme des investissements régionaux et syndic de La Rippe.

ENTENTE COMMUNALE DE RECHERCHE D'EAU POTABLE AU «BOIS-DE-CHÊNES»

Comité de direction

M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
 M. F.-Laurent Althaus, municipal, Arzier-Le Muids
 M. Georges Richard, municipal, Genolier

La commune de Vich s'est retirée de la SABOIS à la fin de l'année 2011, car la réfection de ses captages lui a permis d'augmenter ses ressources en eau et de répondre à ses besoins actuels et futurs. Désormais, la SABOIS est donc composée des communes d'Arzier-le Muids, Genolier et Gland, soit les trois communes qui gèrent et entretiennent la station du Montant sous l'appellation SIDEMO.

Cet objet est également traité dans le chapitre Infrastructures et environnement - Réseau d'eau sous pression - approvisionnement.

ORPC - ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES DES COMMUNES DU DISTRICT DE NYON RELATIFS À L'ORGANISATION DE PROTECTION CIVILE ET DE LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE

Comité de direction

| | |
|------------------|--|
| Président | M. Gérard Produit, syndic, Coppet |
| Membres | Mme Florence Golaz, municipale, Gland |
| | Mme Elisabeth Ruey-Ray, municipale, Nyon |
| | M. Antonio Bilardo, syndic, Trélex |
| | M. Christian Dugon, municipal, Arzier-Le Muids |
| | M. Bernard Kocher, municipal, Bogis-Bossey |
| | M. Jacques Muhlemann, municipal, Signy-Avenex |

LES ACTIVITÉS

2012, année particulière du fait du début de la mise en place des nouvelles structures des organisations de protection civile du Canton, alignant les 21 régions existantes sur le découpage politique des 10 districts vaudois.

L'organisation de la PCi d'Aubonne-Rolle étant appelée à disparaître (fusion), il a fallu anticiper certaines mesures financières, administratives et techniques et prendre certaines dispositions immédiates, telles que la reprise des professionnels de l'ORPC Aubonne-Rolle, de l'Office et de la gestion administrative de leurs quelques 360 astreints.

La région Nyon constituée des 32 communes absorbera au début de l'année 2013 les 15 communes de l'ancien district de Rolle, celles d'Aubonne partant sur le district de Morges. L'organisation Nyon sera dorénavant constituée des 47 communes du district de Nyon qui s'étend de Mies à Perroy et jusqu'à la douane du Bois d'Amont près du Brassus, totalisant 37'730 hectares et comprenant quelque 89'000 habitants.

De par cette nouvelle structure, il a fallu dans un premier temps revoir l'organisation de l'office, reconstituer l'entier du bataillon, composé de 7 compagnies, avec un effectif réglementaire passant de 495 à 709 astreints et de remettre en place notre FIR (Formation d'Intervention Régionale) constituée maintenant en compagnie de 117 astreints.

QUELQUES CHIFFRES

- 138 journées pour divers cours et engagement ont généré 2'830 jours de service soit 760 jours de service de plus que l'année passée.
- 66 recrues incorporées et formées (Nyon + Aubonne-Rolle) au centre de compétences de la protection de la population (CCPP) à Gollion.
- 46 cadres et spécialistes formés 14 de plus qu'en 2011.
- 72'260.30 frs de monnaie «brassée» par les fourriers lors des cours de répétition pour assurer les soldes, la subsistance et divers petits achats propres à chaque service.
- 39'429 km parcourus avec nos véhicules protection civile, soit environ 17'000 km de plus qu'en 2011 (+76%) dont environ 1/3 effectués avec des véhicules de location. Ces 17'000 km en plus sont dus au fait de la délocalisation des cours et du plus grand nombre d'astreints convoqués.

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE «RÉGION NYON-ROLLE»

Comité de direction

| | |
|-----------------------|---|
| Président | M. Hubert Monnard, syndic, Mont-sur-Rolle |
| Vice-président | Mme Georgette Ansermet, municipale, Chésérèx |
| Membres | Mme Isabelle Monney, municipale, Gland Mme Stéphanie Schmutz, municipale, Nyon M. Denys Jaquet, municipal, Rolle Mme Raymonde Schoch, syndic, Commugny M. Jean-Marc Sordet, syndic, Luins |
| Directeur CSR | M. Antoine Steiner, directeur ARAS |

Le Comité de direction a siégé à 9 reprises pour traiter ou être informé :

- des comptes et budget ;
- de l'analyse de la structure opérationnelle de l'ARAS par un consultant externe, des conclusions et des décisions y découlant ;
- sur l'évolution des travaux de la Commission du personnel pour son règlement, et finalement de son adoption ;
- de la mise en place du Revenu Déterminant Unifié (RDU) ;
- des effets de l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur les Prestations Complémentaires Familles (PCFa) et Rentes-pont ;

- de la mise en œuvre du dispositif d'emploi d'insertion régional suite à l'acceptation du Préavis N° 5-11;
- du projet d'antenne de l'Association Entrée de Secours dans le district de Nyon;
- des nouveaux locaux de l'AAS de Gland et des travaux d'aménagement au CSR et à l'AAS de Nyon;
- du fonctionnement du Conseil intercommunal et de la vacance du poste de secrétaire du Conseil intercommunal
- de l'orientation de la politique du DSAS;
- du préavis concernant les subventions régionales pour la législature 2013-2016;
- du but optionnel de l'ARAS;
- des enjeux du RI;
- des relations avec l'Autorité cantonale;
- de l'optimisation du fonctionnement entre les Agences d'assurances sociales du Canton de Vaud et des différents organes cantonaux.

LE CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

Le CSR a pour mission principale d'informer et d'orienter la population du district dans le réseau social régional et cantonal et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI), conformément à la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003.

| Dossiers | Janv. | Fév. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|----------|-------|------|------|-------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|
| Financés | 622 | 632 | 741 | 634 | 684 | 723 | 710 | 694 | 636 | 731 | 716 | 715 |
| Actifs | 670 | 675 | 681 | 711 | 719 | 719 | 736 | 714 | 713 | 733 | 725 | 730 |
| Financés | 522 | 563 | 624 | 627 | 656 | 609 | 646 | 637 | 607 | 645 | 629 | 707 |
| Actifs | 589 | 600 | 618 | 619 | 667 | 692 | 686 | 705 | 686 | 699 | 690 | 708 |

Pour les bénéficiaires domiciliés à Gland, le tableau ci-dessous présente le nombre de dossier RI:

| Gland | RI | Refus | RI | Refus |
|-------|------|-------|------|-------|
| | 2012 | 2012 | 2011 | 2011 |
| | 198 | 15 | 176 | 14 |

LES ACTIVITÉS

En vertu des principes directeurs de l'action sociale vaudoise, édictés depuis 2010 par le Service de Prévoyance et d'Aides sociales (autorité cantonale en la matière), la prise en charge des personnes qui bénéficient des prestations du Revenu d'insertion se déroule de la manière suivante:

EVALUATION SOCIALE

La première évaluation de la demande d'une personne qui s'adresse au CSR est réalisée par un professionnel du social. Au cours de ce premier bilan, le rôle de l'assistant social est en effet d'analyser la demande, de répondre à une éventuelle situation d'urgence, d'orienter vers d'autres services spécialisés s'il y a lieu, et d'examiner le droit à la prestation financière RI et/ou le besoin d'un appui social. Il réalise également un premier examen de la subsidiarité (l'aide sociale étant subsidiaire à d'autres prestations sociales ou assurantielles) et aide le demandeur à constituer le dossier.

INTERVENTION DU GESTIONNAIRE SOCIO-ADMINISTRATIF:

Analyse du dossier, demande de pièces supplémentaires, examen complet du droit aux prestations financières et analyse complémentaire de la subsidiarité, proposition de décision RI, sont les tâches principales assurées par le gestionnaire de dossier dans le processus d'octroi du RI. Il est chargé tous les mois de procéder à un examen du droit pour chaque dossier, sur la base des documents obligatoires remis par les bénéficiaires (déclaration de revenus - questionnaire mensuel) : les conditions de droit principales sont effectivement réexaminées mensuellement.

INTERVENTION DE L'ASSISTANT SOCIAL

Un bilan social est tout d'abord effectué. Il a pour but de mettre en évidence les domaines dans lesquels un appui social est nécessaire, c'est-à-dire les champs sur lesquels l'assistant social devra travailler avec le bénéficiaire dans le but qu'il puisse retrouver son autonomie « la plus grande, la plus durable, et la plus rapide possible », comme le stipule la directive en la matière. L'appui social se concrétise d'abord par l'établissement d'un plan d'action personnalisé avec le bénéficiaire, qui formalise les objectifs poursuivis. Par la signature de ce plan d'action, le bénéficiaire s'engage à respecter les objectifs fixés et à tout mettre en œuvre pour atteindre son autonomie. En fonction des objectifs poursuivis, les assistants sociaux travaillent en réseau avec des personnes-ressources internes (conseillères en insertion en vue de mettre sur pied une mesure d'insertion) ou avec des institutions extérieures avec lesquelles le CSR collabore.

PROGRAMME COFA (COACHING FAMILLES)

Sur la base du système des PC Familles existant depuis novembre 2011, ce programme a été mis en place en fin d'année 2012, en élargissant les critères d'accès du système aux deux publics suivants :

- les familles ayant des enfants à charge entre 0 et 16 ans sans activité lucrative,
- les familles ayant des enfants entre 0 et 16 ans, avec une activité lucrative et qui ont reçu un projet de décision des PC Familles inférieur aux prestations RI qu'elles reçoivent.

Les familles répondant à ces critères sont orientées vers des mesures d'insertion socioprofessionnelles (OSEO, Connexion-ressources, IPT, etc.) afin de les aider à sortir durablement du système RI, soit par le biais d'un retour en emploi, soit en augmentant ou en changeant d'activité.

Un coaching spécialisé est alors proposé à cette population ayant des difficultés spécifiques pour tenter de les aider à dépasser les difficultés propres à leur situation (par exemple conciliation vie professionnelle – vie de famille).

LES AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)

Conformément au Règlement cantonal du 28 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales, les communes du district de Nyon ont confié la gestion de leurs Agences AVS à l'ARAS Nyon-Rolle dès le 1er juillet 2005.

Pour répondre aux besoins de la population, l'ARAS dispose de quatre Agences d'Assurances Sociales (AAS) :

AAS de Coppet : Bogis-Bossey, Chavannes de Bogis, Chavannes des Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay.

AAS de Nyon : Arnex, Arzier, Bassins, Borex, Chésereux, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Longirod, Marchissy, Nyon, Prangins, St-Cergue, St-George, Signy et Trélex.

AAS de Gland : Begnins, Coinsins, Gland, Luins, Le Vaud, Vich

AAS de Rolle : Bursinel, Bursins, Burtigny, Dully, Essertines s/Rolle, Gilly, Mont-s/Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel

Missions des agences

Les agences d'assurances sociales renseignent et apportent leur soutien à la population dans toute démarche concernant ses droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LVLAMal, ainsi que pour compléter et contrôler les demandes de subsides octroyés par l'Organe Cantonal de Contrôle de l'assurance maladie (OCC). Les AAS sont chargées également de renseigner et d'enregistrer les demandes de prestations complémentaires pour les familles et de rentes-pont AVS.

Cotisations et Prestations - Principales modifications au 1er janvier 2012

Le montant maximum des cotisations AVS des personnes sans activité lucrative passe de Fr. 8400.-/an à Fr. 19'350.- et correspond à 50 fois le montant minimum de cotisations et est calculée sur la base d'une fortune de 8,3 mio., capitalisation des revenus sous forme de rentes incluse.

Les personnes pré-retraitées pourront rester affiliées à leur Caisse de compensation et ne devront plus impérativement le faire auprès de la Caisse Cantonale de leur lieu de domicile.

Les cotisations des salariés d'un employeur non soumis à l'AVS (fonct. internationaux par exemple) sont désormais calculées selon le même principe que celles retenues aux salariés « classiques » et ne se fondent désormais plus sur un barème de revenu dégressif appliqué aux indépendants.

Les rentes AVS/AI ne sont pas augmentées en raison d'un indice du coût de la vie stable. Par analogie, les limites de revenus donnant droit aux Prestations complémentaires AVS/AI sont également restées similaires à celles de 2011.

L'assurance invalidité (AI) entame sa 6ème révision dont le 1er volet entré en vigueur au 1er janvier 2012 a deux objectifs principaux:

1. favoriser la réadaptation des bénéficiaires de rente dans la vie professionnelle par l'introduction de nouveaux instruments
2. instaurer une contribution d'assistance pour favoriser l'autonomie et la responsabilité propre des personnes bénéficiant d'une allocation d'impotent et vivant à domicile. Les économies visées par cette révision sont de l'ordre de 335 mio.

Après l'introduction des prestations complémentaires pour familles (PCFam) et Rente Pont AVS dès le 1er octobre 2011, le SI RDU est déployé dans les AAS à l'automne 2012 pour permettre d'effectuer la tâche relative aux renouvellements des subsides à l'assurance maladie 2012-2013.

Les Prestations complémentaires pour familles (PCFa)

Les prestations complémentaires pour familles se composent d'une prestation financière et du remboursement des frais de garde et de maladie dûment prouvés.

La PC Familles compense la différence qu'il y a entre les revenus d'une famille et le montant des dépenses reconnues pour cette famille. Elle couvre les besoins vitaux de toute la famille lorsqu'il y a des enfants entre 0 et 6 ans. Si les enfants sont plus âgés (entre 6 et 16 ans), la PC Familles annuelle couvre les besoins vitaux des enfants uniquement.

Trois conditions doivent être remplies pour pouvoir bénéficier de cette nouvelle prestation :

- vivre en ménage commun avec des enfants âgés de moins de 16 ans
- être domicilié dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins et disposer d'un titre de séjour valable
- disposer de revenus insuffisants par rapport aux dépenses du ménage (revenus et dépenses reconnues selon les dispositions légales)

La rente-pont AVS

Les prestations cantonales de la rente-pont se composent d'une prestation financière annuelle et du remboursement des frais de maladie dûment prouvés. La prestation financière annuelle de la rente-pont est calculée selon les mêmes critères que les PC à l'AVS/AI. Son montant ne peut toutefois pas dépasser la somme des rentes AVS et LPP anticipées auxquelles l'ayant droit pourrait prétendre.

Destinée aux personnes proches de l'âge de la retraite n'ayant plus droit aux indemnités de chômage, la rente-pont requiert les conditions suivantes pour y avoir droit :

- Être domicilié dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins
- Avoir atteint l'âge de 62 ans révolus pour une femme et 63 ans révolus pour un homme
- Ne pas avoir fait valoir un droit à une rente AVS anticipée
- Avoir épuisé les indemnités de chômage ou ne pas y avoir droit
- Disposer de revenus insuffisants, selon les normes des prestations complémentaires à l'AVS/AI

FONDATION DE LA CÔTE

Comité de direction

Président

M. Pierre-Alain Blanc, Aubonne

Membres

Mme Isabelle Monney, municipale, Gland

Mme Evelyne Pfister-Jacob, municipale, Founex

Mme Nuria Gorrite syndic de Morges

remplacée par Mme Sylvie Podio, municipale, Morges

Mme Catherine Richner, présidente de l'entraide familiale d'Aubonne

Mme Stéphanie Schmutz, municipale, Nyon

M. Jean-Daniel Allemann, municipal, Apples

M. Denys Jaquet, municipal, Rolle

M. Dominique Kohli, membre du Comité Croix Rouge

M. Jean-Christophe de Mestral, municipal, Aubonne

M. Jacques-Robert Meylan, Rolle, président du service d'entraide familiale de Rolle

Une activité qui affiche une très forte croissance, confirmée d'année en année

Les prestations d'aide et de soins à domicile effectuées dans le secteur du CMS de Gland pour l'année 2012 affichent une augmentation à deux chiffres! Le nombre d'heures de prestations aux clients passe de 43'857 heures en 2011, à 51'233 heures en 2012, soit une augmentation de 7'376 heures (+17%).

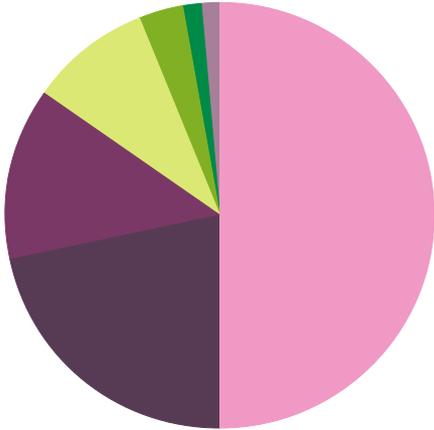
Avec une croissance de +130% depuis 2005, le secteur de Gland a enregistré une augmentation presque deux fois supérieure que sur l'ensemble de La Côte (+67% en moyenne).

Evolution des heures et nombre de prestations effectuées, région Gland

| Année | Nombre d'heures de prestations | Variation | FLC en % | Nombre de prestations effectuées | Variation en % | FLC en % |
|---|--------------------------------|--------------|-------------|----------------------------------|----------------|-------------|
| 2005 | 22'274 | | | 32'939 | | |
| 2006 | 26'151 | +17% | +4% | 39'160 | +19% | +6% |
| 2007 | 29'467 | +13% | +11% | 41'818 | +7% | +8% |
| 2008 | 33'167 | +13% | +9% | 47'574 | +14% | +9% |
| 2009 | 38'671 | +17% | +8% | 55'482 | +17% | +10% |
| 2010 | 42'677 | +10% | +9% | 64'186 | +16% | +10% |
| 2011 | 43'857 | +3% | +7% | 71'676 | +12% | +12% |
| 2012 | 51'233 | +17% | +6% | 85'038 | +19% | +8% |
| Augmentation entre 2005 et 2012: | | +130% | +67% | | +158% | +83% |

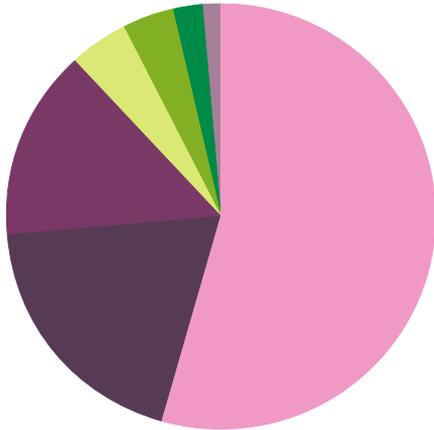
La Ville de Gland représente 42% de l'activité du CMS de Gland. Le secteur de Gland se distingue toujours par une densité de démarches sociales et d'aide au ménage plus importante que la moyenne régionale.

Proportion du nombre d'heures de prestations fournies en 2012 - FLC



| | | |
|------------------------------------|----------------|---------------|
| Soins de base | 155'388 | 54.53% |
| Aide au ménage | 54'919 | 19.27% |
| Soins infirmiers | 40'679 | 14.28% |
| Dém. sociales et aide à la famille | 12'599 | 4.42% |
| Evaluation/réévaluation | 11'794 | 4.14% |
| Ergothérapie | 5'924 | 2.08% |
| Autres prestations | 3'640 | 1.28% |
| Total | 284'943 | 100.0% |

Proportion du nombre d'heures de prestations fournies en 2012 - FLC



| | | |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| Soins de base | 28'231 | 50.14% |
| Aide au ménage | 8'352 | 21.68% |
| Soins infirmiers | 7'716 | 12.99% |
| Dém. sociales et aide à la famille | 2'616 | 9.15% |
| Evaluation/réévaluation | 2'700 | 3.39% |
| Ergothérapie | 858 | 1.47% |
| Autres prestations | 760 | 1.19% |
| Total | 51'233 | 100.0% |

Les soins de base et l'aide au ménage, assumés par les auxiliaires, représentent 74% des interventions, les soins infirmiers correspondent à 14% de l'activité.

Sous la pression du vieillissement démographique accéléré que connaît la région de La Côte, les CMS, en particulier celui de Gland, doivent dans des délais très courts **adapter leurs réponses à l'explosion des besoins en soins**: disponibilité accrue dans le cadre des suivis post-hospitaliers, capacité d'intervention 24h/24h en situation d'urgence ou de soins planifiés.

Il est indispensable de repenser leur organisation et leurs structures. Aujourd'hui déjà, le CMS de Gland dépasse la taille optimale pour assurer un suivi personnalisé des situations et garantir une conduite performante des équipes. Un dédoublement du site est donc planifié à l'horizon 2014 pour relever le défi des dix prochaines années.

Cette réactivité, dictée par la transformation du système de santé, ne saurait occulter qu'il est également attendu du CMS qu'il remplisse le rôle de relais opérationnels, à l'échelon local, d'une vision globale d'une société vieillissante. Par son expérience et ses compétences, le CMS est investi d'une véritable responsabilité, aux côtés de la commune, dans la mise en œuvre de politiques qui associent environnement, logement, sécurité, mobilité, solidarité, intégration sociale et vie associative.

Dans la mesure où il trouve le soutien nécessaire, le CMS s'engage résolument dans cette voie.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DITE RÉSEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

Comité de direction

Le comité de direction (CoDir) du RAT est composé de :

Présidente, administration générale, gestion du personnel

Mme Seematter Violeta, municipale, Prangins

Vice-présidente, accueil collectif

Mme Pasche Danielle, municipale à Arzier

Plan de développement, relations inter-réseaux, communication, relations communes

Mme Christine Girod, municipale, Gland

Finances, informatique

M. Antonio Billardo, syndic, Trélex

Accueil Familial de Jour

M. Etienne Bovy, municipal, Longirod

Il est secondé par son secrétaire général, en la personne de M. Marco Baiguini, qui assume les tâches de responsable de l'administration du RAT et de la structure de coordination de l'accueil familial de jour.

SITUATION GÉNÉRALE

A l'aube du vote sur l'arrêté fédéral sur la politique familiale, le RAT se porte bien. Le nouvel article constitutionnel soumis au vote prescrit à la Confédération et aux cantons de promouvoir les conditions permettant de concilier la vie familiale avec l'exercice d'une activité lucrative ou avec une formation. Du déjà vécu. En effet, des efforts importants ont été faits dans le périmètre de notre réseau, par toutes les parties impliquées, afin qu'il devienne plus facile pour les parents de conjuguer vie privée et vie professionnelle et au demeurant, pouvoir concilier ces deux pôles.

L'année 2012 n'aura pas fait figure de fleuve tranquille pour le CoDir du RAT. Multiples auront été les défis à surmonter, notamment dans le domaine de la gestion des coûts, la recherche d'une efficacité opérationnelle au travers des systèmes informatiques, et enfin, dans l'optimisation des relations avec les Communes membres du RAT.

Certaines réalités financières du réseau ont été pointées du doigt par la presse, notamment le mécanisme financier voulant que les Communes prennent en charge l'écart entre le prix coûtant de la prestation et la pension payée par les parents par rapport à leur capacité financière. C'est une réalité incontestable que plus les utilisateurs d'une Commune sont des contribuables modestes, plus la contribution de la commune sera élevée; a contrario plus les contribuables d'une Commune sont aisés, moins la contribution de la commune sera élevée. Preuve à l'appui cependant, cette prétendue perversité du système n'a pas que des désavantages, et l'introduction d'une péréquation financière intercommunale ou d'un autre mécanisme financier lié par exemple au nombre d'heures de fréquentation ne sera pas nécessairement plus favorable à certaines Communes de notre Association intercommunale.

La participation des communes au-delà du prix de la prestation facturée aux parents, subventionnant ainsi l'écart entre le prix de la prestation et le prix coûtant, reste une des principales préoccupations du CoDir et l'un des objectifs à résoudre en 2013.

Dans le cadre de l'inter-réseau, le montant de CHF 238'000.- payé par le RAT aux réseaux voisins accueillant des enfants provenant de notre propre périmètre est certes important. Il sied cependant de comprendre que ces mêmes enfants placés dans nos propres structures ne coûteraient pas nécessairement moins.

Dans les années à venir, l'un des défis majeurs du RAT, en dehors des priorités financières liées au subventionnement des prestations, résidera dans l'augmentation des places et de leur développement coordonné. Le CoDir suit avec attention cette évolution.

En conséquence, le CoDir souhaite tisser une étroite collaboration et tendre au renforcement des relations de confiance réciproque; ce n'est qu'en participant activement avec les différents intervenants, éventuellement avec l'aide

du Canton et de la Confédération, que les enjeux sociodémographiques et économiques majeurs du futur pourront être relevés en démontrant ainsi que les enfants – et non l’argent – sont bel et bien la pierre angulaire de notre société de demain.

LES OBJECTIFS

Les missions du RAT sont définies par les statuts de l’association, qui stipulent que « Le Réseau d’Accueil des Toblerones » a pour but de constituer, gérer et développer un réseau conformément à la Loi du 20 juin 2006 sur l’Accueil de Jour des Enfants (LAJE) ».

Voici donc les principaux objectifs qui ont sollicité l’attention et l’engagement du CoDir durant 2012.

- Maîtrise des coûts des structures d’accueil (meilleure prestation au meilleur prix). Le comité de direction souhaite accompagner les structures d’accueil du RAT dans leur gestion financière.
- Introduction d’un plan comptable unifié pour les structures d’accueil
- Améliorer la gestion administrative. Cette mesure vise à améliorer la gestion de saisie des quelque 600 décomptes de fréquentation mensuels.
- KIBE – consolidation – gestion comptable uniforme. Cet objectif prévoit une simplification de la gestion des débiteurs avec la création d’une interface qui permet de transférer les données du KIBE directement à un outil comptable performant.
- Poursuivre la création des places selon le plan de développement
- Partenariat avec des structures d’accueil en « entreprises » L’objectif vise à trouver des partenaires qui contribueraient au financement du RAT et allègeraient ainsi les subventions des communes.
- Optimiser la communication et les relations avec les communes

DÉVELOPPEMENT DU RAT

Dans le cadre des demandes d’autorisation d’ouverture de places d’accueil, le CoDir du RAT a approuvé l’ouverture des nouvelles places suivantes :

- 10 places en « Nursery » à la structure d’accueil du Colibri à Gland (ouverture mars 2012)
- 12 places en « UAPE » situées dans le collège de la Dôle à Gland (ouverture août 2012)
- 22 places en « Nursery-Garderie » avec possibilité d’extension dans le cadre d’une nouvelle structure d’accueil à Vich (ouverture août 2012)
- 12 places UAPE réalisées pour la rentrée scolaire 2012/2013 à Givrins
- 12 places UAPE réalisées pour la rentrée scolaire 2012/2013 à Saint-Cergue

Ces places s’inscrivent dans le cadre du plan de développement du RAT 2009-2013 approuvé par le Conseil Intercommunal en avril 2009. Conformément aux statuts et au plan de développement, les membres de l’association intercommunale du RAT sont engagés financièrement par l’ouverture de nouvelles places. Dès lors, les places seront intégrées dans l’offre du RAT et financées selon les règles du réseau.

LES ACCORDS INTER-RÉSEAUX

Le jeudi 25 novembre 2010, un accord de collaboration a été signé à Morges entre le Réseau d’Accueil des Toblerones (RAT), le Réseau d’Accueil de Jour de Enfants de Terre-Sainte (AJET), le Réseau de la région de Morges-Aubonne (AJEMA), le Réseau de Rolle et environs (AJERE) et le Réseau de Nyon. Ces 5 réseaux regroupent 76 communes et quelque 133’000 habitants. L’accord est entré en vigueur le 1er janvier 2011.

Aujourd’hui, les impacts financiers de ces accords suscitent certaines réactions : en effet, l’inter-réseau donne naissance à de nouvelles dépenses, difficilement chiffrables, d’une part, et variables, d’autre part.

Dans un premier temps, il y a lieu de constater que le nombre d’heures consommées par les enfants du RAT dans les réseaux conventionnés ne correspond qu’à ~ 5% du total des heures effectuées au sein du RAT en 2012. L’on peut en déduire que le nombre d’heures effectuées dans ces réseaux conventionnés reste, somme toute, modeste.

La convention de collaboration et ses buts

L'objectif principal de ces accords est de faciliter l'insertion des deux parents dans une activité professionnelle, tout en leur facilitant, en fonction de la disponibilité des places d'accueil et des règles de priorités de chacun des réseaux, l'accessibilité géographique. Cette accessibilité géographique ne se limite désormais plus au périmètre du réseau d'accueil de domicile. Il sied de préciser pourtant, qu'il s'agit uniquement d'assurer un accès aux prestations dans des circonstances particulières. Dès lors, l'accord inter-réseau n'est pas un billet de libre passage pour s'inscrire dans un réseau. Tous les types d'accueil sont concernés.

Quelles exceptions sont admises ?

L'entrée en matière sur des demandes d'inscription « inter-réseaux » peut être envisagée pour autant que les besoins d'accueil du réseau de domicile soient satisfaits en priorité.

Peuvent être admises les exceptions en faveur d'enfants :

- dont le lieu de scolarisation est hors du périmètre géographique du réseau de domicile
- qui changent de domicile en cours de placement
- dont les parents assurent une garde alternée ou partagée et sont domiciliés dans deux réseaux distincts
- en raison de la proximité géographique ou de facilités de transport
- en raison du lieu de travail (par exemple GHOL) avec une propre structure d'accueil
- déjà accueillis dans le réseau à l'entrée en vigueur de la convention

Les placements inter-réseaux doivent être autorisés par le CoDir du RAT.

Dispositions financières :

Selon les dispositions financières définies par l'article 5 de la convention de collaboration entre le RAT et les autres réseaux, la participation financière annuelle versée par le réseau de domicile de l'enfant au réseau d'accueil est définie comme suit : « Le réseau de domicile de l'enfant couvre les excédents de charges du réseau d'accueil de l'enfant proportionnellement aux nombres d'heures consommées dans le réseau d'accueil. »

Le décompte final n'est établi que lors du bouclage annuel des comptes des structures d'accueil et des réseaux. A noter que les montants facturés au RAT pour les enfants domiciliés dans le périmètre du réseau et placés dans un réseau conventionné sont répercutés intégralement à la Commune de domicile de l'enfant.

Réponses de la municipalité aux vœux formulés par la commission de gestion

RÉPONSES AUX VŒUX FORMULÉS PAR LA COMMISSION DE GESTION CONCERNANT L'EXAMEN DU RAPPORT DE GESTION 2011

La commission de gestion a émis les vœux suivants :

Concernant la consommation d'énergie, la commission de gestion souhaite voir des graphiques représentant l'évolution sur plusieurs années. Cela nous paraîtrait plus parlant.

Une démarche d'optimisation énergétique dans les bâtiments communaux a été engagée en novembre 2012 et des relevés hebdomadaires ont été mis en place. Cependant, Il faut disposer d'un minimum de 6 mois pour obtenir une représentation graphique exploitable.

Ces éléments apparaîtront dans le rapport de gestion de l'exercice 2013.

En lien avec les conclusions de notre rapport sur les fonds communaux pour le développement, la commission de gestion souhaiterait voir un chapitre dédié à l'impact des mesures prises dans le cadre de Cité de l'énergie.

Ce sujet est traité dans le dicastère Bâtiments - Urbanisme sous le chapitre « Cité de l'énergie ».

La commission de gestion souhaite que les organisateurs de manifestation soient automatiquement informés et fortement incités à utiliser des éco-points mobiles.

Ce concept est déjà en place depuis 3 ans pour les manifestations publiques. Celui-ci sera renforcé dans le cadre de l'introduction de la taxe au sac.

CONCLUSIONS

Nous espérons avoir permis aux membres du conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'exécutif, à l'administration communale et aux divers services communaux.

Au chapitre des relations, l'esprit de collaboration s'est poursuivi entre le conseil communal et l'exécutif. Nous souhaitons que ce climat de confiance se perpétue et se renforce, car il constitue le meilleur garant d'un travail positif pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la municipalité prie le conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu** - le rapport de gestion de la municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2012;
- ouï** - le rapport de la commission de gestion;
- ouï** - le rapport de la commission des finances;
- considérant** - que cet objet a été porté à l'ordre du jour;
- décide**
1. - de décharger la municipalité de son mandat pour l'exercice 2012;
 2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2012 tels qu'ils sont présentés, soit:
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale;
 - b) le bilan.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :


G. Cretegnny



Le secrétaire :


D. Gaiani

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| CONSEIL COMMUNAL | 3 |
| Répartition des sièges | 3 |
| Période du 1er janvier au 30 juin 2012 | 3 |
| Période du 1er juillet au 31 décembre 2012 | 4 |
| Résumé des décisions | 6 |
| MUNICIPALITÉ | 13 |
| Activités de la municipalité | 13 |
| Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales | 15 |
| La visite du Préfet | 17 |
| Rapport avec les communes voisines | 17 |
| Réception du Président du Grand Conseil le 4 septembre 2012 | 19 |
| Préoccupations de la municipalité | 19 |
| Autorisation générale de plaider | 22 |
| ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 23 |
| Secrétariat municipal | 23 |
| Greffé municipal | 23 |
| Service : Greffe municipal · Réservation des locaux communaux | 24 |
| Service : Greffe municipal · Site internet - www.gland.ch | 25 |
| Service : Greffe municipal · Cartes journalières CFF « Commune » | 25 |
| Service : Greffe municipal · Repas à domicile | 26 |
| Service : Greffe municipal · Fête des voisins - édition 2012 | 27 |
| Service : Secrétariat municipal · Service du logement | 27 |
| Service : Secrétariat municipal · Ressources humaines | 28 |
| Service : Secrétariat municipal · Archives | 31 |
| Service : Secrétariat municipal · Contrôle des champignons | 33 |
| SÉCURITÉ PUBLIQUE · SERVICE DE LA POPULATION | 34 |
| Gendarmerie | 34 |
| Service de la population - SPOP | 38 |
| Contrôle des habitants | 41 |
| Naturalisations | 43 |
| Registre des entreprises | 46 |
| TRANSPORTS PUBLICS | 48 |
| Nouvelles offres | 48 |
| Transports urbains de Gland | 49 |
| Semaine de la mobilité du 18 au 21 septembre 2012 | 50 |
| SERVICE DU FEU | 51 |
| Service de défense incendie et de secours de Gland-Région | 51 |
| Inventaire du parc des véhicules de la commune | 53 |
| FINANCES | 55 |
| Service des finances | 55 |
| SPORTS | 55 |
| Mérites sportifs 2012 de la Ville de Gland | 55 |
| Fête du sport | 56 |
| Patinoire mobile | 56 |

| | |
|--|------------|
| DOMAINES | 57 |
| Patrimoine communal | 57 |
| Jardins familiaux | 57 |
| BÂTIMENTS - URBANISME | 58 |
| Police des constructions | 58 |
| Bâtiments communaux | 58 |
| Consommation d'énergie | 61 |
| Urbanisme | 68 |
| INFRASTRUCTURES - ENVIRONNEMENT | 70 |
| Réseau routier | 70 |
| Eclairage public | 71 |
| Assainissement des eaux | 72 |
| Réseau d'eau sous pression | 73 |
| Piscines et plage communale | 77 |
| Forêts communales - plantations | 78 |
| Feu bactérien | 78 |
| Cimetière | 78 |
| Véhicules et machines de voirie & espaces verts | 78 |
| Places de jeux | 79 |
| Places de sports | 79 |
| Déchets | 79 |
| ECOLE - ACCUEIL ENFANCE | 84 |
| Etablissement primaire | 84 |
| Pause-Déj | 86 |
| Etablissement secondaire | 87 |
| Conseil d'établissement | 92 |
| Conseillère école-famille | 95 |
| Bibliothèque scolaire et communale | 95 |
| Restaurant scolaire | 98 |
| JEUNESSE | 99 |
| Réseau jeunesse | 99 |
| Centre de rencontres et de loisirs | 99 |
| Travailleur social de proximité (TSP) | 101 |
| AFFAIRES CULTURELLES | 105 |
| Commission culturelle | 105 |
| Théâtre de Grand Champ | 105 |
| Fête de la musique | 106 |
| CULTES | 108 |
| INTÉGRATION | 108 |
| Commission d'intégration | 108 |
| Caritas – cours de français | 110 |
| SOCIÉTÉS INTERCOMMUNALES | 112 |
| SAPAN - Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise | 112 |
| SEIC - Société Electrique Intercommunale de la Côte | 113 |
| SADEC- Société pour le traitement des déchets de la Côte | 116 |
| TéléDôle SA - Société des remontées mécaniques | 118 |

| | |
|---|------------|
| ASSOCIATIONS ET ENTENTE INTERCOMMUNALES | 120 |
| Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon | 120 |
| APEC - Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte..... | 120 |
| Conseil régional | 123 |
| Entente communale de recherche d'eau au «Bois-de-Chênes» | 126 |
| ORPC - Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale | 126 |
| Association régionale pour l'action sociale «Région Nyon-Rolle» | 127 |
| Fondation de la Côte | 131 |
| Association intercommunale d'Accueil de jour des enfants dite Réseau d'Accueil des Toblerones | 133 |
| RÉPONSES DE LA MUNICIPALITÉ AUX VŒUX FORMULÉS PAR LA COMMISSION DE GESTION | 136 |
| CONCLUSIONS | 137 |

Liste des abréviations

| | |
|------------------|--|
| ACG | Association des Commerçants de Gland |
| Adj | Adjudant |
| AEMO | Association enfance et maladies orphelines |
| AF-AT | Améliorations foncières - aménagement du territoire |
| AGIR | Aide à la Gestion Individuelle des Ressources |
| AGPE | Association Glandoise des Parents d'Elèves |
| AI | Assurance invalidité |
| AID | Agent en information documentaire |
| AIL | Aide individuelle au logement |
| ALG | Association Arts-Loisirs-Gland |
| AMF | Accueillante en milieu familial |
| AO | Amendes d'ordre |
| APEC | Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte |
| App | Appointé |
| AQB | Acquisition de Qualifications de Base |
| ARAS | Association régionale pour l'action sociale |
| AVI | Arts visuels |
| AVS | Assurance vieillesse et survivants |
| BàE | Bourse à l'emploi |
| BAM | Chemin de fer Bière-Apples-Morges |
| BATTUE | Instruction et formation pour la recherche de personnes |
| BBC | Basketball Club |
| BCU | bibliothèque de l'UNIL (université de Lausanne) |
| BPA | Bureau de prévention des accidents |
| Cdt | Commandant |
| Cap | Capitaine |
| CDAP | Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal |
| CEF | Conseillère école-famille |
| CH | Contrôle des habitants |
| CICAD | Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation |
| CIEP | Centre d'information sur les études et les professions |
| CIN | Cycle initial (classes enfantines 1 et 2) |
| CIR | Centres d'interventions régionaux |
| CMS | Centre médico-social |
| CO | Code des obligations |
| Cont | Containers |
| COV | Conservatoire de l'Ouest Vaudois |
| Cpl | Caporal |
| CQFD | Coaching Qualification Formation Développement |
| CRFG | Comité Régional Franco-Genevois |
| CRIDEC | Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux à Eclépens |
| CRL | Centre de rencontres et de loisirs |
| CRPPE | Coordination régionale prévention petite enfance |
| CRS | Centre social Régional |
| CSR | Centre social régional |
| CTA | Centre Cantonal de Traitement des Alarmes |
| CYP1 | 1er cycle primaire (1ère et 2ème primaire) |
| CYP2 | 2ème cycle primaire (3ème et 4ème primaire) |
| CYT | Cycle de transition (5ème et 6ème secondaire) |
| DES | Classes de développement secondaire |
| DFJC | Département Formation, Jeunesse et Culture |
| DGEO | Direction Générale de l'Enseignement obligatoire |
| Di-Te-Per | Diphthérie, Tétanos, Pertuisis |

| | |
|-----------------|--|
| DPS | Détachement premier secours |
| DSAS | Département de la santé et de l'action sociale |
| DSecEI | Décret cantonal sur le secteur électrique |
| DSM | Déchets spéciaux ménagers |
| DSR | Entreprise de restauration collective |
| ECA | Etablissement cantonal d'assurances contre l'incendie |
| EC/EU | Eaux claires / eaux usées |
| E.H. | Equivalent habitant |
| EIP | Entreprise d'Insertion Professionnelle |
| EMN | Ecole de musique de Nyon |
| EMS | Etablissement médico-social |
| EMTS | Ecole de musique de Terre Sainte |
| EPG | Etablissement primaire de Gland |
| ESG | Etablissement secondaire de Gland |
| ETP | Equivalent temps plein |
| ETS | Emplois Temporaires Subventionnés |
| ETS | Ecole de technologie supérieure |
| EVAM | Etablissement vaudois d'accueil des migrants |
| FAJE | Fondation pour l'accueil de jour des enfants |
| FITA | Fédération internationale de tir à l'arc |
| SASCOM | Fondation des Services d'aide et de soins communautaires de la région Morges-Aubonne |
| GAM | Groupes d'Alarme Mobile |
| Gdm | Gendarmerie |
| GF | Gardes fortifications |
| Ghol | Groupement hospitalier de l'ouest lémanique |
| GT | Groupe de travail |
| Harmos | Harmonisation de la scolarité obligatoire |
| HC | Hockeyclub |
| HES | Hautes écoles spécialisées |
| HPV | Human Papilloma Virus |
| HT | Hors taxes |
| IPE | Infirmière petite enfance |
| JAD | Jeunes adultes en difficulté |
| kWh | kilowattheure |
| LACI | Loi sur l'assurance chômage |
| LADE | Loi sur l'Appui au Développement Economique |
| LAJE | Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants |
| LApEI | Loi sur l'approvisionnement en électricité |
| LAT | Loi fédérale sur l'aménagement du territoire |
| LCR | Loi sur la circulation routière |
| LEAC | Loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs |
| LED | Light Emitting Diode (diodes électroluminescentes) |
| LEDP | Loi sur l'exercice des droits politiques |
| LEO | Loi sur l'enseignement obligatoire |
| LME | Loi sur le marché de l'électricité |
| LORI | Logement - revenu insertion |
| LPP | Loi sur la prévoyance professionnelle |
| LS | Loi scolaire |
| Lt | Lieutenant |
| MANCO | Musée d'art moderne et contemporain |
| MCDI | Maîtresses de classe d'itinérantes |
| mg CA/l | Milligramme de calcium par litre |
| mg Cl/l | Milligramme de chlorures par litres |
| mg NA/l | Milligramme de sodium par litre |
| mg NO3/l | Milligramme de nitrate par litre |
| mg SO4/l | Milligramme de sulfates par litre |
| MIS | Mesures d'insertion |

| | |
|---------------|--|
| MWh | Mégawatheures |
| NRT | Nyon Région Tourisme |
| NStCM | Chemin de Fer Nyon-St-Cergue-Morez |
| OAT | Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire |
| ODES | Office des écoles en santé |
| OFROU | Office fédéral des routes |
| OFS | Office fédéral de la statistique |
| OFSP | Office fédéral de la santé publique |
| OMSV | Organisme médico-social vaudois |
| OP | Office des poursuites |
| ORPC | Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale. |
| OSEO | Œuvre suisse d'entraide ouvrière |
| PAFVG | Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois |
| PC | Poste de commandement |
| PCPE | Programme cantonal de prévention de l'endettement |
| PET | Polyéthylène Téréphtalate |
| PDCn | Plan directeur cantonal |
| PDR | Plan Directeur Régional |
| PGEE | Plan général d'évacuation des eaux |
| Plt | Premier lieutenant |
| PPA | Plan partiel d'affectation |
| PPE | Propriété par étage |
| PPLS | Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire |
| PRI | Projet interdisciplinaire |
| PQ | Plan de quartier |
| QM | Quartier Maître |
| RAS | Régionalisation de l'action sociale |
| RC | Responsabilité civile |
| RC 1a | Route cantonale (1a: route Suisse) |
| RC 31b | Route cantonale (1b: Avenue du Mont Blanc) |
| RCB | Registre cantonal vaudois des bâtiments |
| RDU | Revenu déterminant unique |
| RDU | Route de Distribution Urbaine (mieux connu sous le terme « Grande ceinture ») |
| RdH | Registre des habitants |
| REP | Classes de développement - Ressource primaire |
| RH | Ressources Humaines |
| RI | Revenu Insertion |
| R-Ius | Règlement sur l'indemnité communale liée à l'usage du sol |
| RLS | Règlement d'application de la loi scolaire |
| ROR | Rougeole – oreillons - rubéole |
| RPLP | Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations |
| SABOIS | Société anonyme pour l'exploitation de la source du Montant et des nappes souterraines du Bois-de-Chênes et de la Cézille, ainsi que pour la gestion des ressources d'eau de boisson |
| SADEC | Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte |
| SAN | Service des automobiles et de la navigation |
| SANE | Syndicat d'arrosage de Nyon et environs |
| Sap | Sapeur |
| SAPAN | Société anonyme pour le pompage et d'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise |
| SBU | Service bâtiments et urbanisme |
| SBP | Surface brute de plancher |
| SCRIS | Service de recherche et d'information statistiques |
| SD | Schéma directeur |
| SD-GV | Schéma directeur intercommunal Gland-Vich |
| SDAN | Schéma directeur agglomération nyonnaise |
| SDE | Service cantonal de l'emploi |
| SDIS | Service de défense incendie et de secours |

| | |
|----------------|---|
| SDT | Service de développement territorial |
| SDT-HZB | Service de développement territorial, division hors zone à bâtir |
| SIE | Service infrastructures et environnement |
| SIECGE | Service intercommunal des eaux de Chéserey, Grens, Eysins |
| SEIC | Société Electrique Intercommunale de la Côte |
| SeMo | Semestre de Motivation |
| SESA | Service des Eaux, Sols et Assainissement |
| SFFN | Service de la Forêt, de la Faune et de la Nature |
| Sgt | Sergent |
| Sgtm | Sergent-major |
| SIG | Services industriels de Genève |
| SISCUM | Service d'incendie et de Secours de la Communauté Urbaine Morgienne |
| SMHab | Surveillance Mutuelle des Habitations |
| SPA | Société Protectrice des Animaux |
| SPJ | Service de protection de la jeunesse |
| SPOP | Service de la population |
| SSCM | Service de la sécurité civile et militaire |
| SSF | Sport scolaire facultatif |
| SSIGE | Société suisse de l'industrie, du gaz et des eaux |
| STEP | Station d'épuration |
| t | Tonne |
| TM | Tribunal des mineurs |
| TSP | Travailleur social de proximité |
| TTC | Toutes taxes comprises |
| TUG | Transports Urbains de Gland |
| TUP | Travaux d'utilité publique |
| TVA | Taxe sur la valeur ajoutée |
| UAPE | Unité d'accueil pour écoliers |
| UNIL | Université de Lausanne |
| UICC | Union instrumentale du cercle de Coppet |
| UICN | Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| USLG | Union des sociétés locales de Gland |
| VSB | Voie secondaire baccalauréat (classes pré-gymnasiales) |
| VSG | Voie secondaire générale |
| VSO | Voie secondaire à options |
| VSS | Union Suisse des professionnels de la route |
| WWF | World Wildlife Fund for Nature |
| ZI | Zone industrielle |